VOL. XXII — No 25

LA TERRE DE CHEZ NOUS, l'hebdomadaire agricole français le plus important d'Amérique, est l'organe officiel et la propriété de l'Union Catholique des Cultivateurs.

REDACTION ET ADMINISTRATION
515, avenue Viger
Montréal, (24), CANADA

La Terre DE CHEZ NOUS

MONTREAL, MERCREDI, le 16 AOUT 1950

L'A.B.C. des nouvelles

Les fêtes du cinquantenaire des Caisses populaires Desjardins se dérouleront à Lévis, la semaine prochaine, du 24 au 27 août.

Quelques jours auparavant, soit les 20 et 21 août, à Ottawa, se tiendra la quatrième congrès du Conseil Canadien de la Coopération qui groupe tous les coopérateurs de langue française du Canada.

Une réunion importante des directeurs de la Fédération canadienne des producteurs laitiers a eu lieu à Ottawa hier et lundi. C'était au moment où notre journal allait sous presse. On devait mettre au point le lancement de la campagne de publicité en faveur des produits laitiers.

Le congrès de la Fédération de l'U.C.C. du Saguenay aura lieu le 28 août, à Saint-Ambroise.

Le feu a détruit la grange-étable de l'Ecole de Laiterie, à Saint-Hyacinthe.

La réouverture du marché Maisonneuve

Une initiative de la Société des Hommes d'affaires de l'Est (Montréal) — Un marché de gros

Lundi dernier, 14 août, se tenait, en la salle des cours de l'hôtel de ville de Montréal, une conférence de presse pour annoncer la réouverture prochaine du Marché Maisonneuve. L'assemblée qui comptait quelque trente personnes était composée de membres du Conseil de ville, de représentants des épiciers, des maraîchers et de plusieurs journalistes. M. William Tremblay, fils, agissait comme président.

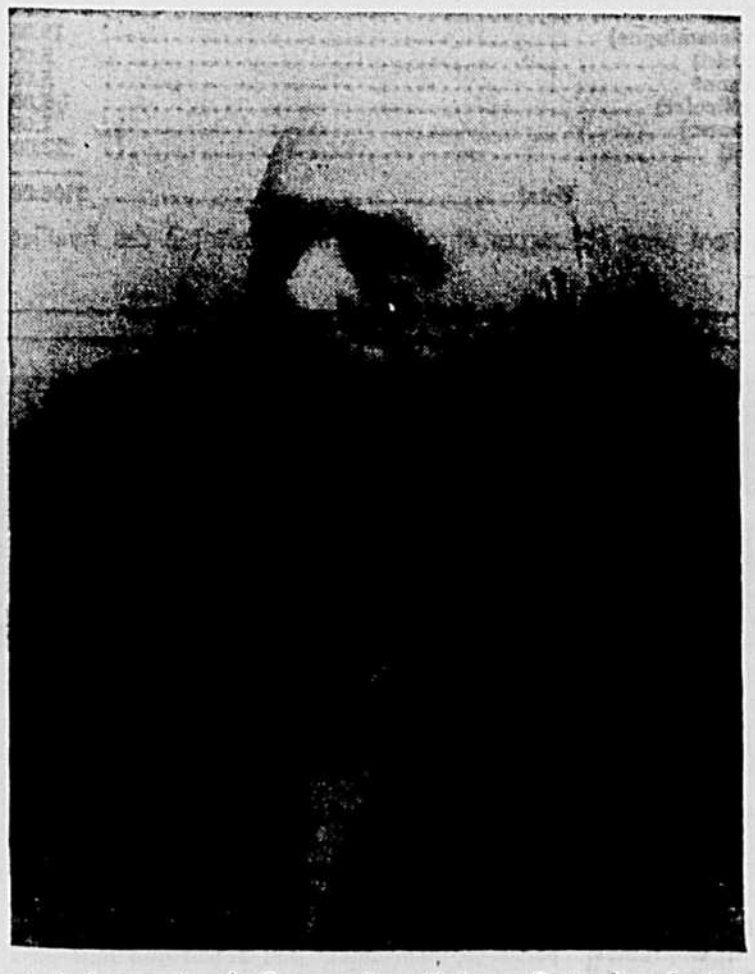
Construit depuis plus de trente ans, le Marché Maisonneuve n'a connu, depuis plusieurs années, qu'une activité au ralenti. La réouverture de ce marché pour la vente en gros des légumes six jours par semaine est une initiative de la Société des hommes d'affaires de l'est dont le régisseur est M. Victorien Collerette.

MM. Tremblay et Collerette ainsi que quelques conseillers municipaux et des représentants des épiciers et des maraîchers ont pris la parole au cours de cette réunion. Il semble que cette initiative rendrait service dans certains domaines, mais à condition que les maraîchers s'y rendent nombreux et que, d'autre part, ils y trouvent un nombre satisfaisant de clients capables d'acheter en gros. A une question demandant si les épiciers voisins du Marché Maisonneuve sont favorables au projet, M. Tremblay a répondu que la plupart des épiciers ont été vus et qu'ils appuient cette initiative dans une proportion de 90 à 95 pour cent.

Le but qu'on se propose en ouvrant ce marché pour la vente des légumes en gros six jours par semaine c'est d'établir un contact régulier et plus facile entre les maraîchers qui viennent offrir leurs produits et les épiciers qui préfèrent toujours se procurer de bons légumes frais tous les jours. On a fait remar-

(suite à la page 18)

Programme du Congrès International de Lévis



Portrait de monsieur le Commandeur Alphonse Desjardins, fondateur des Caisses populaires.

Pour fêter le cinquantenaire des caisses populaires Desjardins — Du 24 au 26 août — Thème: EPARGNE ET CREDIT — Des coopérateurs de plusieurs pays étrangers y sont attendus

Le 6 décembre 1900, un Canadien français, M. Alphonse Desjardins, fondait, à Lévis, avec l'appui de quelques coparoissiens, sa Caisse populaire, jetant ainsi les bases de la première coopérative d'épargne et de crédit en Amérique. **Il fallait rien moins qu'un congrès international pour honorer la mémoire du grand initiateur de ce mouvement et de mettre en lumière les principes et les méthodes d'action qui rendent si efficaces l'organisation coopérative de l'épargne et son utilisation pour les classes moyennes et à leur bénéfice, après 50 fécondes années.**

Dans la province de Québec, le véritable mouvement de fondation des caisses populaires a commencé vers 1906. Au 30 juin 1949, l'actif global des caisses populaires du Québec était de $205,636,838. Leur avoir-propre était de $6,897,-927, et le nombre des sociétaires dépassait le demi-million. Les caisses sont groupées en unions régionales au nombre de dix: Trois-Rivières, Québec, Gaspé, Montréal, Sherbrooke, Rimouski, Chicoutimi, Ouest-Québécois, St-Hyacinthe et Joliette, et huit de ces unions ont leurs caisses centrales ou régionales. Ces unions forment une fédération, organisme central de surveillance, de propagande et de protection dont le gérant général est l'hon. Cyrille Vaillancourt.

Une invitation spéciale a été lancée dans tous les pays où existent de semblables coopératives d'épargne et de crédit. Il y aura plusieurs étrangers au congrès qui devient ainsi vraiment international. Voici le programme de ces journées d'étude et de réjouissance:

JEUDI, LE 24 AOUT 1950

2.00 P.M. Inscription des congressistes.

7.30 P.M. Ouverture officielle du congrès.

VENDREDI, LE 25 AOUT 1950

EPARGNE

9.00 A.M. 1) L'épargne, sa valeur économique, sociale, morale; 2) Situation comparative de l'épargne en 1900 et en 1950; 3) Nécessité de bien organiser l'épargne



L'honorable Cyrille Vaillancourt, gérant général de la Fédération des Caisses Populaires Desjardins.

du peuple; 4) Moyens efficaces de développer l'épargne.

CREDIT

2.30 P.M. 1) Le crédit, sa valeur économique, sociale, morale; 2) Situation comporative du crédit populaire en 1900 et en 1950; 3) Nécessité d'organiser le crédit populaire sur la base coopérative pour qu'il soit sain, discipliné, contrôlé, efficace et peu coûteux; 4) Conditions d'un crédit populaire vraiment productif et moralisateur.

9.00 P.M. Jeux scéniques.

SAMEDI, LE 26 AOUT 1950

9.00 A.M. SECTIONS SPECIALISEES: a) Conseil d'administration; b) Gérants; c) Commissaires de crédit; d) Conseillers de surveillance; e) Les Dames — Conférence sur l'économie familiale; f) Les Jeunes — Conférence sur la formation des jeunes par l'épargne.

10.30 A.M. Séance plénière. Présentation des voeux du congrès, discussions générales, conclusions.

12.30 P.M. DINER.

2.30 P.M. SELON LES DESIRS DE CHACUN: 1) Visite des réalisations coopératives de Saint-Anselme, comté de Dorchester; 2) Visite de l'Edifice Desjardins; 3) Visite de Caisses populaires, à Lévis et à Québec; 4) Excursions.

6.00 P.M. SOUPER.

7.00 P.M. ST-ANSELME, COMTE DE DORCHESTER. Présenta-

(Suite à la page 6)

Nouvelle formule de congrès dans Québec-sud

Trois congrès à St-Paul du Buton, St-Vallier et St-Alexandre — Un succès sans précédent — 800 cultivateurs y prennent une part active — Présence de M. S. Audette, vice-président général — Congrès des délégués le 29 août

Une initiative nouvelle vient d'être mise à l'essai par la fédération de l'U.C.C. de Québec-Est en ce qui concerne la tenue de ses congrès annuels. Les cultiavteurs de la région ont répondu en grand nombre à l'invitation lancée par leurs directeurs diocésains et les assises, tenues successivement à St-Paul du Buton, St-Vallier et St-Alexandre, ont remporté un succès sans précédent. La nouvelle formule mise à l'essai par cette fédération consiste en la tenue de commissions d'étude sur les problèmes agricoles particuliers à la région. Pendant toute la durée du congrès les cultivateurs discutent par petits groupes de quinze ou vingt, découvrent ensemble les causes de leurs problèmes communs et suggèrent eux-mêmes les moyens pour y remédier. Les trois congrès de Québec-Est ont été actifs, pratiques et des plus intéressants. Afin d'orienter les discussions, le propagandiste de la fédération, M. Léopold Larivée avait remis à chaque congressiste trois questionnaires portant sur les problèmes suivants: a) Vente des produits agricoles; b) Organisation de l'Association professionnelle; c) Bois de pulpe. Cinquante cultivateurs, qui agissaient comme secrétaires de commissions d'étude, ont eu l'occasion d'adresser la parole à ces congrès. Tous s'acquittèrent de cette tâche avec beaucoup d'aisance, démontrant par là jusqu'à quel point l'U.C.C. a contribué à la formation et au développement intellectuel de nos cultivateurs.

A St-Paul du Buton

Comme tous les congrès que tient l'U.C.C. à travers la province, celui de St-Paul du Buton a commencé par une messe. Le célébrant était M. l'abbé Léopold Thibault, vicaire de la paroisse et aumônier du syndicat de l'U.C.C. Un sermon fut prononcé à l'issue de la messe par M. l'abbé Paul-Emile Deschênes, professeur au collège de Ste-Anne-de-la-Pocatière. Fils de cultivateur, monsieur l'abbé Deschênes était bien qualifié pour adresser la parole aux adeptes de l'Association professionnelle agricole. Après avoir rappelé la grande nécessité de s'unir sous la bannière de nos associations professionnelles d'inspiration catholique, le prédicateur insiste sur l'importance de cultiver la charité dans toutes nos relations humaines; c'est aussi cette même charité qui devrait présider aux grandes discussions entre les chefs des nations. Mais pour que la charité règne dans le monde, il faut d'abord que chacun la cultive dans son coeur. Aujourd'hui, dit l'abbé Deschênes, c'est un devoir social d'appartenir à son association professionnelle de même qu'aux diverses organisations coopératives qui travaillent d'un commun accord au salut de la classe agricole. Rien ne sert de récriminer contre nos gouvernements ou contre les grandes entreprises capitalistes; faisons chacun notre effort et donnons-nous une franche poignée de main dans nos groupements professionnels catholiques en plaçant toujours nos relations humaines sous le signe de la charité.

A la salle du congrès, la bienvenue fut souhaitée par M. Joseph Poirier, secrétaire du syndicat de St-Paul. M. l'abbé Léopold Thibault, vicaire et aumônier de l'U.C.C., ajouta lui aussi un mot de bienvenue et déclara que les cultivateurs ont un besoin pressant de se grouper dans leur Association professionnelle pour "se donner des chefs qui vont les défendre" et faire reconnaître les droits de la profession. Les conclusions de cette journée furent données par M. l'abbé Ernest Arsenault, qui exprima l'opinion qu'en plus des problèmes économiques il est urgent de répandre dans nos campagnes la doctrine sociale de l'Eglise et de s'en inspirer. "Il faut beaucoup de surnaturel pour s'occuper de l'action sociale, dit-il, mais se décourager ce serait la marque d'un manque de surnaturel".

A St-Vallier

Le lendemain, 8 août, un fort groupe de cultivateurs se réunissaient à St-Vallier, comté de Bellechasse, pour le deuxième congrès de la fédération. Après la messe d'ouverture célébrée par M. l'abbé J. Dubé, professeur au Collège de Ste-Anne-de-la-Pocatière, un sermon fut prononcé par monsieur l'abbé Paul-Emile Deschênes, qui avait parlé, la veille, aux congressistes de St-Paul du Buton.

Le maire de St-Vallier, M. Albert Bélanger, souhaita la bienvenue aux cultivateurs réunis en congrès et se dit heureux qu'ils aient choisi cette paroisse comme siège de leurs assises. Il espère que cet événement va déclencher un nouvel essor pour l'U.C.C. dans la paroisse.

M. Léonidas Cadrin, président du syndicat de l'U.C.C. de St-Vallier, ajoute un mot de bienvenue et invite tous les congressistes à devenir des "propagandistes acharnés pour l'U.C.C."

Invité à prendre la parole, le curé de St-Vallier, M. l'abbé Chs-Eugène Blais, invite les cultivateurs à prendre une part active à ces délibérations qui se tiennent spécialement pour eux et il insiste sur la nécessité de la charité dans la vie.

A St-Alexandre

Après la messe célébrée à neuf heures en l'église paroissiale de St-Alexandre de Kamouraska, l'aumônier de la fédération, M. l'abbé Léopold Plante, adresse la parole aux congressistes. L'orateur sacré débute par ces mots de la Sainte

(Suite à la page 23)



Les "chardons secs" sont un peu plus rares... mais il n'y a pas lieu encore d'accumuler des approvisionnements!

* * *

Quand vergers et jardins portent leurs récoltes et que la plaine montre l'or blanc des grains moissonnés, c'est dans les campagnes le plus beau temps de l'année.

* * *

En cette guerre de Corée, on ne voit peut-être pas assez de différence entre les Etats-Unis et les Nations Unies...

* * *

Il se peut que les congrès ne donnent rien, mais, pour le savoir, il faut y aller!

* * *

Quand revient l'automne, les partisans de l'heure normale remportent une victoire de sept mois.

* * *

On voit déjà des champs retournés par la charrue... Qui donc a dépensé tous les jours de l'été?

* * *

Il n'y a pas à dire: la politique des bonnes routes nous en réserve de bonnes!

* * *

On ne peut pas encore empêcher de tonner... mais on peut poser des paratonnerres.

Le FAUCILLEUR

Billet

A l'origine de nos écoles moyennes

L'actuel directeur du Service de l'enseignement agricole au ministère de l'Agriculture raconte volontiers une aventure du début de sa carrière qui mériterait de figurer au premier chapitre de ses Mémoires, . . . si jamais il consent à mettre ses souvenirs sur papier, avec une encre aussi abondante et colorée que sa parole.

Voici, en quelques mots. Cela s'est passé il y a près de 30 ans. Diplômé de fraîche date, le jeune agronome Jean-Charles Magnan s'était vu confier le comté de Portneuf. Il cultivait une petite terre pas trop riche à St-Casimir. C'était le moyen, croyait-il, de se faire agréer au plus tôt des cultivateurs qui n'étaient pas encore "vendus" à l'idée de la consultation agronomique. On observait alors bien des lacunes à la campagne. Ce qu'il fallait déplorer le plus c'était l'absence d'écoles régionales pour doter le jeune fils de cultivateur de l'instruction et de la formation technique indispensables pour l'exercice fructueux de sa profession. Magnan le pensait et il en parlait. Et comme, chez lui, il n'y a jamais eu très loin de la parole à l'action, il décida de fonder une école moyenne dans son propre comté de Portneuf. Mais il fallait d'abord l'appui de la population, et de l'argent. C'est en prêchant et en quêtant qu'on saurait à quoi s'en tenir. Comme le Précurseur, il prit le chemin, besace en main, couvrit à pied onze paroisses, de porte en porte. On l'accueillait partout avec enthousiasme. Chacun donnait ce qu'il pouvait. Un jeune prêtre — aujourd'hui évêque de St-Hyacinthe — lui remit $25, forte somme pour un petit vicaire de campagne. Magnan ne s'arrêta qu'après avoir amassé $8,000. C'est avec cet argument sonnant qu'il croyait pouvoir ébranler les autorités provinciales et les amener à faire quelque chose. Mais il avait sous-estimé le culte que, dans ces temps anciens, les milieux officiels vouaient à l'inertie et à la routine. Frappé d'anathème, il fut forcé d'enterrer son projet et, finalement, de remettre l'argent à ses souscripteurs . . . Et il fallut attendre que le feu se rallumât, dans Rimouski cette fois, pour voir surgir la première école moyenne viable.

C'est avec une émotion à peine dissimulée que Son Excellence Mgr Douville et M. Magnan se sont rencontrés, il y a quinze jours, à St-Hyacinthe, devant tout le personnel enseignant de nos 18 — dix-

(Suite à la page 10)

Fin de la souscription Rimouski-Cabano

Lors de sa dernière séance, l'Exécutif de l'U.C.C. a décidé de mettre fin à la souscription faite en faveur des villes éprouvées de Rimouski et Cabano. Une somme totale de $100. a été remise aux Fédérations de l'U.C.C. du diocèse de Rimouski avec prière d'ne disposer dans le meilleur intérêt des familles en besoin. Le résultat est fort modeste et il serait difficile de n'en pas convenir. C'est un de ces cas où l'humilité n'exige que peu d'efforts. Cependant, cette souscription n'avait été annoncée que tardivement par la "Terre de Cez Nous" et déjà beaucoup de gens avaient été approchés par d'autres solliciteurs. Nous publions ici la liste finale des souscripteurs en leur exprimant nos sincères remerciements :

M. Samuel Audette, Landrienne (Abitibi)	**$10.00**
M. Georges Frénette, L'Epiphanie, (L'Assomption)	**25.00**
M. Phidelem Audet, Lytton (Gatineau)	**3.00**
Abonné de la "Terre de Chez Nous", St-Cyrille, (L'Islet)	**1.00**
Syndicat de St-Armand (Missisquoi)	**5.00**
M. Stéphane Boily, agronome, Montréal	**2.00**
M. Napoléon Poudrier, Ltulipe (Témiscamingue)	**15.00**
M. L. Guimond, Ste-Blandine (Rimouski)	**5.00**
M. Léo-Paul Céré, Ste-Famille d'Aumont	**5.00**
Syndicat de l'U.C.C., Ste-Perpétue, (Nicolet)	**5.00**
Abonné de St-Vallier Station (Bellechasse)	**1.00**
Bureau central de l'U.C.C. (Montréal)	**23.00**
Total	**$100.00**

Quelques colis de linge usagé ont aussi été reçues et remis immédiatement à des familles pauvres.



"Encore quelques instants de bonheur"

Voilà, direz-vous, un titre bien romanesque pour une chronique dans un journal agricole. Ça sent le feuilleton, pis que ça, la poésie. Cependant derrière ces mots mystérieux, empruntés à un ami, il nous a semblé qu'il y avait une leçon pratique que l'actualité nous invite à dégager.

En compagnie de journalistes, nous revenions dimanche soir d'un voyage à la Rivière-du-Loup. La magnificence du paysage, la douceur grave et lumineuse des heures nous forçaient à nous taire, ce qui est beaucoup pour des journalistes en goguette. Telles les images du plus éblouissant des *technicolors*, les villages se succédaient, ceux de la rive nord perdus dans le bleu des cimes laurentiennes, ceux du sud assoupis dans la verdure et la quiétude.

— Encore quelques instants de bonheur, dit presque à part soi l'un de nous, en tendant la main vers l'horizon mordoré.

— C'est le titre d'un livre de Montherlant, fit remarquer un reporter enivré de lecture.

— Fermez-vous, répliqua un très prosaïque rédacteur de page financière.

— Oui, poursuivit l'autre : encore quelques instants de bonheur pour ces campagnes fortunées. Oh, je sais que le pessimisme est facile, banal, ennuyeux. On aimerait mieux être souriant et remontant. C'est de meilleure compagnie. Cassandre était une raseuse avec ses prédictions, mais Cassandre eut raison. Je prédis donc que le conflit suscité en Corée par la Russie ne finira pas par un *cocktail party*. Je vais plus loin : ces belles campagnes dont la vue nous enchante goûtent peut-être aux dernières années d'un bonheur probablement méconnu. Elles n'ont pas été envahies depuis 191 ans (Nous traversions des paroisses dévastées par Wolfe en 1759) Serons-nous toujours à l'abri de calamités qui si souvent ont fondu sur d'autres ? Un Français me disait hier : "Ah ! monsieur, vous ne savez pas ce que c'est que le tocsin appelant aux armes. Les mots invasion du territoire, occupation, loi martiale, ôtages, fusillades, font lever dans votre esprit des images pénibles, certes, mais tout de même confuses et lointaines parce que vous n'avez pas passé par là. Ça ne s'est pas passé sur votre sol. A date, les combats ont été livrés à des mille milles de chez vous et la Corée est encore plus loin, mais le danger peut se rapprocher, il peut fondre sur vous. Ne parlez pas : vous ne connaissez pas votre bonheur".

Ici notre "expert financier" voulut placer un autre mot saugrenu, mais tous lui intimèrent l'ordre de fermer son robinet . . .

Notre ami développa l'hypothèse, possible et fort probable, d'une guerre dans laquelle nous serions directement entraînés. Je me rappelle qu'il cita un mot de Churchill comparant la politique russe à "une inconnue enveloppée dans un mystère au sein d'une énigme". Mais est-ce aussi énigmatique que ça ? Dès 1941, un journaliste de chez nous, feu Georges Pelletier, ex-directeur du *Devoir*, dans une mémorable série d'articles, dévoila le jeu russe bien avant qu'on noircisse Staline pour ensuite le couvrir de fleurs et finalement le renoircir. Rien d'aussi prophétique n'a paru dans la presse canadienne...

Le crépuscule déroula lentement sa symphonie de couleurs. Sur les "galeries", on goûtait la douceur du soir. Ces paisibles cultivateurs, pensai-je, apprennent peu à peu que leur pays sera bientôt en état de guerre. Comment s'y préparent-ils ? Quel est leur plus clair devoir actuel en tant que classe ? C'est de s'unir étroitement, fraternellement. Bientôt reviendront régies, contrôles, ordonnances et autres embêtements. Les fonctionnaires vont de nouveau sévir. Certains vont reprendre leur douce habitude de susciter des tracasseries et de faire perdre aux autres un temps précieux. Du guichet B on va envoyer au guichet F en passant par le guichet P, avec retour au guichet B, un habitant dont le *train* sera en souffrance. A l'exception des agronomes, peu d'entre eux comprennent que l'heure des vaches est plus importante que l'heure du prochain film. On va chanter de nouveau que l'agriculteur est un profiteur, un embusqué. Volontairement ou involontairement, il se trouvera des législateurs qui proposeront ou feront même voter des lois préjudiciables aux véritables intérêts de la classe agricole. On prendra à la hâte des tas de mesures discutables et entortillées.

Que ferez-vous pour vous défendre ? Vous protesterez individuellement ? On vous enverra promener, on vous enverra paître, on vous enverra coucher. C'est la guerre, vous dira-t-on en vous fermant la porte au nez.

Par contre, si vous êtes puissamment organisés, si vous alliez le nombre à la discipline, la modération à la fermeté, la persévérance à l'entêtement, voire à l'audace, alors ce sera autre chose. Si vous avez la masse et l'éloquence, on sera forcé de vous écouter. Si au lieu d'encaisser les coups, vous les rendez, avec une raisonnable usure au besoin, vous serez respectés. Vous ne demanderez que la justice, parce qu'il n'y a pas plus que l'habitant de citoyen pénétré du sens de l'équité. Isolés, c'est un soupirant filet de voix que vous faites entendre ; groupés, ce sera une clameur.

L'U. C. C. est l'association idéale — d'ailleurs la seule — au sein de laquelle vous devez réunir vos faiblesses individuelles pour en faire une force collective. Elle offre toutes les garanties : doctrine de tout repos, long passé d'oeuvres, état-major composé d'hommes supérieurs, prestige autant à Ottawa qu'à Québec. Numériquement, son effectif n'est pas encore assez imposant, mais cela c'est la faute de la classe agricole, non des dirigeants de l'Union. On rencontre encore trop de cultivateurs qui croient promouvoir leurs intérêts en se reluquant, en se jalousant, en s'accusant les uns les autres, en faisant bande à part et en s'en remettant plus à la politique qu'à la coopération intellectuelle. L'action vaut mieux que tout ça, l'union vaut mieux que le rechignage.

. . . Oui, au sens large de l'expression, il est certain que nous aurons "encore quelques instants de bonheur", comme il est dit plus haut. Mais il est bon de les employer à consolider l'avenir.

Armand LETOURNEAU

Criblures

L'U.C.C. et la coopération

Sous le titre de "L'Actualité Coopérative," M. Louis-Joseph Marcotte publie en l'hebdomadaire "Notre Temps" une chronique qui expose assez curieusement l'attitude de l'U.C.C. à l'égard de la coopération. Citant longuement une allocution de Son Excellence Mgr G. Melançon, évêque de Chicoutimi, l'auteur voudrait que les réprimandes qui s'y trouvent d'aventure visent avant tout l'U.C.C. M. Marcotte écrit notamment:

"Comme on a déjà soutenu en certains milieux que l'Union catholique des cultivateurs devait diriger, orienter et soumettre à ses fins le mouvement coopératif agricole, il semble bien que ce point de vue ne soit pas partagé par l'évêque de Chicoutimi et que ce dernier préconise plutôt l'autonomie de ces deux mouvements, autonomie qui ne doit pas empêcher par ailleurs une étroite et sincère collaboration".

Ce commentaire suivait un extrait de Mgr Melançon où il était question de rivalités mesquines, de divisions, de luttes, de chicanes perpétuelles, d'esprit de domination, etc. Les théologiens assurent, nous semble-t-il, que les choses désagréables doivent être interprétées en leur sens strict: "odiosa sunt restringenda." On est donc fondé de croire que, si S. E. Mgr Melançon s'adressait directement et uniquement à l'U.C.C., il l'aurait dit clairement de lui-même et sans l'entremise de M. Marcotte. L'interprétation donnée par ce dernier aux paroles de l'évêque de Chicoutimi sur ce point est donc sujette à caution. On ne peut oublier, d'ailleurs, que la lettre pastorale sur "le problème rural" disait ce qui suit:

"A titre d'oeuvre de portée économique, l'association professionnelle doit tendre à organiser, comme nous l'avons dit, la coopération sous toutes ses formes..."

Ceux qui ont voulu interdire à l'U.C.C. le simple droit d'employer en ses discours et ses écrits le mot "coopération" ignoraient sans doute ce passage.

Quant à l'insinuation que l'U.C.C. voulait "soumettre à ses fins le mouvement coopératif agricole," elle aurait grand besoin d'être précisée et étayée. L'article de M. Marcotte touche de près à la contradiction sur ce point. Car, dans sa conclusion, il cite M. Abel Marion, président général de l'U.C.C., et lui fait dire que l'autonomie du mouvement coopératif doit être respectée. Or, M. Marion est président général de l'U.C.C. depuis 1936. Comme tel, il a toujours été l'interprète principal de l'association professionnelle. Sa déclaration de 1950 n'est certainement pas la conséquence d'une conversion subite. En 1938, il a contribué plus que tout autre à l'établissement de "la paix agricole." Si, comme président général, M. Marion est le porte-parole autorisé de l'U.C.C. et si M. Marcotte concède que sa doctrine est la bonne, il faut déduire encore une fois que les paroles de S. E. Mgr Melançon concernaient plus de monde qu'il n'est dit.

D. BEAUDIN

Le marché de Maisonneuve

L'Association des Hommes d'Affaires de l'Est de Montréal se propose de rendre plus actif le marché de Maisonneuve. L'idée mise de l'avant, c'est qu'il soit converti en marché de gros. On ne vise pas à en faire le marché central de la Métropole, mais on souhaiterait qu'il soit davantage fréquenté par les acheteurs et les producteurs. On représente que le marché de Maisonneuve est bien situé et d'accès facile. Le trafic est moins dense dans l'Est de la ville qu'au centre et les rues de communication sont nombreuses et larges. Il s'agit de mieux utiliser ce qui existe déjà. De toutes façon, on a fixé à vendredi, le 18 août, l'ouverture officielle du marché de Maisonneuve comme marché de gros. L'Association des Hommes d'affaires de l'Est dit s'être assuré l'appui d'un nombre considérable d'épiciers et elle invite les maraîchers à leur offrir

(Suite à la page 3)

Criblures

(Suite de la page 2)

leurs produits. Le projet suppose que le marché est ouvert tous les jours et fonctionne toute la semaine. Il ne tend pas, nous assure-t-on, à enrayer la réalisation d'autres projets en cours. Quelques considérations d'ordre général viennent facilement à l'esprit. La ville de Montréal s'est développée considérablement depuis un demi-siècle et elle ne cesse de s'agrandir. Son administration n'a accordé qu'une attention insuffisante à l'organisation des marchés. L'édification d'un marché central est pour elle un problème perpétuel. Il n'est donc pas étonnant que les organismes privés viennent à la rescousse et l'intervention des Hommes d'affaires de l'Est est, de ce point de vue, assez intéressante. Il est certain que les cultivateurs du district de Montréal subissent une concurrence très forte de l'Ontario et même des Etats-Unis tout simplement parce qu'ils ne peuvent entrer en relations avec ceux qui devraient normalement acheter leurs produits. Ils perdent des ventes, de l'argent, des occasions d'accroitre leur production. La solution du problème importe à la ville de Montréal comme aux paroisses rurales des îles et des deux rives du Saint-Laurent. L'expérience qu'on prétend faire au marché de Maisonneuve pourra contribuer à la hâter.

D. B.

—

La course au sucre

Il y a en Corée un commencement de guerre. Le danger d'un conflit général est réel. Mais nul, cependant, ne nous fera croire que les réserves de la riche Amérique ont été épuisées en l'espace de quelques semaines. La prétendue rareté de certains produits à l'heure actuelle a donc été créée de façon absolument artificielle. Les profiteurs ne meurent jamais dans les batailles : il en reste à perpétuité. Pour faciliter leur jeu, des égoïstes forcenés se hâtent de "se faire des cachettes". On s'est mis à chuchoter que certains produits allaient manquer. Aussitôt des consommateurs énervés se sont mis à vider les magasins. Le résultat est fatal : des produits dont il y a abondance dans les entrepôts semblent manquer aux points de distribution. Les majorations de prix et les courses à l'approvisionnement sont une piètre manifestation de charité. La devise est facile à établir : "Peu importe que les autres se privent pourvu que j'engraisse à mon soûl" !... L'affolement actuel est prématuré. Ceux qui accumulent auront le temps d'épuiser doucement leurs réserves avant qu'une véritable disette se fasse sentir. Ils ont le tort de pousser des fournisseurs à la surenchère et seront les victimes d'un déséquilibre économique inutilement provoqué. Il faut laisser à la panique son heure et ne pas la devancer... En face de cette course au sucre peu raisonnable, on a quand même, par contraste, un sujet de satisfaction : c'est que la Raffinerie de Saint-Hilaire existe toujours !

D. B.

—

Une livre de margarine

Aux douanes de Cantic, le 2 août dernier, on a confisqué une livre de margarine. L'achat avait été fait à Plattsburg, (Etat de New-York), moyennant le prix fort convenable de 37 cents en monnaie américaine, ce qui fait bien 40 cents en argent canadien. Le voyageur avait honnêtement déclaré cet achat. Les employés des douanes ont décrété la confiscation. Petit fait et grande leçon ! Cela veut dire que le gouvernement d'Ottawa interdit l'importation de la margarine au Canada et applique cette interdiction. Ce n'est pas la "Terre de Chez Nous" qui lui en fera reproche. Bien au contraire ! Le but du gouvernement canadien est manifestement d'accorder une ombre de protection à l'industrie laitière du Canada et aussi à nos fabricants de margarine. Mais tout le monde, y compris les douaniers, pense qu'il ne s'agit que de protéger les cultivateurs. Si c'était là la vérité, on aurait soin de prohiber ou à tout le moins de surtaxer les huiles im-

(suite à la page 18)

La Terre de Chez Nous

MONTREAL, MERCREDI, le 16 AOUT 1950 — Page 3

Hebdomadaire agricole fondé en 1929

Stricte propriété des cultivateurs, LA TERRE DE CHEZ NOUS est l'organe officiel de l'Union Catholique des Cultivateurs, de la Coopérative Fédérée de Québec et de l'Union Catholique des Fermières.

DIRECTEUR : Dominique BEAUDIN; REDACTEURS : Bernard BERUBE et Georges-N. FORTIN.

ABONNEMENT : $1.00 par année ou $2.50 pour trois ans au Canada; à l'étranger : $1.50 par année.

PUBLICITE : Toute annonce ou tout avis d'annulation (sauf en ce qui concerne les annonces classifiées) doit parvenir à nos bureaux de Montréal 10 jours avant la date de publication. Le tirage de la "Terre de Chez Nous" est aujourd'hui voisin de 80,000 et certifié par l'AUDIT BUREAU OF CIRCULATION.

CORRESPONDANCE : Toute correspondance concernant la rédaction, l'administration, la publicité, l'abonnement, etc., doit être expédiée à l'adresse suivante :

LA TERRE DE CHEZ NOUS

515, avenue Viger, Montréal (24), P. Q. — Téléphone : LAncaster 6272

Appartenant à l'U.C.C., LA TERRE DE CHEZ NOUS est administrée par l'Exécutif de l'Union, dont M. Abel Marion est président et M. Thuribe Belzile, secrétaire général. Elle est imprimée à Montréal aux ateliers de l'Imprimerie Populaire.

AUTORISEE COMME ENVOI DE DEUXIEME CLASSE PAR LE MINISTERE DES POSTES, OTTAWA.

Les Caisses populaires Desjardins

Et nous aussi, nous avons nos lauriers! La première caisse populaire en Amérique a été fondée par un Canadien français en 1900. C'est de Lévis que la coopération d'épargne et de crédit s'est étendue au Canada et aux Etats-Unis.

Dans quelques jours,—du 24 au 27 août, — un congrès international marquera l'imposant cinquantenaire. Deux noms seront à l'honneur: Lévis et Desjardins.

Car les caisses populaires ont eu pour fondateur un homme de vie modeste: Alphonse Desjardins. Et pendant quelques jours sa petite ville natale de Lévis brillera de la gloire que la coopération a conférée à la ville anglaise de Rochdale.

Alphonse Desjardins est né en 1854. Sa vie s'achève en 1920. Il n'a que lentement trouvé sa voie. Quittant le collège vers la seizième année, il fit son chemin comme il put. Après un séjour dans la milice canadienne, il se trouve une vocation de journaliste. Or, on connaît la boutade: "Le journalisme mène à tout à condition qu'on en sorte..." En 1893, Alphonse Desjardins devenait sténographe officiel à la Chambre des Communes d'Ottawa. C'est dans l'exercice de cet emploi que l'idée lui vint d'établir au Canada la première caisse populaire.

Ce projet ne s'était pas formé à la légère. En 1900, Alphonse Desjardins a déjà beaucoup vu et beaucoup retenu. Les grands thèmes parlementaires lui sont familiers. C'était l'époque où l'on déplorait l'exode vers les Etats-Unis, la désertion des campagnes, la pauvreté trop générale. Combien alors recommandaient l'épargne comme moyen de salut! L'originalité d'Alphonse Desjardins fut de donner une conclusion pratique à des conseils qui risquaient de se perdre dans le vague et de n'avoir jamais de lendemain. L'économie prit pour lui une forme réaliste: elle devint la première caisse populaire.

Mais la fondation de Lévis avait été précédée de plusieurs années d'étude. Comme journaliste, Desjardins avait recommandé l'étude et l'éducation. Il se familiarisa avec la coopération et les systèmes d'épargne populaire européens. Il eut le talent de bien adapter aux cadres canadiens le type de caisses déjà existant en Allemagne et en Italie. Et, en 1900, la caisse populaire de Lévis était fondée bien doucement au milieu du scepticisme des uns et de l'espoir des autres. L'idéalisme finit par triompher. La caisse populaire de Lévis devint le modèle du genre en Amérique et Alphonse Desjardins fut avec le temps rangé au nombre des experts consultés par les sociologues et les gouvernements. Sa vie laisse des exemples d'une simple grandeur: de la dignité, de la conviction, du dévouement au bien commun, de la persévérance dans l'action. Le journaliste Desjardins est un inconnu; le fonctionnaire Desjardins est ignoré; mais Desjardins, le fondateur des Caisses Populaires en Amérique, est un grand homme.

Un homme dont on n'a pas cessé de parler et dont l'oeuvre continuera de grandir. De la petite caisse débutante de Lévis en 1900 à l'actuel mouvement des Caisses populaires dans la seule province de Québec en 1950 il y a une marge formidable. On n'avait pas prévu cette incroyable expansion et il ne s'est tout de même écoulé qu'un demi-siècle. Depuis 1900, en bien des paroisses urbaines et rurales, des hommes ont repris le geste de bienfaisance du fondateur et leurs mérites sont commémorés avec ceux du premier artisan.

Les Caisses populaires avaient et ont gardé deux buts principaux: "enseigner aux membres l'économie et la prévoyance par la coopération; leur venir en aide par des prêts et avances faciles à rembourser." Cela n'est pas désuet en 1950; car si l'argent circule aujourd'hui plus que jamais, on en garde précisément moins que jamais.

Une biographie d'Alphonse Desjardins cite un discours prononcé par un député en 1886: "Qu'on cesse de laisser les cultivateurs à la merci des prêteurs d'argent! Il faut donner aux cultivateurs une organisation qui les rende administrateurs et maîtres de leurs propres affaires". On parlait couramment d'usure à l'époque et c'était, en bien des cas, une réalité fort laide. La caisse populaire devait contribuer à atténuer ce mal.

Le mouvement des Caisses Populaires a pris son essor dans les campagnes québécoises depuis la fondation de l'U.C.C. — Le signaler n'enlève de mérites à personne et le président de la Fédération, M. Laurent Létourneau, en a maintes fois témoigné publiquement. C'est que l'U.C.C., avec son programme d'éducation, a rendu possible l'un des conseils réitérés du fondateur Alphonse Desjardins: l'étude de l'épargne dans les milieux populaires. C'est par centaines que se comptent les caisses issues des séances des cercles et des équipes de l'U.C.C. — C'est assez dire l'intérêt que portent les cultivateurs au congrès international qui se tiendra la semaine prochaine. Les membres de l'U.C.C. qui sont sociétaires de caisses populairees sont au nombre de plusieurs milliers. Bien que M. Abel Marion soit beaucoup plus connu comme président général de l'U.C.C., il ne faut pas oublier qu'il est aussi vice-président de la Fédération des Caisses populaires au sein de laquelle il a joué un rôle très efficace.

Après un demi-siècle d'étonnants progrès, les caisses populaires n'ont pas encore atteint leur plein épanouissement. Pour ne parler que de la campagne, il reste des paroisses où leur fondation s'impose. En tout temps, la prédication de l'économie demeure nécessaire. Selon le voeu du fondateur, l'éducation du peuple en cette matière doit donc se continuer. L'adaptation de la Caisse Populaire aux besoins changeants du milieu exige toujours de fréquentes réflexions. On attend d'elle qu'elle aide davantage par une formule heureuse à l'établissement des jeunes. Aussi est-ce avec à-propos que les fêtes du cinquantenaire de la première caisse prendront l'allure d'un congrès d'études international. Le passé ne sera pas oublié, mais on pensera davantage à l'avenir. Parachever l'oeuvre bienfaisante sera rendre un juste hommage au commandeur Alphonse Desjardins.

Dominique BEAUDIN

Journaux et Revues

L'U.C.C. en Abitibi

"La Gazette du Nord", de Val-D'OR, publie un aperçu du travail exécuté par l'U.C.C. en Abitibi. Elle signale notamment la collaboration de l'Union agricole aux oeuvres économiques et sociales de la région. Tous les soirs, y lit-on, il y a quelque part en Abitibi une réunion de l'U.C.C. où on étudie en groupe les problèmes communs des cultivateurs réunis en équipe d'étude: problèmes paroissiaux, régionaux, provinciaux et nationaux. "La Gazette du Nord" conclut son article en ces termes:

L'U.C.C. a touché, de près ou de loin, à toutes les organisations ayant pris naissance dans le milieu rural. Comité des marchés, électrification rurale, association des commissions scolaires, etc...

Parmi les oeuvres qu'elle a aidées, il faut signaler la colonie coopérative de Guyenne. Belle colonie encore très jeune remporte de beaux succès. Monsieur le chanoine Emile Couture, aumônier diocésain, et monsieur Joseph Laliberté, président, sont les grands promoteurs de ce plan de colonisation. On pourrait même dire qu'ils en ont inventé le système.

On connaît trop peu les activités de l'U.C.C. du diocèse. Ces gens préfèrent travailler dans l'ombre, plutôt que d'exhiber leur oeuvre en public. Ne serait-il pas bon, pour l'efficacité de leur action, qu'ils s'attachent à faire plus de publicité? C'est notre humble avis.

—

Une expérience en colonisation

"La Frontière", de Rouyn, salue avec satisfaction la nouvelle que les jeunes hommes non mariés auront désormais accès à des lots de colonisation et pourront de la sorte préparer la fondation d'un foyer. Elle est d'avis qu'une expérience de ce genre valait d'être tentée. Nous reproduisons ici quelques passages d'un article écrit par M. Julien Morissette:

C'est une expérience que l'on va tenter. Mais elle valait d'être tentée. Le procédé est simple: on classe les célibataires par groupe de cinq. Autant que possible, ce sont des jeunes d'une même vieille paroisse, des amis ou des connaissances. Dans la paroisse où on les établit, le Ministère pourvoit à la construction d'une maison qu'ils habiteront. Cette maison sera à proximité de leurs lots où ils travailleront en coopération ou individuellement. Les membres de l'équipe de cinq demeurent dans la maison commune aussi longtemps qu'ils ne sont pas mariés et qu'ils ne se sont pas eux-mêmes construit un domicile sur leur lot.

Evidemment, on leur demande de donner des preuves de leur désir de réussir sur la terre. Ils doivent manifester par leur travail qu'ils ont la vocation rurale. Pour les aider, outre qu'ils ont droit aux primes statutaires prévues par la politique générale d'établissement, ils reçoivent les conseils d'un représentant du ministère de la colonisation qui a l'expérience du défrichement.

L'honorable Bégin croit que cette expérience contribuera à augmenter l'amour de la terre chez les jeunes ruraux.

Evidemment, c'est une expérience. Comme nous l'avons dit plus haut, elle nous paraît intéressante. Il est possible qu'elle ne donne pas les résultats qu'on en attend, comme nombre d'autres expériences faites dans le domaine de la colonisation. Mais telle quelle, elle méritait assurément d'être tentée.

Liberté... camouflage de l'égoïsme

Je me rappelle une phrase d'un conférencier agricole, bon coopérateur, que j'avais recueillie et conservée dans ma mémoire comme on conserve une perle précieuse: "la *liberté* ne doit pas être un camouflage de l'égoïsme..." Sous le signe de la liberté, que d'excès n'a-t-on pas commis! Pour satisfaire son égoïsme, que de libertés n'a-t-on pas prises! Dans une société d'humains, on ne peut trouver vice plus détestable que l'égoïsme! L'égoïsme, c'est le culte du *moi*, du *je*... il est le fruit de l'orgueil. L'orgeuil, c'est le premier des sept péchés capitaux: celui qui a fait la honte de nos premiers parents; celui qui a précipité Lucifer dans la vallée "où il y a des pleurs et des grincements de dents"; celui qui tue l'autorité ...non serviam... celui qui chasse la paix et engendre la guerre; celui qui désagrège, démolit ce que la charité et le bon esprit cherchent à édifier; celui qui cherche à niveler l'esprit de bien et l'esprit de mal; celui enfin qui cherche à justifier tout ce qui flatte les passions, les caprices, les travers... le "*moi*" est haïssable!

L'égoïste vit pour soi et les autres doivent vivre pour lui. Les associations, les organisations sont bonnes si... elles sont bonnes pour LUI. Les affaires seront réussies, profitables, si elles le sont pour LUI; si telle chose ne fait pas "mon"affaire, comment peut-elle faire l'affaire des autres?.. L'égoïste juge tout en fonction de ses intérêts, sa famille, son bien-être, son progrès, son succès!..

Etre comme cela, ça n'est pas beau, ça n'est pas bien, tout le monde l'admet et personne ne veut croire qu'il puisse être comme cela. Dieu nous préserve tous de l'être jamais! ça serait un bien grand malheur si nous devenions jamais victimes de l'égoïsme, fruit de l'orgueil!

Il faut cependant toujours être sur nos gardes: si on n'a jamais été tenté, ça ne veut pas dire que nous ne puissions pas l'être. Vivant dans une démocratie *libre*, il ne faut pas user de cette *liberté* comme un "camouflage" de son "égoïsme".

La coopération est un préventif pour chacun, un curatif pour quelques autres. C'est sa devise: "Tous pour chacun, chacun pour tous", qui vous dit à quelle enseigne elle loge.

Un bon coopérateur n'est pas, ne peut pas être un égoïste. Ses actes, ses gestes l'identifient. Il a volontairement, en toute liberté, accepté une discipline humaine, secourable, désintéressée. L'intérêt général est la mesure de ses propres intérêts. Il pense et agit pour et avec les autres... Les *autres*, ce sont ses coparoissiens, ses confrères dans la profession. Qu'ils habitent sa paroisse, sa province ou son pays et même d'autres contrées, il les juge "solidaires" les uns des autres.

Le bon coopérateur ne plie pas comme un roseau à tous les vents. Il ne "déplie" ses voiles que lorsque le vent est bon, qu'il le pousse vers le bon port et non pas sur les récifs, cause de naufrages. Il craint les tempêtes qui balaient, les grandes vagues qui emportent. La prudence, la prévoyance sont les phares qui éclairent sa route. Lorsqu'il s'est embarqué dans le Vaisseau de la Coopération, il n'en débarque pas pour se jeter à la mer: c'est sa barque qui est la mieux pilotée, la mieux construite, la plus fiable; il n'y a pas de corsaires à bord. Elle peut glisser longtemps, toujours, sur les flots. Elle vogue capricieusement, peut-être, mais librement toujours; elle a une voie à suivre, un but à atteindre. Tous les matelots le savent et travaillent en conséquence.

C'est parce que le coopérateur a soif de "liberté" qu'il la conserve jalousement dans sa coopérative. A cause d'elle, il a tué ses tentations d'égoïsme... égoïsme meurtrier de la liberté! Etatisme, socialisme, communisme sont ses cauchemars, ses "bêtes noires". Le coopérateur a une peur incroyable que des nuages aussi noirs ne crèvent sur sa tête; c'est la suprême calamité qu'il redoute plus que tout au monde. Mais elle ne viendra pas, car la calamité ne vient pas où l'égoïsme est mort...

Dans nos organisations agricoles, dans nos coopératives surtout, les conditions actuelles ne devraient pas ébranler la "foi" des cultivateurs. Quand les marchés sont faciles, la coopération ne perd rien de son sens réel de service et d'efficacité. Il faut se méfier des apparences... elles sont souvent trompeuses! Quand la pâture est moins abondante, les loups ravisseurs sont plus actifs et plus dangereux. Attention aux faux bergers! Ils peuvent vous faire croire qu'ils vous conduisent dans de gras pâturages où il y a de belles sources d'eau vive et où le paysage est charmant... Et puis, après? Après, vous pourriez être écorché vif. On aura peut-être flatté votre égoïsme, mais où ira votre liberté? Surveillons le camouflage...

L'intérêt collectif de l'agriculture ne doit pas être une chose passagère, circonstancielle, mais permanente, de tout temps. Si, moi, coopérateur, ou simplement cultivateur, *je* pense autrement, il est bien possible que *je* me trompe et que *je* m'en aperçoive trop tard...

Il y a des temps où la coopération semble plus facile à pratiquer. Il y a aussi des temps plus difficiles où les vertus du coopérateur subissent des assauts. Soyons sérieux, soyons tenaces, inébranlables dans nos convictions et faisons en sorte qu'elles se traduisent constamment dans nos actes, car... nos actes nous suivent.

Gardons notre liberté et ne laissons personne entrer dans nos champs pour y faire la récolte à leur profit!

T.-E. BOIVIN, agronome



D'une semaine à l'autre en coopération

par Maurice HARDY, agronome

LE QUATRIEME CONGRES CANADIEN DES COOPERATEURS DE LANGUE FRANÇAISE

Les 20 et 21 août prochains, à Ottawa, dans les salles de l'Université se tiendra le quatrième Congrès Canadien des Coopérateurs de langue française, sous les auspices du Conseil Canadien de la Coopération.

C'est un événement d'importance dans le monde de la Coopération comme c'en est un d'ailleurs pour le Canada français.

En février 1946, les coopérateurs de langue française, réunis à Québec et venant de toutes les parties du pays, fondaient leur propre organisme national pour la promotion et la défense des intérêts coopératifs. Jusqu'à cette date, il y avait bien au pays des organismes dévoués à ces fins, mais le plus important, la Cooperative Union of Canada, groupait les coopérateurs de langue anglaise et sans les délaisser complètement ne pouvait donner aux coopérateurs de langue française les services que ceux-ci étaient en droit d'attendre.

Depuis ce temps, un organisme national, le Conseil Canadien de la Coopération, groupe tous les coopérateurs de langue française du pays, peu importe la province où ils sont, peu importe le secteur auquel ils appartiennent.

Il faut bien avoir présent à l'esprit que les Canadiens français dispersés d'un bout à l'autre du pays ont besoin de tous les liens possibles économiques, sociaux, nationaux ou moraux pour sauvegarder et laisser épanouir en plus de leurs qualités ethniques, leur mentalité française, leur langue et leur foi. Ils sont isolés et ont besoin du réconfort qu'apportent l'appui et l'aide des autres mieux fortunés.

Les coopérateurs de langue française, tout en secondant les efforts des autres coopérateurs du pays en vue d'améliorer les conditions de vie de tout le monde, désirent travailler suivant les formules et avec les méthodes qui leur sont propres, qu'ils ont eux-mêmes développées ou adaptées. Ils prennent de plus en plus conscience de la grandeur du mouvement auquel ils appartiennent, de son importance et de son influence sur l'économie du pays tout entier. A travers tout le pays, il y a une communauté de pensée et d'action qui s'affirme de plus en plus et qui demande des cadres, des directives afin que soit facilitée et orientée l'action conjointe de tous les coopérateurs disciples de la même doctrine.

Tous les coopérateurs de langue française du pays réalisent de plus en plus l'importance de se sentir unis sous une même bannière. Ici, dans notre province, on peut se demander parfois à quoi peuvent bien servir tous ces mouvements d'envergure nationale. Pour ceux cependant qui sont entourés de gens, très affables d'une part, mais souvent ne partageant pas leur langue, leur foi, leurs traditions, leur mentalité, leurs aspirations, leur manière de voir, ces mouvements ont une signification particulière. Ils leur apportent ce qui manque: le sentiment de ne plus se sentir isolés et perdus dans une masse qui ne peut pas toujours les comprendre.

Par le Conseil Canadien de la Coopération, tous les coopérateurs de langue française du pays se rejoignent d'un océan à l'autre, se donnent les uns aux autres un appui véritablement fraternel, conférant un soutien moral aux plus éloignés, inspirant à tous une confiance et un espoir plus vifs en leur destinée et en leur vocation.

Les coopérateurs du Québec ont une grande responsabilité dans ce mouvement national. Ils sont le point de mire des autres coopérateurs du pays. Ils sont une inspiration pour les coopérateurs de langue française des autres provinces; ils sont un soutien moral. Les coopérateurs de tout le Canada et même des pays étrangers viennent chercher chez nous le secret de nos succès coopératifs. C'est pourquoi, nous n'avons pas le droit de manquer à notre tâche qui est de toujours faire mieux, et nous devons continuer à donner l'exemple de l'union et de la conjugaison des efforts en vue d'améliorer nos propres conditions de vie et de laisser quelque chose à ceux qui nous remplaceront.

Ce quatrième Congrès des Coopérateurs de langue française aura pour thème: La coordination des forces coopératives au Canada français. Des délégués de toutes les provinces canadiennes viendront faire rapport des activités des leurs en coopération au cours des derniers mois. Ils viendront chercher des mots d'ordre pour la prochaine année.

"La coopération est une formule positive de construction, fondée sur la justice et la charité", écrivait l'an dernier, à la suite du troisième Congrès des Coopérateurs, M. E. Daigle de l'*Evangéline*. "On retrouve, poursuivait-il, dans les oeuvres ni plus ni moins que la justice et la charité que les hommes eux-mêmes veulent y mettre".

Il est évident que, pour que ces principes apparaissent comme les guides des nations, ils doivent être la base de la conduite des hommes eux-mêmes, où qu'ils soient, quoi qu'ils fassent. Ces principes sont au service de l'humanité et ce sont ces principes qui rendront l'humanité meilleure.

Partout quand les hommes seront plus justes et plus charitables, la société sera meilleure. Tout coopérateur doit donc viser à perfectionner sa propre mentalité de coopérateur inspiré de ces grands principes, afin que soit assuré ainsi le perfectionnement d'un système certainement très efficace. Il nous faudra cependant continuer à le développer pour en obtenir le plus possible et éviter ainsi l'entrée chez nous d'autres formules indésirables qui sèment derrière elles la ruine et la haine.

La Coopérative Fédérée de Québec est heureuse de souhaiter aux Coopérateurs Canadiens de langue française réunis pour leur Congrès annuel à Ottawa, un franc succès dans leurs délibérations.

Aux coopérateurs agricoles de la région des Trois-Rivières

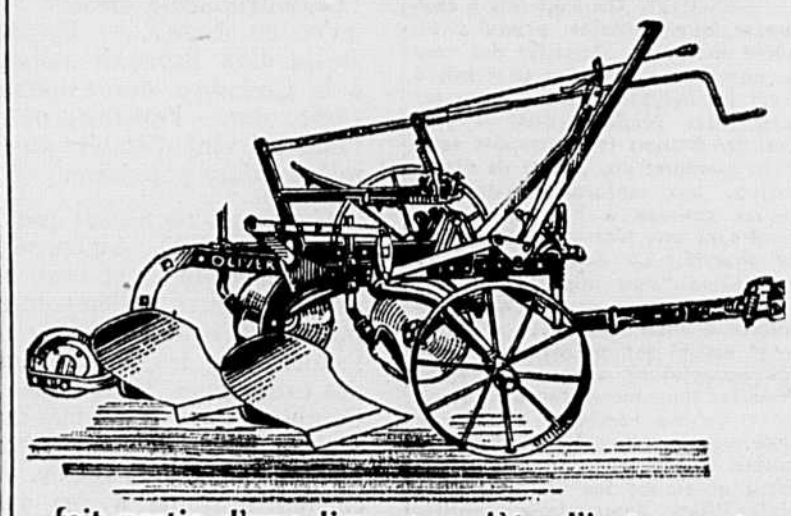
La Coopérative Fédérée de Québec invite les administrateurs et les membres des coopératives agricoles des comtés de:

Berthier,
Champlain,
Joliette,
Laviolette,
L'Assomption,
Maskinongé,
Montcalm,
Nicolet,
St-Maurice,
Yamaska,

à visiter l'exposition régionale qui se tiendra à Trois-Rivières, du 18 au 25 août prochain. La Fédérée y aura des techniciens en charge d'une exhibition des machineries Fédérée, Oliver-Fédérée et Horn-Draulic. Ces personnes seront heureuses de donner toutes les explications aux cultivateurs intéressés à ces machines aratoires.

L'AGRICULTURE PROGRESSIVE DEMANDE DES INSTRUMENTS MODERNES

La charrue Oliver-Fédérée



fait partie d'une ligne complète d'instruments aratoires remarquables par leur solidité et leur endurance. Toutes les fermes du Québec peuvent trouver une charrue OLIVER-FEDEREE qui réponde à leurs besoins.

C'est un instrument de construction simple, mais très robuste. La charrue OLIVER-FEDEREE est compacte et courte, légère de traction, facile d'opération et d'ajustement rapide.

Elle est manufacturée pour répondre à la force et à la vitesse du tracteur et présente les avantages suivants:

- **châssis pesant et très solide,**
- **roue arrière rigide ou mobile et ajustable,**
- **essieux relevés et renforcis,**
- **ajustements sur coussinets,**
- **barre d'attache ajustée par un levier,**
- **coutres spécialement traités pour garder leur coupe plus longtemps,**
- **roulement sur coussinets,**
- **parties mobiles renforcies.**

Dès que vous aurez besoin d'une charrue, renseignez-vous sur la charrue OLIVER-FEDEREE à votre coopérative locale, membre de

La Coopérative Fédérée du Québec

Idées de Construction POUR LA Ferme



CONSEILS PRATIQUES SUR LES MATÉRIAUX ET LES MÉTHODES

L'amiante a souvent été appelé le minéral "magique", et c'est particulièrement vrai quand il a été transformé en matériaux à l'épreuve du feu, des intempéries et de l'usure. Les matériaux de construction d'amiante se recommandent pour les bâtiments de ferme, non seulement parce qu'ils protègent contre l'incendie mais aussi parce qu'ils donnent un long service moyennant peu ou pas d'entretien. A la longue, ce sont en réalité les matériaux les plus économiques que vous puissiez acheter. Johns-Manville, propriétaire et exploitant des plus grandes mines d'amiante du monde, fabrique un grand assortiment de matériaux de construction d'amiante, des produits non surpassés pour de nouvelles constructions ou pour fins de rénovation.



BARDEAUX MURAUX INCOMBUSTIBLES, ÉCONOMIQUES

Les bardeaux muraux d'amiante Cedargrain vous épargnent de l'argent parce qu'ils sont incombustibles, imputrescibles, inusables. Jamais besoin de peinture pour les préserver — s'appliquent directement sur les vieux revêtements. Les Cedargrain sont parfaits pour granges et excellents pour maisons de ferme.

TOITURE QUI DURERA 35 ANS ET PLUS!

Depuis plus de 35 ans, pas un bardeau d'amiante Johns-Manville n'a brûlé — pas un ne s'est usé. C'est ce qui permet à Johns-Manville de dire que vous pouvez compter sur au moins 35 ans de service quand vous choisissez les bardeaux Durabestos pour vos toits. Faits d'amiante et de ciment, les bardeaux Durabestos protègent vos bâtiments contre les incendies qui se communiquent par le toit. Ils s'obtiennent en un choix de couleurs.



PLANCHE DE CONSTRUCTION AUX MULTIPLES USAGES

Flexboard, une planche de construction de fibro-ciment fabriquée par Johns-Manville, est un des matériaux de construction les plus utiles que vous puissiez avoir dans la ferme. Elle est absolument incombustible, à l'épreuve des rongeurs et de la pourriture. Facile à clouer et à scier, elle est forte et tenace. Elle se prête aux usages les plus variés, à l'intérieur et à l'extérieur.

TOITURE EN ROULEAUX À L'ÉPREUVE DU FEU

Une des formes les plus économiques de toiture à l'épreuve du feu est la toiture d'amiante en rouleaux Johns-Manville. Elle a pour base un feutre de fibre d'amiante. Elle résiste au feu et à la pourriture . . . donne de nombreuses années additionnelles de service.

DÉPLIANTS GRATUITS. Des dépliants instructifs décrivant les matériaux de construction d'amiante énumérés ci-dessus s'obtiennent de votre détaillant Johns-Manville ou directement de Canadian Johns-Manville, Dépt. 223 Edifice Sun Life, Montréal.

B-190F

MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION *d'amiante* Johns-Manville



Les clubs 4-H de la province de Québec se sont réunis en congrès annuel, la semaine dernière, en l'hôtel Mont-Royal, à Montréal. Ils ont exposé les meilleurs des travaux d'artisanat exécutés au cours de l'année terminée. Sur cette photo, on voit Son Excellence Mgr Paul-Emile Léger, archevêqque de Montréal, qui s'intéresse aux exhibits que lui montre une des exposantes. Son Excellence est accompagnée de l'honorable Paul Sauvé, ministre du Bien-être et de la Jeunesse, et MM. Raoul Guérette et Roland Bock, présidents conjoints du congrès.

LE CONGRES DE VERCHERES

Le nombre fait la force de l'association professionnelle

Emouvante allocution de Son Excellence Mgr Forget — Bénédiction d'un drapeau — M. Samuel Audette parle au nom de la Confédération — Plusieurs résolutions adoptées, dont une demande de nouveau une loi de convention collective — M. René Dubuc présidait ce congrès

L'U.C.C. du diocèse de Saint-Jean avait choisi cette année, pour son congrès annuel, le joli village de Verchères, qui s'étend sur la rive sud du Saint-Laurent. Par une température idéale qui mettait en valeur les richesses de la région, 300 membres de l'U.C.C. et autant de membres de l'U.C.F. se sont rendus, les uns à la salle paroissiale, les autres au couvent nouvellement érigé, pour y tenir leurs assises.

MGR FORGET

La journée débuta par une messe d'ouverture, célébrée par S. Exc. Mgr A. Forget, dans l'église Saint-François-Xavier, remplie à capacité. Présentée par M. l'abbé A. Gareau, curé de la paroisse, qui souhaita en même temps la bienvenue aux congressistes, S. Exc. prononça une remarquable allocution. "Je suis avec vous, dit-il, pour accomplir mon devoir avec grand coeur et avec joie, pour une raison très importante : sur cette réunion des membres de la classe agricole, sur les vertueuses mères de famille, je veux, en cette vigile de l'Assomption, faire descendre une bénédiction que j'ai sollicitée, durant la messe, par l'entremise de la Vierge Marie, et par celle de saint Isidore, votre patron, en l'honneur de qui j'ai célébré le saint sacrifice. Durant cette journée de réflexion et de méditations sérieuses sur vos problèmes, vous discuterez sensément, peut-être avec des divergences d'opinion, mais toujours avec charité. Que cette journée soit féconde pour vos champs, pour votre famille, pour vos idées".

Monseigneur parle longuement ensuite de la fierté rurale. "Autrefois, dit-il, des soldats venus de France, guerroyaient quelques années contre les sauvages et retournaient dans leur patrie en rapportant le souvenir d'un pays de glace et de misère. A un moment donné, par le bon vouloir du roi de France et la grâce de Dieu, les soldats vinrent pour rester. Ils sont devenus des cultivateurs et des cultivateurs stables. Dans Verchères, combien d'entre vous ne peuvent-ils pas dire : "Nous sommes habitants de la terre que nous possédons depuis l'ancêtre qui a défriché, ensemencé, canalisé, et cela depuis plus de deux cents ans. Quelle fierté ne doit pas être la vôtre !

"Dans un discours prononcé devant les délégués de la Fédération des coopératives italiennes, Sa Sainteté le pape Pie XII disait, il y a quatre ans, en répétant les paroles de Virgile à ses contemporains : "Agriculteurs, mes amis, agriculteurs, mes frères, que vous seriez heureux si vous pouviez réfléchir au bonheur que peut vous donner la terre ! Le pape, qui est prisonnier au palais du Vatican, prisonnier de ses hautes fonctions, sent le besoin de s'évader vers les champs et leur fécondité. "Que vous êtes fortunés !", leur dit-il.

"S'il faut aimer la terre il faut aussi la nourrir avec science, donc il faut la connaître, il faut instruire ses fils, les pousser vers les maisons d'éducation, les collèges agricoles, particulièrement fondés pour la classe agricole, où nos jeunes apprennent le goût, la fierté de la profession rurale. Même s'ils ne vont pas jusqu'au fond de la science agricole, ils amorceront l'inquiétude de la question agricole, ils se prépareront à la profession.

Il faut aujourd'hui faire preuve d'esprit d'adaptation et de sollicitude, réfléchir, économiser, employer son capital à rajeunir l'entreprise, agrandir le domaine, agir avec prudence, éviter de compromettre l'avenir de la famille, qui est le premier bien.

"Ce ne sont pas des spéculateurs cupides, mais des vendeurs de produits indispensables qu'il faut à la nation. Résistez à la tentation diabolique du gain facile dans les périodes de transition, chassez la tentation. Ce qui rapporte, ce qui demeure, ce qui dure, c'est ce qui vient du travail patient, non pas la spéculation qui se fait sur les produits agricoles. Il faut toujours revenir à la loi qui ordonne de gagner son pain à la sueur de son front.

"Les défaillances des enfants sont souvent imputables aux parents qui mettent trop tôt leurs enfants au travail, en les retirant des études vers l'âge de dix ans. C'est là une grande erreur que de négliger la formation intellectuelle, morale, professionnelle et spirituelle de ceux qui seront un jour des hommes avec des puissances éternelles.

Voilà la manière dont il faut aimer la terre, qui est une grande blessée. A cause du péché originel, elle est devenue une terre maudite qui produit des ronces et des épines. Il faut s'acharner sur elle pour en arracher son pain, non comme l'esclave sur la glèbe, mais comme le clinicien au-dessus du patient."

Mgr continue en commentant les paroles du Souverain Pontife, qu'il cite. Il insiste sur la coopération des hommes de science, les agronomes, pour parer aux dégâts que les fléaux causent à l'agriculture, pour enrayer les troubles qui rongent les moissons.

Il montre ensuite la nécessité de bien vivre pour bien mourir, afin de posséder l'unique nécessaire, et rappelle que ceux qui se gardent chastes longtemps pour fonder des foyers heureux, sont des ruraux. "Pour vivre heureux, aimez la terre; pour garder bons les enfants qui vous appartiennent, soyez fidèles à la terre. C'est là la spiritualité des foyers ruraux. Elever de bons enfants, c'est l'affaire des parents unis."

Puis, Son Excellence parle des avantages retirés de l'U.C.C. dont la cotisation a été augmenté, mais qui le rendra bien en services. On a vu, il y a quelques années, ce que l'association professionnelle a pu faire devant l'ascension des prix. Mais pour qu'elle rende service, il faut que l'association ait des dirigeants forts, bien secondés, représentant l'électorat qui obtiendra ce qu'il faut des politiciens.

Devant le besoin de l'association professionnelle, le sentiment d'égoïsme doit être banni. "Je veux participer au bien commun. Pour recevoir ma part de bénéfice, je ferai ma part de sacrifice."

Mgr Forget procéda ensuite à la bénédiction d'un drapeau, qui figura quelques minutes plus tard à la tête du défilé des membres de l'U.C.C. se rendant à la salle du congrès. Sur l'estrade prirent place, l'aumônier général de l'U.C.C., le Père Lebel; le vice-président général, M. Samuel Audette; le président diocésain, M. René Dubuc; M. J.-P. Beauchemin, maire de la paroisse de Verchères; M. G. Bourdon, président de la Fédération de Valleyfield; M. G. Giroux, agronome et propagandiste de la fédération; et plusieurs autres.

M. DUBUC

Le congrès fut ouvert par M. R. Dubuc : "Le congrès de la classe agricole du diocèse a bien débuté. Nous avons sollicité les grâces du Très-Haut. Il faut maintenant fournir une collaboration intelligente et charitable afin de tirer le meilleur parti possible des discussions en cours." M. Dubuc souligne ensuite que le nombre des effectifs de l'U.C.C. dans le diocèse de Saint-Jean a baissé dans quelques paroisses, et que c'est déplorable à une période qui contient tant d'incertitude, de voir

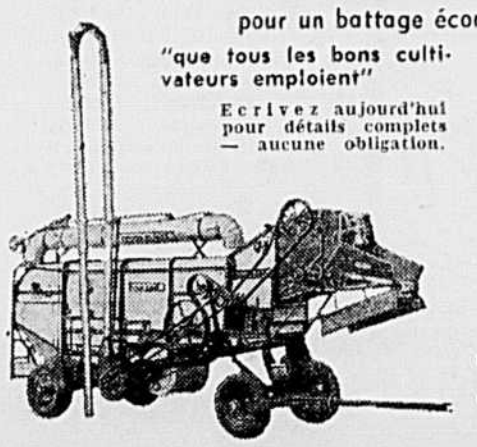
(Suite la page 16)

LA BATTEUSE QU'IL VOUS FAUT

pour un battage économique et rapide

"que tous les bons cultivateurs emploient"

Ecrivez aujourd'hui pour détails complets — aucune obligation.



Vous serez étonnés de la grande efficacité de la Batteuse Métallique FORANO. Malgré le peu d'attention nécessaire et de force motrice requise, cette machine accomplit un travail supérieur dans la séparation complète des grains et donne un rendement égalant celui des modèles plus gros et plus dispendieux.

FORANO LIMITEE Plessisville, P.Q.

Le Canadien français et la Coopération

Quatrième congrès annuel du Conseil Canadien de la Coopération, à Ottawa, les 20 et 21 août

Quelques jours seulement avant le congrès international des Caisses populaires de Lévis, se tiendra à Ottawa le quatrième congrès canadien des coopérateurs de langue française, les 20 et 21 août, à l'Université d'Ottawa. Ces deux journées mettront en lumière l'expérience acquise à date dans le domaine de la coopération par les Canadiens français.

En effet, la première partie de ces importantes assises, organisées par le Conseil canadien de la coopération en collaboration avec le Centre social de l'Université d'Ottawa, sera consacrée à l'étude des réalisations coopératives des Canadiens français des différentes provinces, ainsi que des expériences multiples faites à date dans la coordination des activités tant éducatives qu'économiques.

Les séances se tiendront sous la présidence de M. Henri-C. Bois, Dr. Sc.Agr., président du Conseil canadien de la Coopération et gérant général de la Coopérative Fédérée de Québec.

Le conférencier d'honneur au banquet du dimanche soir sera M. Robert Gauthier, directeur de l'enseignement français de la province d'Ontario.

De nombreuses personnalités du mouvement coopératif du Québec et de plusieurs provinces prendront part à ce congrès, qui marquera une nouvelle étape dans la marche progressive du mouvement coopératif au service de notre peuple.

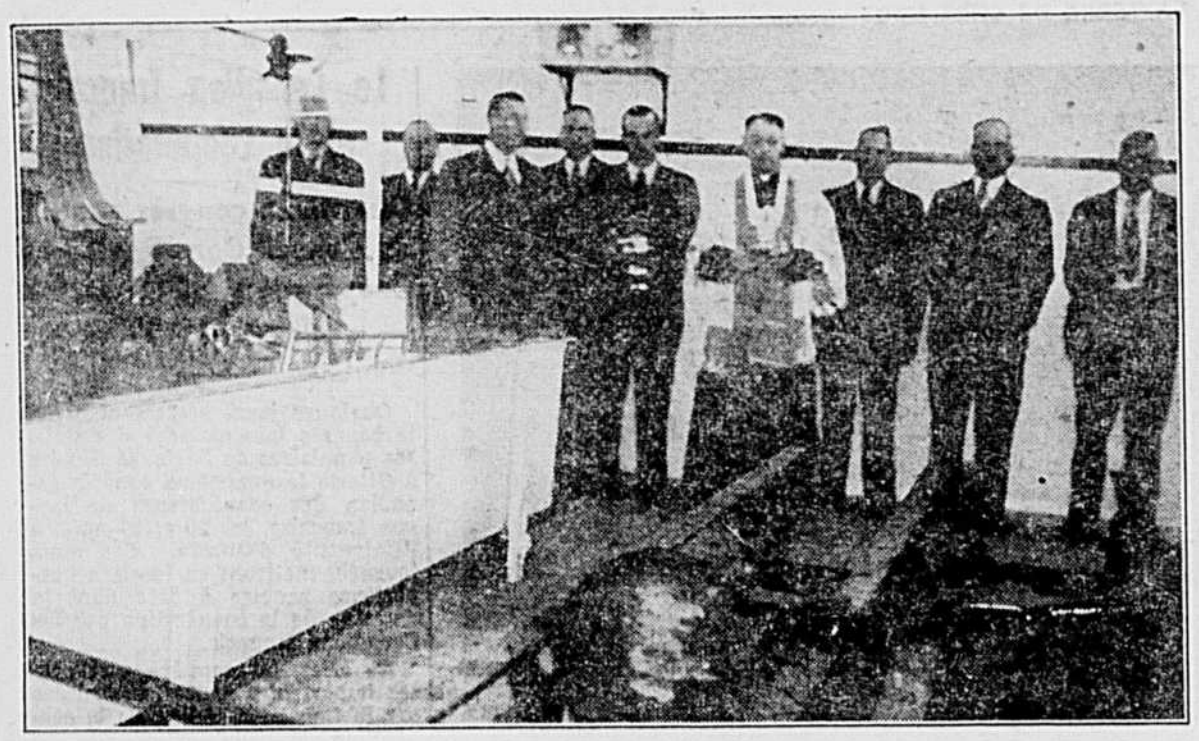


Le nouveau président provincial des clubs 4-H, M. Gilles Roy, de Drummondville.

Départ de colons vers l'Abitibi

Il y a eu plusieurs départs de colons pour l'Abitibi, au cours de la semaine dernière. Un premier groupe parti de Québec comprenait 31 chefs de famille et 3 familles complètes, comprenant 15 dépendants, celles de MM. Wilfrid Morin, de Sayabec, Joseph-L. Sirois, de Rivière-du-Loup, et Eugène Richard, de St-Onésime de Kamouraska. Les chefs de famille viennent des diocèses de Rimouski, Québec et Chicoutimi. Un second groupe, de 11 adultes et 13 enfants, ainsi que deux autres chefs de famille et un célibataire, a pris le train pour la même destination, quelques jours après. Ce sont les familles de MM. Adélard Daigle, de Québec, Lucien Daigle, Patrice Poulin et Florian Daigle, de Saint-Benjamin de Dorchester, Lionel Bérubé et Norbert Duchesne, de Rimouski. Toutes, sauf la dernière qui s'en va à Clermont, s'établiront à Despinassy.

Comme à l'accoutumée, le service du placement du ministère de la colonisation, service dirigé par M. Paul-Eugène Boutin, reçut les familles partantes à la Maison du Bûcheron de l'U.C.C. où elles prirent le souper. Parmi les dirigeants du ministère qui assistaient au départ on remarquait M. l'abbé Arthur Fortier, directeur des services sociaux, M. Camille Roy, comptable, Paul-Eugène Boutin, Edouard Desroches et autres.



Cette photo a été prise pendant la cérémonie de bénédiction de la fromagerie coopérative de St-Bruno, Lac St-Jean. On reconnaît, de gauche à droite, MM. Théophile Bouchard, maire de St-Bruno; Jos. Bouchard, président de la Fédération de l'U.C.C. du Saguenay; Georges-Aimé Girard, secrétaire-gérant, Ls-Henri Harvey, fabricant; Jean-Joseph Lajoie, président; M. l'abbé Alphonse Tremblay, curé; MM. Adélard Munger, Lorenzo Paradis et Aimé Bouchard, directeurs.

Bénédiction d'une fromagerie coopérative à Saint-Bruno, Lac St-Jean

Ces jours derniers, M. l'abbé Alphonse Tremblay, curé de St-Bruno, a procédé à la bénédiction d'une fromagerie coopérative construite par l'Industrieuse de St-Bruno, Lac St-Jean.

Le projet de cette construction avait été lancé par le syndicat paroissial de l'U.C.C. et étudié dans les équipes d'étude de rangs.

Cette fromagerie coopérative peut recevoir 30,000 livres de lait par jour. Son coût est de $50,000 et ses dimensions de 50 pieds par 83 pieds. C'est une des plus magnifiques constructions de la région.

Le syndicat coopératif "L'Industrieuse", propriétaire de cet immeuble, fait honneur à ses 56 membres qui ne semblent pas reculer devant le progrès.

Un grand nombre de cultivateurs assistaient à la bénédiction. Mentionnons M. Jean-Joseph Lajoie président, M. Armand Bouchard vice-président, MM. Adélard Munger, Pierre-Eugène Duchesne, Lorenzo Paradis, Antonio Bouchard et Pierre Gagnon, directeurs; MM. Philippe Munger, Roméo Tremblay et Lucien Bouchard, surveillants. M. Georges-Aimé Girard, secrétaire-gérant était aussi présent. M. Joseph Bouchard, représentait la Fédération de l'U.C.C. du Saguenay.



"L'Industrieuse", fromagerie coopérative de St-Bruno, Lac St-Jean, dont la bénédiction a eu lieu dernièrement.

Formation d'une Fédération provinciale des jardiniers maraîchers du Québec

Les associations de jardiniers maraîchers de Montréal, Québec et Sherbrooke viennent de constituer la Fédération provinciale des jardiniers maraîchers du Québec. Monsieur Adrien Moquin a été élu président de cette fédération. Telle est la nouvelle qu'annonçait dimanche dernier le secrétaire de cette nouvelle société, M. Alphonse Couture, au cours du pique-nique annuel de cette société.

Invité à prendre la parole, l'hon. Laurent Barré, ministre provincial de l'Agriculture, a félicité les maraîchers de leur esprit d'union et de leur désir d'améliorer la mise sur le marché de leurs produits, principalement par la construction d'un marché central à Montréal. A ce sujet, M. le ministre a réitéré son engagement formel d'aider à la réalisation de ce projet dès que la cité de Montréal et le Gouvernement fédéral voudront bien faire leur part. En terminant, M. Barré a insisté sur l'importance, surtout de nos jours, pour tous les citoyens, d'avoir un sens profond des responsabilités.

Ce pique-nique a eu lieu chez M. Gérard Bourdon, président diocésain de l'U.C.C., à Châteauguay. Plusieurs centaines de personnes étaient présentes. Il y eut grand-messe, dîner champêtre, assemblée et puis divers concours sportifs.

Au cours de l'assemblée, en plus des orateurs déjà mentionnés, ont pris la parole M. le président Adrien Moquin, M. Marcel Monette, député fédéral de Mercier; M. Hercule Riendeau, député provincial de Laprairie-Napierville; M. A. Laberge, député de Châteauguay; M. Paul Boudrias, de l'Abord à Plouffe; et M. l'abbé P. Desmarchais, aumônier des caisses populaires et des maraîchers de Montréal. M. Edgar Ross, de Ste-Dorothée, agissait comme maître de cérémonie.

Programme . . .

(Suite de la page 1)

tion d'un film sur les Caisses populaires.

9.00 P.M. Jeu scénique à Lévis.

DIMANCHE, LE 27 AOUT 1950

11.00 A.M. Messe en plein air.

12.30 P.M. DINER—Allocution des officiels. Présentation de la vie du fondateur des Caisses populaires, le Commandeur Alphonse Desjardins, par l'Honorable C. Vaillancourt.

3.00 P.M. Bénédiction de l'Edifice Desjardins.

4.00 P.M. Pèlerinage sur la tombe du fondateur des Caisses populaires.

9.00 P.M. Jeu scénique.

Inauguration de deux édifices

Deux édifices seront inaugurés à l'Exposition provinciale de Québec, cette année. Ce sont le Palais de l'Agriculture et le Colisée, qui peut recevoir entre 12,000 et 15,000 spectateurs. L'exposition de 1950 est tout spécialement dédiée à l'Agriculture. Elle aura lieu du 1er au 10 septembre. On y annoncera les résultats des concours du Mérite agricole et du Mérite des Colons.

Le concours annuel des fromageries

La qualité du fromage a baissé depuis le début de l'année

Une somme de $1,500 offerte par le ministère de l'Agriculture sera distribuée en prix aux fabricants de fromage qui auront conservé le plus de points au concours annuel des établissements laitiers. Les juges sont présentement à l'oeuvre et les résultats seront connus à l'automne. Des prix spéciaux seront aussi accordés, grâce à la générosité de maisons d'affaires.

Ce concours, par l'émulation qu'il crée chez les concurrents, devrait contribuer à l'amélioration de la qualité de notre fromage, laquelle est indispensable à l'obtention de débouchés permanents et rémunérateurs. Il est cependant regrettable de constater un fléchissement dans la qualité de notre fromage pour les cinq premiers mois de l'année.

On espère toutefois que durant la période la plus active de fabrication, soit de juin au mois d'octobre, on reprendra au moins une partie du terrain perdu. Les propriétaires ou gérants de fromageries sont instamment priés de surveiller les conditions de la fabrication durant le reste de l'année, qu'ils prennent part ou non au concours. De même les cultivateurs devraient avoir à coeur le bon renom de leur établissement laitier et s'efforcer de livrer une matière première propre et bien conservée.

Les juges du concours sont MM. André Martin, professeur de technologie à l'Ecole de Laiterie de Saint-Hyacinthe, J.-Ls Bélanger, assistant inspecteur général des établissements et produits laitiers et Ernest Proulx, Inspecteur régional.

Recommandations faites aux producteurs de tomates pour l'industrie des conserves

Bientôt les producteurs de tomates, qui sont liés par contrat avec les conserveries, livreront leurs productions respectives. La cueillette de ce produit débute généralement dans la troisième semaine du mois d'août pour se continuer, sans interruption, jusqu'aux premiers jours d'octobre.

A cet effet, la direction de la division des conserves alimentaires du ministère provincial de l'Agriculture désire attirer l'attention des producteurs sur les mesures prises par la division des fruits et des légumes, service des marchés du ministère fédéral de l'Agriculture, pour appliquer, dans toute leur rigueur, les règlements concernant les fruits et les légumes transformés, édictés conformément à la loi des viandes et des conserves alimentaires, en ce qui regarde la mise en conserve des produits de la tomate.

Ces règlement stipulent que le jus de tomate et le cocktail au jus de tomate, examinés suivant la méthode Howard, ne doivent pas présenter de filaments de moisissure dans plus de 25% des champs microscopiques, puis la purée, la pulpe, le catsup et la pâte de tomate 50%. Ce qui veut dire que tout conserveur s'occupant de la fabrication de ces produits risque de voir confisquer toute ou partie de sa production si les pourcentages de moisissure dépassent ces limites prévues.

Ces règlements stipulent aussi que la conserve de tomates ne doit être faite qu'avec des tomates propres, saines, fermes et rouges-mûres, et que le solide de tomates égouttées ne doit pas être inférieur à 65% pour la qualité de fantaisie, 60% pour la qualité de choix et 50% pour la qualité régulière.

Le conserveur sera par conséquent dans l'obligation d'être plus sévère pour la réception de ce produit. Il devra surtout n'accepter que des tomates exemptes de maladies ou de plaies causées par les insectes ou autre agent destructeur pouvant créer un milieu propice au développement rapide des moisissures et entièrement débarrassées de toute partie végétale telle que pédoncules, etc. Il y va donc de l'intérêt du producteur d'aider le conserveur dans la mesure du possible en laissant sur le champ tout fruit avarié et n'apporter à la conserverie que ceux qui sont sains et mûrs après les avoir débarrassés de leur pédoncule, communément appelé dans nos campagnes la "queue de la tomate".

Le consommateur exige, de plus en plus, une conserve dont la pureté et la qualité ne laissent rien à désirer. Il est le maître puisque c'est lui qui paie et il faut lui offrir le produit qu'il demande. S'il ne le trouve pas chez nous, il ira le chercher ailleurs et il le trouvera.

Devant ces faits, les producteurs et les conserveurs du Québec doivent réaliser qu'ils deviennent plus que jamais solidaires les uns des autres et qu'ils doivent con-

(suite à la page 18)

Brevets d'invention
MARQUES de COMMERCE
DESSINS de FABRIQUE
en tous pays.
MARION & MARION
Raym.-A Robic - J.-Alf. Bastien
3467, rue Simpson
MONTREAL

ÉPHÉMÉRIDES

Des numéros publiés par "La Terre de Chez Nous" le 20 août 1930 — il y a vingt ans — le 21 août 1935 — il y a quinze ans — et le 21 août 1940, — il y a dix ans — nous avons tiré les notes qui suivent:

Voilà vingt ans . . .

En éditorial, M. Albert Rioux, directeur diocésain de l'U.C.C. pour Rimouski, suggère que la prochaine campagne des cours abrégés d'hiver portent sur l'industrie laitière : "Quand notre production laitière, dit-il, sera organisée pour satisfaire notre consommation domestique et concurrencer les produits de la Nouvelle-Zélande et du Danemark sur les marchés étrangers, il sera temps de donner des cours abrégés sur les productions secondaires et les industries féminines."

* * *

Il y a vingt ans, le fromage de Belleville, Ontario, obtenait toujours la préférence des consommateurs : qualité uniforme et bonne conservation. "La Terre de Chez Nous" en faisait l'observation. Aujourd'hui, nos fromagers exposent leurs produits à Belleville et remportent assez souvent les premiers prix.

Voilà quinze ans . . .

On signale en Abitibi l'initiative d'une dizaine de colons de la Rivière Solitaire qui ont eu l'idée de faire la corvée pour défricher leurs lots. Ils préparaient une acre et tiers de terrain par jour.

* * *

En éditorial, M. Gérard Filion dénonce la plaie des parasites, des intermédiaires entre le cultivateur et le consommateur et propose comme remède la pratique de la coopération par les producteurs et ceux qui achètent leurs produits.

Voilà dix ans . . .

Première manchette de notre journal :

"L'enregistrement national s'accomplit sans incident à travers tout le pays".

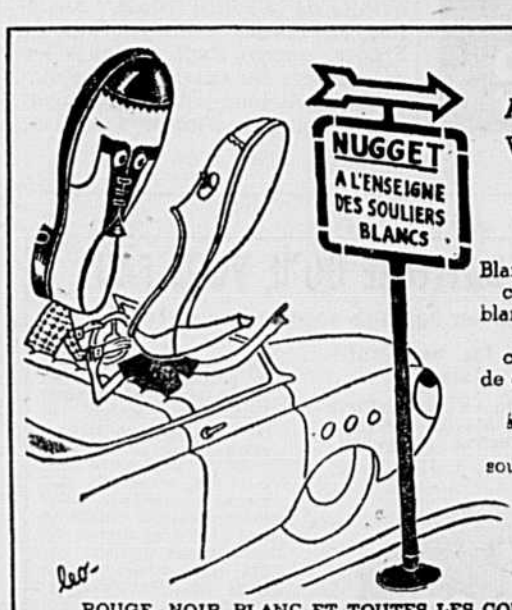
* * *

S. E. le cardinal Villeneuve et l'hon. Adélard Godbout assistent ensemble au congrès de l'U.C.C. de l'Abitibi.

* * *

Un deuxième voyage de liaison française aura lieu, cette année, vers la région de la Rivière-la-Paix, sous la direction de l'infatigable abbé C. Saint-Pierre.

PEINTURE GARANTIE
directement du manufacturier
$3.00 le gallon
VERNIS — ÉMAIL
Demandez notre liste de prix
Cie de Peinture et Vernis
"ENO"
8614 de l'Épée
MONTREAL 15

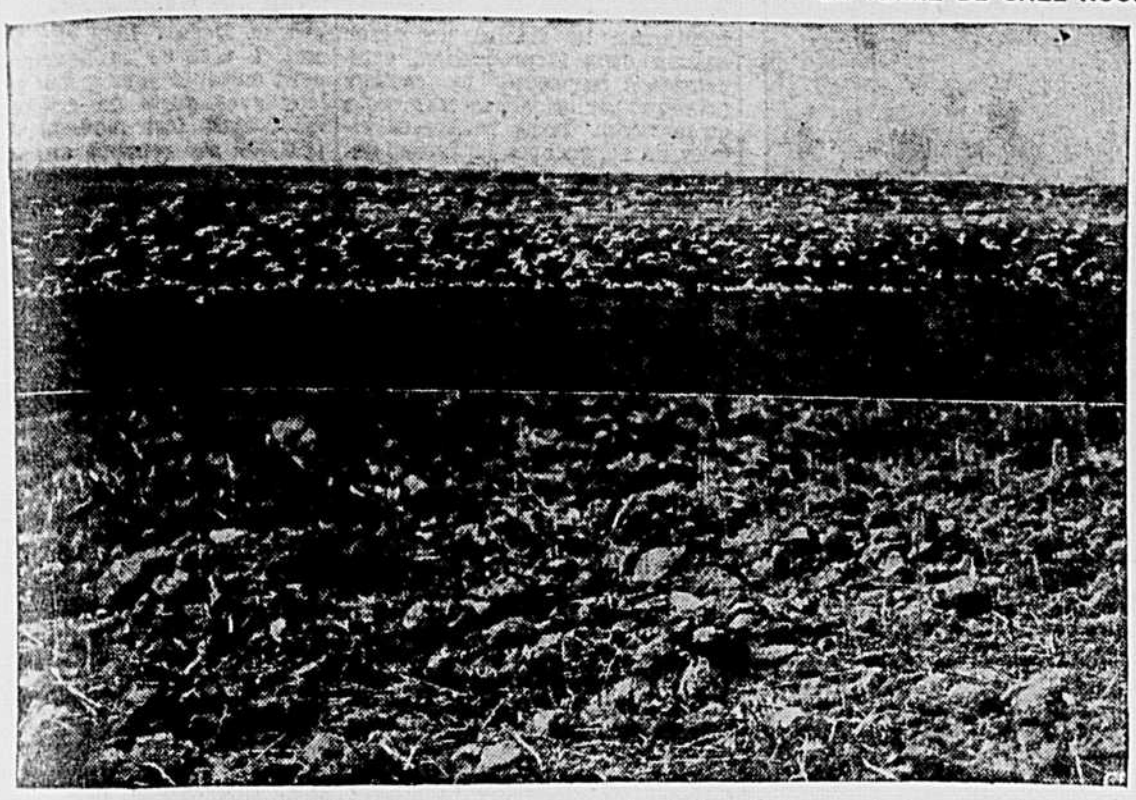


AUCUN DOUTE !
Voici le chemin de la Blancheur !

Le nouveau Nettoyeur Blanc Tout-Usage NUGGET conserve le blanc plus blanc. Le Brun et le Noir NUGGET font briller le cuir de couleur. Chacun de ces polis est facile à employer . . . il est économique . . . durable. Naturellement pour les souliers tout blancs, il n'y a rien de mieux que le Blanc à Chaussures Tout-Usage NUGGET.

ROUGE, NOIR, BLANC ET TOUTES LES COULEURS DE BRUN 6F-50

Avez-vous appliqué "NUGGET" sur vos souliers ce matin?



LES RAVAGES DES SAUTERELLES — La région de "Lucky Lake", à 120 milles au sud de Saskatoon, n'a pas été aussi chanceuse que son nom peut le laisser croire. Les sauterelles, comme on peut le voir dans la photo du bas, n'ont rien laissé. Les récoltes entières ont été ravagées. Les habitants de la région n'ont cependant pas perdu tout espoir en apercevant les hirondelles de mer (dans la photo du haut) qui ont vite fait de déloger les sauterelles et il va sans dire, de prendre des repas plantureux.

(Photo C.P.)

Double congrès de Québec-Nord tenu à Loretteville et à Saint-Basile

Présence du R.P. Lebel, M. L.-P. Poulin, Camille Bouchard — Congrès présidé par M. Delphis Marois

Deux congrès régionaux de l'U.C.C. ont eu lieu les 7 et 8 août derniers à Lorretteville, près de Québec, et à Saint-Basile, dans le comté de Portneuf, dans le territoire de la Fédération de l'U.C.C. de Québec-Nord. Ils ont remporté un grand succès et seront profitables à quelque 400 cultivateurs qui y ont pris part. Aux deux endroits le congrès était présidé par M. Delphis Marois, président de la Fédération, et le programme suivi était le même.

En arrivant au lieu du congrès, les cultivateurs purent assister à une messe spéciale. Ils entendirent un sermon prononcé par M. l'abbé Marois, aumônier diocésain. M. l'abbé Marois a parlé de la doctrine sociale de l'Eglise dans ses applications à notre problème rural. "Ecoutez la voix de l'Eglise, dit-il, c'est une voix désintéressée qui veut le bonheur de tous les cultivateurs".

A Loretteville, c'est M. l'abbé Sylvain qui souhaita la bienvenue aux congressistes, puis M. le maire. M. Louis-Philippe Poulin, secrétaire général adjoint de l'U.C.C., donna une conférence sur le problème de nos marchés. Son travail, fort documenté, établissait l'importance de notre marché domestique et celle des marchés extérieurs. Définitivement, les cultivateurs devront travailler à mieux satisfaire le consommateur canadien, parce que le marché domestique des vivres ne peut faire que se développer. Quant aux marchés extérieurs, il semble que le marché anglais — le principal pour nous depuis bien des années — se dérobe graduellement et qu'il nous faudra modifier nos standards pour prendre place sur l'immense marché des Etats-Unis.

M. Camille Bouchard, propagandiste des cercles de jeunes éleveurs, était l'autre orateur invité. Il a encouragé les jeunes à s'enrôler en grand nombre dans l'U.C.C. "L'avenir est aux jeunes, dit-il. L'U.C.C. sera d'autant plus forte que les jeunes y seront plus nombreux".

Les rapports usuels ont été présentés par le propagandiste, M. Jean-Marie Jobin. Le secrétaire de la Fédération, M. Guy Hamel, présenta un magnifique travail qui pourrait s'intituler : "Pour cultiver avec profit et avantage, il faut d'abord cultiver les cerveaux et la famille". M. Hamel expliqua brièvement les raisons pour lesquelles les parents cultivateurs doivent voir à ce que leurs enfants aient une instruction adéquate.

Les mêmes orateurs ont participé au congrès de Saint-Basile, où les congressistes ont été chaleureusement accueillis par M. l'abbé Corriveau. Le R.P. Lebel, s.j., aumônier général de l'U.C.C., expliqua brièvement le beau rôle joué par l'U.C.C. dans la province. Il dit pourquoi les cultivateurs doivent se faire membres de l'association professionnelle. L'U.C.C. joue son rôle non seulement sur le plan provincial mais sur le plan national, puisqu'elle est membre actif de la Fédération canadienne de l'agriculture, et encore sur le plan international, vu que cette dernière participe aux débats de la Fédération internationale des producteurs agricoles. Le Père Lebel a aussi parlé de l'établissement rural. "C'est le premier devoir des parents, dit-il, de préparer l'avenir de leurs enfants".

L'assemblée générale des délégués des syndicats formant la Fédération de l'U.C.C. de Québec-Nord avait lieu hier.

L'Ecole de laiterie perd son étable

La grande étable de l'Ecole de laiterie de la province à Saint-Hyacinthe, évaluée à quelque soixante mille dollars, a été complètement détruite par les flammes, au cours d'un incendie, le 10 août. Les pompiers, dirigés par le chef Adrien Malo, réussirent à empêcher les flammes de se communiquer à une porcherie et à une petite laiterie situées tout près. La cause de l'incendie n'a pas été déterminée officiellement, mais comme des hommes avaient battu du grain dans la grange durant l'avant-midi, on croit qu'une étincelle ou une pièce de machinerie surchauffée peuvent avoir mis le feu. Les vaches, au nombre d'environ 50, étaient toutes au pâturage et les cinq chevaux et le taureau qui se trouvaient dans l'étable ont pu être sauvés. La bâtisse est une perte complète, ainsi qu'une assez grande quantité de paille d'orge, toute la récolte de foin, y compris la deuxième récolte de luzerne qu'on venait d'engranger. On espérait pouvoir sauver le contenu d'un silo et les bâtisses voisines. Le grain battu était transporté à mesure dans un grenier au-dessus de la porcherie de sorte qu'il fut épargné.

Le congrès des Chambres de commerce

Le congrès provincial annuel des Chambres de commerce aura lieu à Toronto les 24, 25, 26 et 27 septembre prochains. Le thème du congrès portera sur "Nos responsabilités sociales" vis-à-vis la libre entreprise, dans le fonctionnement de la libre entreprise; "ce que la société attend de la libre entreprise" et enfin "l'ère des risques sociaux".

Moindre récolte de pommes cette année

Réunion d'été de la Société de Pomologie — Une campagne de publicité

La Société pomologique et fruitière a tenu sa réunion annuelle d'été. En dépit d'une température plutôt pluvieuse, ce fut un succès. Environ 175 autos encombraient même les routes de Missisquoi. Il y eut visite de l'entrepôt de Farnham, propriété de la Société coopérative des Pomiculteurs, puis tournée des jeunes vergers commerciaux de Frelighsburg, enfin rendez-vous officiel chez M. M.-H. Hudon, à Dunham. Une accalmie de la pluie permit une démonstration de saupoudrage. Et puis les nombreux congressistes se réunissaient au lac Selby pour une réunion d'étude et de récréation.

M. J.-Ed. Duchesne était le principal rapporteur. Il a analysé les prévisions de notre prochaine récolte fruitière au Canada et surtout dans la province. Alors qu'aux Etats-Unis la récolte de pommes sera cette année à peu près celle de l'an dernier, avec des réductions considérables du rendement en pêches, prunes, cerises, la récolte commerciale des pommes du Québec pourra atteindre 1,790,000 minots, soit 715,000 minots de moins que l'an dernier, surtout des McIntosh et Fameuses. On estime donc cette récolte comme suit: 550,000 minots de variétés hâtives et semi-hâtives, 900,000 minots de McIntosh, 225,000 de Fameuses, et 115,000 minots d'autres variétés.

D'après les prévisions, environ un tiers des McIntosh seront entreposées au froid immédiatement après la cueillette, ce que l'on considère déjà comme un record et un acheminement pour stabiliser notre marché des pommes. La construction des frigorifiques de Farnham, Châteauguay et quelques autres dans Rouville autorise pareille espérance.

M. Duchesne a annoncé l'organisation d'une campagne de publicité en faveur de la pomme au coût d'à peu près $6,000. Quelques minutes plus tard, M. Michel Normandin devait aborder le même sujet et expliquer la nature de cette campagne.

Au chapitre de la production, M. Roger Desmarteau, du ministère provincial de l'Agriculture, a donné des explications sur le caractère des parcelles expérimentales dont il s'occupe dans la région.

Rappelons que le succès de cette journée de visites et d'études est dû surtout à MM. M.-H. Hudon, Gérard Lagacé, Bernard Lanctôt, R. Côté, J.-E. Duchesne et Jacques Berthiaume. M. F. Stevenson, président de la société, présidait la réunion. Une centaine de producteurs américains étaient présents. Soulignons la distribution d'une fine liqueur: le cidre de Rougemont.

Agronomes reçus "Au Petit Duc"

Dans la province, 30,000 cultivateurs pratiquent une agriculture que l'on peut assimuler, plus ou moins, à celle du nord de Montréal. D'où l'importance d'étudier les problèmes de l'agriculture des comtés de Labelle, Terrebonne et du nord de Montcalm.

Cette étude a été l'objet d'un forum organisé par la section de Montréal de la Corporation des agronomes, au cours d'une récente fête champêtre tenue "Au Petit Duc", coquette hôtellerie que possède M. Jean Lapointe, au lac Quenouilles, entre Sainte-Agathe et Saint-Jovite.

Une cinquantaine de personnes étaient présentes à cette réunion. Messieurs les agronomes de la région, MM. Albin Noël, Victor Racine et Anthime Charbonneau ont pris une part active au forum, de même que MM. P.-N. April et Ed. Brisebois, celui-ci de Québec.

Les orateurs ont précisé les caractéristiques et les tendances de l'agriculture régionale: vers Mont-Laurier et Ferme-Neuve, de l'industrie laitière; autour de l'Annonciation et l'Ascension, d'importantes cultures de pommes de terre; dans le sud Saint-Jovite et Sainte-Agathe, une aviculture de plus en plus développée.

A ces productions principales s'ajoutent des cultures horticoles que l'on veut intensifier d'année en année: récoltes de petits fruits, car depuis trois ans l'on a planté 200,000 fraisiers, des cultures de choux, tomates, carottes, etc. La grande spécialité à développer est cependant la production des pommes de terre "Montagne Verte", pour la semence (culture par unités de tubercules), et la consommation, avec ou sans entreposage. M. Gérard Beauchamp a souligné que "le Nord devrait fournir Montréal de pommes de terre".

Jusqu'ici l'élevage du mouton a connu des succès mitigés à cause surtout des méfaits des chiens.

A la suite du forum, il y eut visite de quelques fermes, particulièrement celles de MM. Lucien Campeau, J.-Edmond et Léon Piché. Cela a permis de voir l'importance de la culture de la luzerne, et même du lotier, légumineuse plus résistante que la luzerne, qui s'accommode mieux que celle-ci des sols peu fertiles. Par ailleurs, M. A. Charbonneau a révélé la présence de 4,000 arpents actuellement plantés de millet, dans le nord du comté de Montcalm, plante qui doit être utilisée comme pacage, ensilage, foin et récolte de la semence. Ces cultures semblent tout à fait profitables. La production intensive des herbages fourragers peut contribuer largement au succès de l'agriculture régionale, même s'il faut recourir au ladino, au seigle d'automne, etc. Autant de questions à approfondir davantage.

Pourquoi Souffrir



Dr. Peter Fahrney
1840 - 1905

de
Maux de tête
Dérangement d'estomac
Indigestion
Nervosité
Gaz et Gonflement
Insomnie et manque d'appétit
causé par la constipation ?

Procurez vous le soulagement prompt, prouvé, agréable au moyen du

NOVORO

Doucement et aisément, ce laxatif et tonique-stomachique fait fonctionner les boyaux paresseux et les aide à éliminer la matière obstruante, aide à chasser les gaz de la constipation, donne à l'estomac ce sentiment réconfortant de chaleur. L'efficacité étonnante du Novoro est dûe à une formule scientifique qui combine 13 (pas seulement une ou deux) des herbes, racines et botaniques médicinales de la Nature — une formule secrète perfectionnée pendant une période de 73 ans. Oui pour le soulagement prompt, prouvé agréable des misères de la constipation procurez vous, aujourd'hui dans votre voisinage le Novoro ou bien faites venir



L'offre Introductoire Speciale

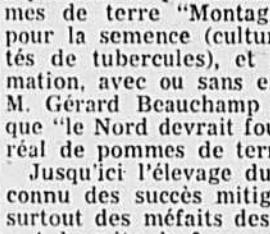
la bouteille de 11 onces pour seulement $1.00 expediée franco de port livrée chez vous.

Envoyez ce coupon "Offre Spéciale" Maintenant

☐ Ci - Inclus $1.00. Envoyez moi franco de port une bouteille régulière de 11 onces de NOVORO.
☐ Envoyez C.O.D. (Plus les frais).

Nom .....
Adresse .....
Bureau de Poste.....
DR. PETER FAHRNEY & SONS CO. C476-396
2501 Washington Blvd., Chicago, Ill.
259 Stanley St., Winnipeg, Man., Can.

Le Téléphone Rural

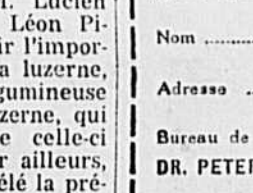


Abonnés ruraux plus nombreux

En 4 ans, le nombre des téléphones dans les campagnes desservies par la compagnie Bell est passé de 87,000 à 134,000. Cet accroissement découle du programme de construction rurale le plus considérable de tout le pays. Ce programme, cependant, demeure encore loin d'être exécuté.

Poteaux plus résistants

Les recherches des ingénieurs permettent d'apporter constamment des améliorations aux matériaux et à l'outillage téléphoniques. C'est ainsi qu'un composé spécial prolonge maintenant la durée des poteaux de téléphone en les rendant plus résistants.





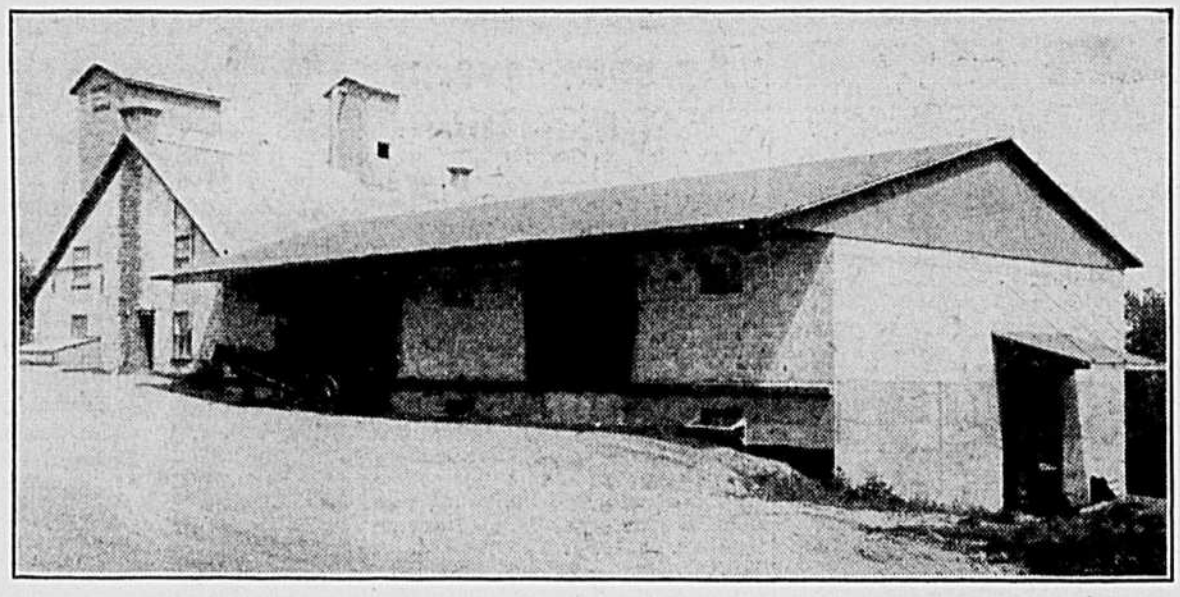
L'agriculture est mécanisée

Pour alimenter le pays, le cultivateur doit être bien outillé. Le téléphone est devenu aujourd'hui aussi indispensable que les instruments aratoires à tel point qu'un plus grand nombre de fermes que jamais sont pourvues du téléphone.

Partout, depuis quelques années, le téléphone a été l'objet d'une très forte demande. Notre programme d'expansion et d'agrandissement a battu tous les records du passé, bien qu'il reste encore beaucoup à faire.

Nous avons pour but de procurer un service téléphonique efficace à tous ceux qui en ont besoin, aux lieu et moment voulus. Nous n'avons pas encore atteint ce but, mais nous nous employons de notre mieux à fournir le téléphone dans les régions rurales, tout en diminuant le nombre des abonnés par ligne.

LA COMPAGNIE DE TÉLÉPHONE BELL DU CANADA



Meunerie et entrepôts de la Société coopérative agricole de St-Casimir.
(Photo du Service provincial de Ciné-photographie)

Une jeune mais solide coopérative

par I. SYLVESTRE, instructeur en coopération, Service provincial de l'Economie rurale

Une coopérative, par définition, est constituée d' "êtres économiquement faibles". Parce que ses débuts s'appuient sur de tels êtres, elle se ressent de leur faiblesse. Aussi toutes les coopératives sont nées chétives, toutes — depuis la coopérative-mère, ce champignon de Rochdale dont le stock, à son premier déménagement, contenait à l'aise, paraît-il, entre les brancards d'une brouette, jusqu'à la plus récente des coopératives d'habitation — auront été bien plus une mise en commun de besoins que de moyens.

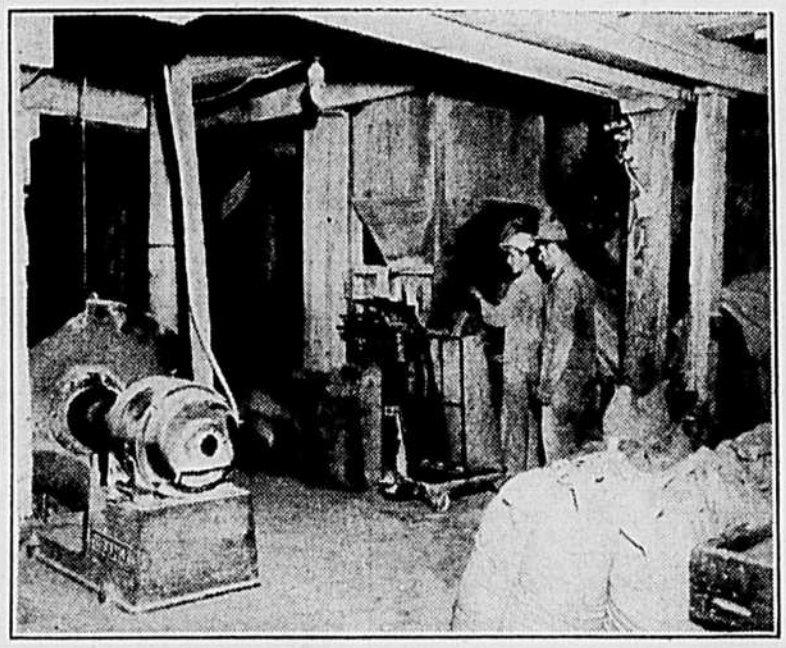
Sur le plan local du moins, on n'en connaît aucune qui ait surgi maîtresse de tous ses moyens d'actions, en parfaite maturité, sûre d'elle-même et de son avenir, avec des cadres garnis à capacité, outillée de tous les services et actifs souhaitables. La coopérative agricole, par ailleurs, a ses raisons propres de connaître des débuts modestes. Par tradition elle se localise dans le cadre de la paroisse rurale où la population n'est guère dense. Encore si elle pouvait compter, au départ, sur l'adhésion d'une partie imposante de cette population. Mais, le plus souvent, c'est seulement le quart ou le tiers des quelque deux cents cultivateurs qui lui font confiance aux premiers jours. A consulter, par exemple, la liste des membres-fondateurs des cent dix-neuf entreprises coopératives qui ouvraient leur porte en 1944-45, on voit que dix-neuf seulement parmi elles pouvaient afficher une liste de plus de cent noms. Les cent autres ne groupaient que cinquante-six membres en moyenne et, conséquemment, disposaient de seulement sept cents dollars au premier versement de capital social. C'était bien peu pour des entreprises dont l'ambition est de rénover leur milieu économique et social.

Dans la majorité des cas, ça pourtant été suffisant. Leurs racines étaient fort minables, c'est vrai, mais surveillées par de prévenants jardiniers, réchauffées sous le soleil de vigoureux principes, renchaussées par l'humus d'un milieu social compréhensif, ces frêles racines ont, de jour en jour, poussé en profondeur, elles ont émis des ramifications luxuriantes, produit des résultats inespérés. Bref, sous une force d'expansion surprenante, elles se sont taillé une place large et permanente chacune dans son environnement. Le phénomène a été vu à Granby, à Warwick, à Thurso, à Sherbrooke, à Mont-Laurier et en combien d'autres milieux. A remonter à leur origine, on reconnaît en chacune de ces réussites des entreprises germées dans l'ombre d'un réduit, d'une arrière-boutique ou d'un vague entrepôt mais dont la vitalité n'a pas tardé à les faire taller au grand jour.

Parmi les entreprises progressives, nous isolons aujourd'hui celle de St-Casimir, parce que l'expansion y étant plus récente, elle en est moins connue. Voici une coopérative qui, depuis deux ans, après avoir vécu des débuts laborieux, après avoir un temps cherché sa voie, a soudainement pris beaucoup de relief, a élargi ses cadres, étendu ses activités, multiplié ses services. Pour tout dire, c'est une coopérative dont la valeur et l'efficacité représentent largement aujourd'hui l'efficacité et la valeur de cinq entreprises du type qu'elle était au début.

En contraste, il reste, cependant, quelques rares coopératives qui, pourtant tirées du même moule et animées au départ des mêmes aspirations, se sont momifiées dans une immobilité déconcertante autant que stérile. J'ai présentement à la vue les bilans de cinq de ces entreprises "montées en graines". Ce sont toutes des coopératives d'avant 1930. Leur groupe forme une longévité respectable de cent trente-trois années d'activités somnolentes. Dans le jeune monde des coopératives, ce sont des patriarches. Ni le temps ni les opportunités d'expansion n'ont dû leur manquer. Pourtant à comparer leurs bilans d'aujourd'hui à ceux d'il y a vingt ou trente ans, on ne décèle aucun signe d'avancement. N'étaient les plus anciens, davantage jaunis par le temps, on pourrait sans grave erreur interchanger les dates de ces bilans.

Quel facteur décisif peut bien déterminer ainsi l'avenir d'organisations nées sous le même signe et qui les différencie à la longue soit en routinières, soit en progressives? C'est ce que nous nous proposons de chercher à la lumière des faits de St-Casimir.



On trouve à la coopérative de St-Casimir toute la gamme des rations équilibrées pour l'alimentation animale.
(Photo du Service provincial de Ciné-photographie)

ORIGINE ET PREMIERS DEVELOPPEMENTS

Comme bien d'autres, c'est sous l'enseigne d'une beurrerie et par l'héritage d'une "société de patrons" que cette coopérative vit le jour au printemps de 1937. Par la même occasion, en don de joyeux avènement, on lui annexait la fabrique dite "du pied de la montagne". La consolidation assurait à l'entreprise naissante le patronage de cent cinquante producteurs laitiers, tous de la paroisse, une fabrication annuelle d'environ cent cinquante mille livres de beurre en même temps qu'elle la qualifiait pour l'octroi statutaire couvrant la moitié des valeurs non utilisables de la fabrique désaffectée. Cet octroi ($3,000) venant s'ajouter aux disponibilités tirées du premier versement des parts sociales (94 membres-fondateurs) fit, qu'à certains égards, le financement des frais de premier établissement se trouva moins pénible chez cette société que chez d'autres. Ses disponibiilités restaient encore en deçà des exigences du moment, mais elle n'eut pas pour les compléter à recourir à l'expédient d'escompter la partie non payée des parts souscrites, non plus à quémander des prêts aux institutions ordinaires de crédit, ce qui, chez une entreprise sans passé ni présent à offrir en garantie de sa solvabilité, s'accompagne toujours de beaucoup de récriminations. Ce n'est pas d'une Caisse populaire, mais de quelques braves et méritants rentiers du village que vint l'épaulement décisif. Braves et méritants parce qu'ils ont eu ce courage de miser une partie précieuse de leurs épargnes dans une aventure en laquelle les premiers intéressés, les actionnaires, voyaient un panier au fonds non éprouvé où ils n'estimaient pas prudent de confier tous leurs oeufs.

LA BEURRERIE DE 1937 A 1947

Le long de la première décade, l'allure de la coopérative, quoique modérée, fut toujours ferme et progressive. Pas d'avancement spectaculaire mais jamais de recul. Les circonstances ont voulu que son attitude en fut une défensive, puisqu'elles l'avaient fait surgir dans la sphère d'influence de deux puissantes industries de lait en poudre, la Cring et la Cartier, dont la concurrence envahissante menaça bientôt l'existence même de la beurrerie.

Ses administrateurs durent batailler ferme pour maintenir leur fabrique en îlot de résistance, raffermir les plus hésitants parmi les patrons, les amener à ne pas sacrifier, devant une sollicitation séduisante, l'oeuvre permanente à l'intérêt provisoire. Ils réussirent à sauver l'essentiel. Il se produisit bien certaines défections, une épuration des éléments, c'était inévitable. Des cent cinquante patrons du début, près du tiers étaient transfugés en 1945. Mais la plupart ont été repêchés depuis (139 patrons en 1949). Et ici comme à Coaticook dans des conditions identiques, les fidèles, par leur entrain dans la production, compensèrent largement le coulage provoqué par les lâcheurs, de sorte qu'en aucun temps les forces vitales de l'organisme ne furent entamées, qu'on maintint constamment et amplifia même le niveau de la fabrication au-dessus de ce qu'il était au départ (gain de dix mille livres par an dans la production moyenne de la décade).

Pendant cette période critique pour les beurreries en général du fait de la hausse constante du coût de fabrication, celle de St-Casimir montre ce trait particulier d'avoir maintenu son rendement net en constant équilibre. De sorte que, bon an mal an, elle était en mesure de *"ristourner"* au moins un sou pour chaque livre fabriquée (de 1937 à 1947, ristournes de $18,399 sur une fabrication de 1,768,871 lb.). Cette stabilité dans ses résultats, elle la doit à la prévoyante politique de ses administrateurs de lui avoir toujours assuré un taux de fabrication assez souple pour compenser la tendance inflationnaire des frais d'opérations.

Dans l'orientation générale des finances les directeurs paraissent avoir adopté pour objectif de tenir l'entreprise dégagée de toute dette à terme. Les immeubles durant ce temps furent constamment gardés clairs d'hypothèque et les quelques billets assumés au début pour compléter les ressources de premier établissement furent rigoureusement remboursés à mesure qu'on encaissait des surplus et le résidu des parts sociales. De sorte qu'ils étaient tous honorés dès 1942. On n'en engagera pas d'autres avant 1946 où devant la popularité grandissante du service des moulées, il fallut bien se résoudre à un emprunt provisoire aux fins de relever les stocks au palier d'une demande pressante.

EXPANSION CONSIDERABLE DE LA COOPERATIVE EN 1948

C'est à la fin de l'année suivante et justement à l'occasion de ce service des moulées que la Coopérative prit des développements imprévus. Depuis 1939 elle maintenait, à côté de la beurrerie, un petit entrepôt pour grains et moulées avec poste de criblage. Le débit était fort modeste d'abord ($11,000 de recettes au premier exercice), mais s'accéléra peu à peu ($70,000 en 1947). A la fin de 1947, l'occasion s'offrit d'acquérir l'unique meunerie de la place. C'était un solide moulin mais une vieille affaire, actionnée à l'eau et qu'il faudrait agrandir et outiller à neuf pour peu qu'on veuille en accentuer les activités.

L'aménagement d'une meunerie n'est pas une mince aventure. En outre de l'acquisition du moulin, de la construction d'un plus vaste entrepôt, il fallait prévoir d'importantes mises de fonds pour les installations, l'établissement de stocks et l'ouverture de crédits proportionnés aux ventes futures. Pour mesurer l'ampleur des modifications apportées depuis deux ans à la structure de cette coopérative, du fait de l'établissement de la meunerie, il n'est que de comparer le bilan actuel (1949) au bilan qui a précédé immédiatement son organisation (1947). Mieux qu'un long discours le tableau suivant nous permettra d'estimer l'ordre de grandeur de cette capitalisation.

I: A QUOI ONT SERVI LES CAPITAUX INVESTIS

Pour alimenter le fonds de roulement:		
inventaires	$73,166	
crédits	45,330	
		$118,496
Pour achats, construction et aménagement des immeubles		$55,826
		$174,322

II: D'OU VENAIENT LES CAPITAUX INVESTIS

Recettes d'opération	$29,382
Parts sociales	36,788
	$66,170
Emprunts:	
Avances des fournisseurs	$33,483
Capital privilégié, 3 ans)	34,269
Hypothèque	40,400
	$174,322

(La suite à la page 9)

TOLE GAUFREE
Galvanisée ou Aluminium
Feuilles de 6 à 15 pieds de longueur, 36 pouces de largeur couvrant 32 pouces. Estimé fourni gratuitement en nous envoyant la grandeur de la toiture, soit du faite et des chevrons.
A. L. Gonneville Mfg.
CHARETTE, Dépt. 50, Comté Saint-Maurice, Qué.

2 SEMAINES SEULEMENT !
OIGNONS DE TULIPES
Arc-en-ciel éblouissant
America's Lowest Price
100 BULBS Now Only $1.98
Voici les bulbes saines, vigoureuses — sélectionnées avec soin parmi les meilleures réserves de fameux jardins — déjà de 1½' à 2¼' de circonférence. Premier choix de fameux oignons de liére et 2ème année. Offerts pour la première fois au Canada à ce prix avantageux parce que notre représentant a visité les jardins des plus grands producteurs dans tous les pays et a acheté la marchandise quand les prix étaient au plus bas — et nous vous faisons bénéficier des économies réalisées ! Mais vous devez commander immédiatement pour profiter de cette aubaine — les bulbes vous seront expédiées en temps pour les planter à l'automne.
SANS FRAIS ADDITIONNELS
Nous vous enverrons 12 bulbes d'anémones importées si vous envoyez votre commande immédiatement, sans aucuns frais additionnels.
N'ENVOYEZ PAS D'ARGENT
Commandez maintenant — vous paierez plus tard. Envoyez simplement vos nom et adresse et quand votre paquet de 100 bulbes de tulipes et 12 bulbes d'anémones importées arrivera payez le postillon seulement $1.98 en plus des frais de C.O.D. Vous pouvez aussi épargner plus d'argent — envoyez l'argent avec la commande et vous recevrez les bulbes payées d'avance. Ne manquez pas cette grande aubaine de TULIPES.
MICHIGAN BULB CO. of CANADA LTD
DEPT RR-438
41 Lombard St., Toronto 1, Ont.
COUPON OFFRE SPECIALE
MICHIGAN BULB CO. OF CANADA, LTD.
DEPT RR-438
41 LOMBARD ST., TORONTO, ONTARIO
Envoyez les cmommandes marquées ci-bas pour plantation en automne. Remboursement — garantie de satisfaction.
b [ ] 100 bulbes de tulipes, moyennes de 1½ à 2¼ pouces de circonférence (couleurs mélangées) $1.98
c [ ] 100 bulbes de tulipes, moyennes 2½ à 3¼ pouces de circonférence (couleurs mélangées) $2.98
d [ ] 50 bulbes de tulipes importées de Hollande — plus de 4 pouces de circonférence (couleurs mélangées) $2.98
e [ ] 100 safrans importés de Hollande $1.99
g [ ] 100 jacinthes à touffe importées de Hollande $1.94
p [ ] 50 perce-neige importés de Hollande $1.98
SANS FRAIS ADDITIONNELS
bb [ ] avec une commande — 12 anémones
cc [ ] 2 commandes et plus — 12 anémones et 12 boutons d'or
[ ] Argent ci-inclus, la Michigan Bulb paie les timbres.
[ ] Envoyez C.O.D. plus les timbres.
NOM .....
ADRESSE ..... PROVINCE .....

Une jeune mais solide . . .

(Suite de la page 8)

Il ressort de ces chiffres que la meunerie a amené une mise de fonds de $175,000 près. Sans doute que le projet initial ne prévoyait pas, lors de sa conception, un engagement de fonds de cette envergure. Surtout les prévisions n'ont pas dû ménager une place aussi importante pour le financement du fonds de roulement. Ici on voit que le fonds de roulement accapare de fait deux fois plus de capitaux que les actifs physiques permanents (terrains, bâtisses, outillages, etc.). On est porté à sous-évaluer les exigences du fonds de roulement dans l'élaboration des projets de meunerie. Mais nous présentons ces chiffres surtout pour souligner la façon dont ont été financées ces acquisitions d'actifs d'une valeur de $175,000. Vu en rétrospective aujourd'hui, nous constatons que ce financement a été satisfaisant. A preuve, c'est que la Coopérative, par ses propres ressources, est en position d'absorber amplement le coût des immeubles. Ses recours aux emprunts se limitent à couvrir les besoins provisoires de son fonds de roulement.

C'est en élargissant les cadres de ses effectifs, c'est-à-dire en intensifiant son recrutement que la Coopérative a réussi à réaliser sa meunerie sans engager son crédit outre mesure. Ce projet de meunerie venait à son heure. Grâce à la bonification des prix agricoles, les cultivateurs avaient été amenés à intensifier leur utilisation de grains et moulées dans l'alimentation du cheptel. D'autre part la cherté constante de ces moulées les engageait à désirer une organisation collective leur offrant un service économique. C'est pourquoi la création d'une meunerie détermina, à St-Casimir même, un mouvement d'adhésion vers la Coopérative (contingent de St-Casimir porté de 102 en 1947 à 191 aujourd'hui).

Mais il y a mieux. Jusque là la société avait restreint ses activités à la paroisse. Cependant une meunerie, beaucoup plus qu'une beurrerie, mérite d'être assise sur une base large, vu que d'une part elle immobilise d'importants capitaux et que, par ailleurs, la nature même du service se prête bien à la dispersion. Si la Société réussissait à déborder ses frontières, à émerger de St-Casimir, cet enrichissement numérique faciliterait de beaucoup le financement du projet tout en lui ménageant un intéressant volume de ventes pour un temps indéfini. Justement, en bordure du comté de Champlain, dans cette partie ouest de Portneuf, dont St-Casimir est le centre gravitent une bonne douzaine de paroisses agricoles dont quatre seulement sont desservies par des organisations coopératives dont aucune dispose d'une meunerie. On s'appliqua avec ferveur à mobiliser ces énergies isolées. A l'enthousiasme de l'accueil on devine que l'appel venait à point. St-Ubald à lui seul fournit un renfort de quatre-vingt-quatre recrues et St-Alban, soixante-dix. Déjà de quoi former une coopérative! On puisa ensuite des contingents d'une quarantaine d'unités à Grondines et à Deschambault. Presque autant à St-Gilbert, à St-Thuribe et à St-Marc; quarante-quatre autres, pour finir, furent ramassés dans six autres paroisses. Bref, ces renforts ajoutés au gros noyau de St-Casimir, la Société forme désormais un groupe imposant de cinq cent cinquante-sept sociétaires et c'est, croyons-nous, le plus fort groupe de coopérateurs agricoles parmi les locales. Sauf ceux de Granby et de Témiscamingue.

Cependant une meunerie ne se part pas seulement avec des adhésions, si enthousiastes soient-elles. Dans l'intervalle, comprenant bien qu'il ne fallait pas compter sur la beurrerie(actifs, $25,000) pour financer la meunerie (actifs, $175,000), l'assemblée générale avait consenti, par règlement, à porter la dénomination des parts sociales de cinquante à cent dollars , elle décidait également d'émettre des actions privilégiées, par coupure de cent dollars et comportant échéance à trois ans. Les droits acquis des anciens membres sont toujours inaltérables. En vertu de l'article 5 (apr. 7) de la loi régissant la Coopérative, le nouveau règlement n'engageait à rien les cent deux membres d'alors. On est en conséquence très édifié de constater la spontanéité avec laquelle quatre-vingt-quatre d'entre eux s'empressèrent de souscrire cette deuxième tranche de capital à laquelle ils n'étaient pas astreints. En outre, sur les cent seize détenteurs d'actions privilégiées (moyenne $300) cent neuf sont des membres de la Société.

L'échéance, à trois ans, de ces actions privilégiées nous paraît bien un peu optimiste, car il faudrait rien moins qu'un miracle pour que la Coopérative soit en un si court laps de temps et par le seul jeu de ses recettes normales, en mesure de racheter au complet une émission d'environ trente-cinq mille dollars. Par contre, son passif ne portant guère de "ristournes différées", il lui sera cependant toujours loisible de recourir à ce truchement d'emprunt, le cas échéant.



Le département de la mouture, à la coopérative de St-Casimir.
(Photo du Service provincial de Ciné-photographie)

LA SITUATION ACTUELLE ET LES RESULTATS

Par ces deux procédés, appel de capital ordinaire, émission d'actions privilégiées, le problème du financement immédiat était réglé et bien réglé. A preuve, c'est qu'aujourd'hui, après que l'organisme se fut engorgé de toutes ces acquisitions, l'avoir-propre de la Société n'en représente pas moins encore 30% des avoirs totaux. Par ailleurs, ses disponibilités restent en état d'absorber quatre fois les engagements à court terme. Dans les conditions actuelles, après une si volumineuse absorption d'actifs nouveaux, on ne saurait rêver meilleure posture financière.

Une expansion de cette envergure appelait une augmentation marquée dans les résultats et le rendement de l'entreprise. En fait, dans les douze mois de son exercice 1949 elle s'est trouvée virer des valeurs équivalant celles qu'elle avait tournées durant ses cent trente-deux premiers mois d'activité (ventes 1949: $964,000—ventes 1937-1947; $944,428). Et par une meilleure concentration de ses activités elle tira un meilleur rendement de ses ventes 1949 que de ses ventes 1937-47, bien que le chiffre soit équivalant. En 1949, elle réalisa à même ces ventes un rendement net de vingt-huit mille dollars et ces ventes, pourtant, incluent pour deux cent mille dollars en consignation d'animaux, activité d'aucun rapport à la Coopérative. Tandis que ses ventes de 1937-47, où n'entre absolument aucune transaction concernant l'expédition d'animaux, ne lui avaient seulement rapporté $25,258 en comparaison. Tellement qu'en ses deux années d'expansion, cette coopérative a été en position de *"ristourner"* deux fois plus que ce qu'elle avait réussi à employer à cette fin durant ses onze premiers exercices.

Nous faisions à l'instant allusion à son service d'expédition d'animaux. Celui-ci, inauguré en même temps que la meunerie, a pris lui aussi des proportions imprévues. A ce point que, parmi toutes les coopératives locales, la S.C.A. occupe aujourd'hui, croyons-nous, le premier rang dans ce genre de service. Toutes ces consignations sont dirigées vers l'abattoir de la Centrale à Québec-Ouest. De même la meunerie s'approvisionne en totalité à la Fédérée. Cette locale a noué avec la Fédérée des relations intimes et permanentes qui intensifient l'efficacité de son oeuvre et en prolongent indirectement le rendement sur toute la province.

En résumé, nous trouvons à St-Casimir une entreprise qui, en deux ans, a réussi à quintupler ses effectifs, ses actifs, son volume d'affaires, ses rendements aussi bien que son influence. En d'autres termes nous y voyons une coopérative qui vaut cinq entreprises du genre qu'elle était au début.

LES AGENTS DE L'EXPANSION

Nous revenons à notre question du départ: quel facteur décisif a bien pu déterminer l'expansion de cette coopérative et dont l'absence chez telle autre a été un principe d'engourdissement? Serait-ce affaire d'opportunité avant tout. C'est certain, à Saint-Casimir les circonstances favorisaient l'organisation d'une importante meunerie. Dans l'entourage immédiat il y avait la présence de plusieurs groupements agricoles non encore organisés dans la section de meunerie. Par surcroit, ces cultivateurs sentaient le besoin d'un tel service. Mais nous ne croyons pas reconnaître là des conditions spéciales à la region de Saint-Casimir. D'abord le marché des grains et moulées affecte dans ses variations la province entière et, dans une même mesure, le plus souvent. Du reste des conditions identiques se rencontrent dans plusieurs autres domaines de l'activité agricole (matériaux de construction, outillage agricole, ferronnerie, etc.). Ensuite toute coopérative agricole à l'instar de la S.C.A. de Saint-Casimir, pour peu qu'elle observe autour d'elle, y verrait graviter nombre d'éléments agricoles, jusque là réfractaires à son influence et qu'elle pourrait éventuellement transformer en membres actifs, pourvu qu'elle fasse l'effort de leur offrir des services selon leur sentiment. Somme toute, on ne compte encore qu'un coopérateur pour chaque groupe de trois cultivateurs dans la province. D'où il suit que les deux tiers des producteurs agricoles ne participent à aucune organisation coopérative et que, parmi les soixante mille qui for-

(suite à la page 18)



UN PRODUIT DE B. HOUDE & GROTHÉ LTÉE

Un Mets Royal!

Demandez à votre épicier le saumon "Gold Seal". Ce Sockeye à la chair rouge foncé est le meilleur à toutes fins gastronomiques. Vous aimerez aussi le délicieux saumon Cohoe surfin "Red Seal", ainsi que le saumon "Pink Seal", qui est idéal pour confectionner croquettes et pâtés au poisson et nombre de vos plats favoris. Tous trois sont économiques car ils sont "tout-aliment" . . . il n'y a pas de perte.



Le meilleur en toute circonstance

SAUMON GOLD SEAL

504-F



Où vont nos jeunes?

Le problème de l'établissement des fils de cultivateurs n'est pas une invention nouvelle chez nous; il répond à une réalité bien concrète et mérite l'attention non seulement des gouvernants mais aussi et, en tout premier lieu, des citoyens eux-mêmes. C'est dans le but d'accorder à ce problème toute l'attention et l'étude qu'il mérite et d'en arriver à une stratégie de peuplement bien définie qu'un groupe d'associations ont constitué La Société canadienne d'établissement rural Limitée.

Cette Société poursuit un but admirable, profondément humain et digne de l'appui moral et financier de tous les citoyens canadiens-français. En établissant une famille par paroisse rurale, elle étend du même coup l'influence canadienne-française et catholique dans l'Ontario-nord et les provinces de l'Ouest.

Dans le dernier feuillet de publicité qu'elle vient de lancer, cette Société nous invite à réfléchir sur l'angoissante désertion des campagnes par la jeunesse du Québec. On lit:

"Chaque année, dans chacune des paroisses de chez nous, vingt-cinq garçons atteignent la majorité. Que deviennent-ils? Cinq demeurent attachés à la terre de leur coin. Cinq s'en vont aux études. Cinq restent en place comme ouvriers. Et les dix autres? En âge de s'établir, ils sont sans terre et doivent gagner la ville. DIX PAR PAROISSE par année, soit 10,000 cultivateurs perdus, chaque année, faute de leur fournir les moyens de s'établir sur une terre, pour y continuer la profession qu'ils aiment".

Voilà des chiffres de nature à faire réfléchir et à inquiéter les plus optimistes. Comment résoudre le problème?... Faut-il compter sur l'Etat et attendre qu'il accorde les crédits nécessaires à l'établissement de nos fils? Ce serait perdre un temps précieux et, d'ailleurs, l'initiative doit venir des individus eux-mêmes et NON pas d'un gouvernement ou d'un parti politique. Lorsque les intéressés, pères et mères de familles, grands garçons et grandes filles en âge de s'établir, auront consenti les sacrifices nécessaires et auront pris l'initiative d'unir leurs forces, leurs ressources et leur action, alors l'Etat pourrait venir les aider en accordant certaines facilités de crédit aux jeunes qui sont sincèrement décidés de s'établir sur une terre.

Puisque, chaque année, chaque paroisse rurale perd dix de ses fils qu'elle abandonne aux industries de la ville, la question vaut assurément la peine d'être étudiée sur place dans les équipes d'étude de l'U.C.C. ou de la J.A.C. C'est le plus sûr moyen de trouver des solutions pratiques et de déclencher un mouvement d'ensemble qui ait chance de réussir.

J.-Alphonse Lapointe, secrétaire
Comité d'établissement
de l'U.C.C.

Billet . . .

(suite de la page 2)

huit — écoles moyennes où, chaque année, il y a place pour 1000 jeunes agriculteurs et qui ajoutent autant de diplômés aux 26,000 qui ont déjà obtenu leur certificat d'aptitudes agricoles.

Il n'est d'oeuvre durable que celle qui a d'abord germé dans l'esprit d'un groupe d'hommes éclairés et prompts à l'action. L'histoire agricole de notre province devra retenir plusieurs noms.

Léon NITROF

Le péché . . .

(suite de la page 14)

inférieur; — c'est d'être un perpétuel panégyriste du temps passé: "Nous n'étions pas comme ça de mon temps . . ."

"Ce quil faut faire? Prendre au sérieux la personnalité intellectuelle des jeunes; s'ils ne sont pas pris au sérieux, ils se rebiffent, perdent la confiance et vont chercher ailleurs des confidents plus compréhensifs, mais moins utiles; il ne faut pas couper les ponts, mais au contraire maintenir le contact intellectuel avec la jeunesse."

(Abbé Henri Pradel, Comment former des hommes).

Le problème rural au regard de la doctrine sociale de l'Eglise

Questions et réponses pour les équipes d'étude de l'U.C.C.

(Par l'abbé J.-Arthur NADEAU, aumônier de la Fédération de l'U.C.C. de Québec-Sud)

L'ATMOSPHERE RURALE DE L'ECOLE

Q.—Quelle obligation revient aux parents dans l'instruction de leurs enfants?

Ils sont de par nature obligés de pourvoir à l'éducation et à l'instruction de leurs enfants et particulièrement:

"pour ce qui concerne l'école, il n'est peut-être pas hors de propos de rappeler aux parents leur obligation de voir à ce que les enfants préparent sérieusement à la maison leurs leçons et fassent leurs devoirs". (L. P. No 35)

Pour cela qu'on fasse quelques sacrifices de temps et de confort, en favorisant un local, au foyer, avantageux et favorable à l'étude, exempt de distractions trop grandes, où les enfants revenus de l'école puissent étudier avec profit. Qu'on choisisse des heures favorables à la réflexion et au travail sérieux. Que l'atmosphère de ces temps d'étude soit empreinte de silence et de paix . . .

On ne peut pas bien étudier si, tout à l'entour, on parle, on discute, on rit, on s'amuse, ou que la radio clame des airs souvent douteux ou débite des programmes qui, loin de favoriser la réflexion nécessaire à l'étude attentive, en distrait et porte à la dissipation par le ton, la musique, les histoires ou les annonces tapageuses.

Les quelques sacrifices exigés de toute la famille pour ce faire seront largement compensés par les succès obtenus en classe par les enfants, la joie des connaissances acquises; la discipline et le sérieux des enfants eux-mêmes en seront le couronnement et le résultat dans la formation des jeunes intelligences.

Qu'on ne garde pas les leçons à apprendre, ni les devoirs à faire pour les dernières minutes qui précèdent le départ pour l'école. Qu'on abatte la besogne le plus tôt possible après le retour de l'école pour n'être pas pris au dépourvu par des circonstances imprévues, comme l'arrivée de "veilleux" ou de la visite, un lever tardif ou la préparation des enfants pour le départ à l'école: habillement et dîner à préparer et à apporter.

Que l'étude se fasse, autant que possible, pour les plus aînés à tout le moins, à voix basse, pour éviter cette cacophonie assourdissante de plusieurs enfants apprenant et récitant à haute voix, à qui mieux mieux, des leçons différentes et parfois disparates.

Un peu de patience, de douceur et d'insistance y parviendront certainement au grand avantage des enfants eux-mêmes et de toute la famille qui s'en portera mieux.

Q.—Que devrait-on faire pour les petites filles qui commencent à grandir et à avancer dans leurs études?

Un petit bout de pensionnat ne leur conviendrait-il pas?

D'où l'opportunité, entre autres, que les filles aient l'avantage de quelques années de pensionnat". (L. P. No 35)

Peinture aluminium 2 dans 1
Enduit aluminium
Enduit (coating) amiante
Enduit à solage
Ciment plastique

Prix sur demande

PANTHER MFG CO. LTD
120, du Pont, Québec

ELLE RETROUVE À LA FOIS RÉGULARITÉ ET JOIE DE VIVRE

"Pendant 30 ans, j'ai souffert terriblement de constipation. J'ai retrouvé une régularité naturelle . . . à l'hôpital! En effet, j'y mangeai tous les jours de l'ALL-BRAN KELLOGG au déjeuner. J'ai continué à manger régulièrement cette délicieuse céréale!" Voilà ce que déclare Madame Wilmer Courtney, Orangeville, Ont. *Ce n'est là qu'une des nombreuses lettres envoyées spontanément.* Si vous souffrez, vous aussi, de constipation due au manque de volume dans votre régime, essayez ceci: Mangez une once par jour de croustillant ALL-BRAN KELLOGG, et buvez beaucoup d'eau. Si vous n'êtes pas *entièrement* satisfait au bout de 10 jours, envoyez la boîte vide à Kellogg's, London, Ont. On vous remboursera le DOUBLE DU PRIX!



NOUVEAU LUX JET-ATOMISÉ



JET-ATOMISÉ
pour vous donner un linge plus propre, plus blanc!



Il faut voir avec quelle PUISSANCE il agit dans votre machine à laver! Il déloge la saleté des habits de travail les plus encrassés, il donne plus de blancheur au linge blanc, plus d'éclat aux couleurs. Il est comprimé par jets puissants en granules de savon fortement concentré. Aucun savon ne se dissout plus rapidement.

Vous obtenez 40% plus de savon par boîte! Aucun savon n'est plus économique. Et ce nouveau Lux fait durer plus longtemps tous vos vêtements et votre linge de maison. Procurez-vous du nouveau Lux Jet-Atomisé dans ses deux formats, grand ou géant.

SEUL LUX, RÉPUTÉ POUR SON EXCELLENCE, PEUT VOUS DONNER CE PRODUIT PRODIGIEUX!



Bulletin officiel de l'Union catholique des Fermières

Petit carnet de nouvelles

L'U.C.F. de Sherbrooke

Au récent congrès diocésain, Mme Ernest Desautels, de La Patrie, qui était vicé-présidente diocésaine de l'U.C.F. depuis cinq ans, a été élue présidente, tandis que Mlle Eveline Côté, technicienne des cercles depuis quatre ans, est devenue vice-présidente de la Fédéraion.

—

La cortisone

Ce nouveau produit, qui a été isolé par le Dr Kendall, de la célèbre clinique Mayo, en 1936, est très prometteur pour le soulagement des cas d'arthrite. Nous avons dans la province de Québec, plus précisément à Valleyfield, des laboratoires qui fabriquent la cortisone ainsi que la pénicilline, la streptomycine, les sulfas, les antibiotiques et des vitamines.

—

Les couples de 1939

On se souvient des cent mariages de la J.O.C. il y a onze ans? Le 23 juillet, un groupe de mariés et leurs enfants se sont rendus à Pierrefonds pour fêter ensemble l'anniversaire de leur mariage. Une fête semblable aura lieu à l'île Sainte-Hélène, le 27 août, pou rtous ceux qui pourront y prendre part.

Ventes d'écoulement

Les modes claires et gaies, qui carillonnent à tous les échos la joie de vivre et l'allégresse des jours ensoleillés, vivent en ce moment leurs dernières heures, et se voient exposées dans les vitrines sous l'humiliante rubrique: vente d'écoulement". Peut-on leur faire cet affront, à elles, si pimpantes, il y a deux mois à peine!

Ce qui fait le malheur des unes fera le bonheur des autres, puisque les ménagères économes feront le tour des rayons pour choisir, à prix d'aubaine, des robes qui feront encore très bien le printemps prochain. Les mamans pressées, surchargées, qui n'ont pas assez des heures qui font deux fois le tour du cadran en un jour, parce que leurs tâches sont multiples et leur famille nombreuse, peuvent en ce moment faire une course en ville et profiter des ventes annoncées partout: vêtements tout faits qui épargneront des minutes nombreuses à la couturière, ou tissu à la verge sur lesquelles les réductions sont notables en fin de saison.

Il reste encore un bon bout d'été à passer, et vous aurez le plaisir d'étrenner ce que vous achetez au mois d'août. Peut-être septembre sera-t-il très chaud par compensation, car les supposés mois d'été n'ont-ils pas été un peu frais?

Jetez un coup d'oeil sur ces beaux chambrais, solides et de couleurs bien fixées; sur les piqués et les tissus gaufrés, si attrayants, dont la tenue les met aux tout premiers rangs de l'élégance; et sur les soies, légères et souples, vraiment tentantes. N'est-ce pas que c'est agréable de magasiner lorsque les prix sont descendus de leurs hauteurs astronomiques!

M.-A. B.

L'économie, vertu d'actualité...

Je n'ai pas besoin de me présenter, car chez toi, on me connaît depuis plusieurs générations. J'ai vu ta grand'mère dont le bas de laine ne contenait pas plus de cinq dollars au début de l'hiver tourner vers moi ses espoirs: toute la longue et froide saison, nous avons marché côte à côte, sans faillir l'une à l'autre, et nous n'avons pas trahi la famille ni la terre.

Quand cette digne aïeule avait taillé pour son homme un habit dans une pièce d'étoffe, elle me regardait... et recueillait soigneusement toutes les retailles.

Autour des fêtes, aux jours de boucherie, pas une once de gras, ou de sang, ou d'os ne se perdait. Chaque chose selon sa fin était conservée pour les besoins à venir. Et Dieu sait si ça venait à propos pour toutes les bouches à nourrir.

Je n'en finirais pas d'énumérer toutes les occasions, tous les détails où ta grand'mère et moi, l'Economie, nous avons travaillé de concert.

J'ai besogné aussi avec ta mère et avec toi. Me sera-t-il permis d'espérer que tes fils et tes filles continueront le pacte séculaire? Ou n'en verront-ils plus les avantages? Leur enseignes-tu le prix des humbles choses, la valeur d'échange de l'argent péniblement gagné, et dont la somme varie de saison en saison, parfois comblant tous les désirs, mais plus souvent, hélas! décevante, n'atteignant pas la moitié des espoirs entrevus?

Leur dis-tu l'importance d'en soustraire un peu régulièrement, pour le mettre en réserve pour les jours moins prospères? Ce n'est plus dans le bas de laine qu'on cache aujourd'hui les économies. Ecoute: je vais te rappeler aujourd'hui le souvenir d'un homme qui, il y a 50 ans, fit preuve d'une grande clairvoyance à l'égard des besoins des gens de sa race. Il entrevit les immenses services que leur pourrait rendre une institution d'épargne, fondée spécialement pour eux, s'appuyant sur leur situation réelle, visant à la protection des petits épargnants, qui sont en somme la majorité, et capables, en même temps de subvenir à des besoins financiers limités, comme, par exemple, celui qui surgit à l'occasion de l'achat d'une ferme, d'instruments agricoles ou de construction d'une maison.

Cet homme, c'était Alphonse Desjardins, qui fonda à Lévis, la première Caisse Populaire, le 6 décembre 1900. Tu en as entendu parler? Tous les journaux vont t'apporter un écho des grandes fêtes qui s'organisent autour du congrès international des Caisses Populaires.

Y a-t-il un tel organisme dans ta paroisse? En as-tu expliqué le fonctionnement à tes enfants? Leur as-tu donné l'occasion et le désir d'y porter leurs petites économies? As-tu oublié que tu dois à tes enfants une formation intégrale et que nulle fille ne possède des notions complètes sur la tenue de la maison, si elle ignore l'économie; qu'aucun homme ne saurait administrer une ferme avec avantage, s'il ne possède dans son bagage de connaissances les principes de base de la tenue des livres, et s'il est incapable de calculer à l'avance, au moins dans ses grandes lignes, un budget de ferme?

Oui, tous cela entre dans le champ de tes responsabilités et je compte sur toi pour que, durant cette année d'anniversaire, tu me fasses lier connaissance avec tes enfants...

Marie-Ange BOUCHARD

Etes-vous prêts... à veiller ?

"Et vous, pères et mères, au milieu de cette multitude, devant l'image de cette vierge adolescente qui, par sa candeur sans tache, a conquis vos coeurs, en présence de sa mère qui, l'ayant éduquée au martyre, ne regrette pas sa mort, tout en vivant dans la douleur, et qui maintenant s'incline avec émotion pour l'invoquer, dites, êtes-vous prêts à prendre l'engagement solennel de veiller, en ce qui vous concerne, sur vos fils, sur vos filles, afin de les préserver et de les défendre contre tant de périls qui les environnent, et de les tenir toujours à l'écart des lieux où l'on est entraîné à l'impiété et à la perversion morale?"

(Paroles prononcées par Sa Sainteté le Pape Pie XII à l'issue de la canonisation de sainte Maria Goretti, le 24 juin 1950).

Dentelles et broderies françaises

Leur rôle dans l'élégance— Travail artisanal —Fabrication mécanique — Utilisation variée

La dentelle et la broderie ont toujours été des cartes maîtresses dans le jeu de l'élégance.

Leur légèreté leur raffinement, leur préciosité, les ont désignées depuis les siècles les plus lointains pour symboliser le luxe dans la parure.

Un éventail de dentelle, une mantille évoquent les fastes du Grand Siècle de Louis XIV ou l'austère élégance espagnole.

Introduites d'Orient en Europe au moment où se développèrent les premiers signes de civilisation, les dentelles et les broderies ont connu en France un si rapide succès que, dès le XIIIème siècle, la corporation des Merciers Dentelliers prenait rang parmi les six corps marchands à franc-garde, tandis que les noms de certaines villes: Valenciennes, Alençon, Argentan, Le Puy, acquéraient, grâce à l'habileté de leurs dentellières, une renommée universelle.

Cette renommée se continue de nos jours et les vieilles dentellières à la main tirent toujours l'aiguille à la veillée pour créer les merveilles que dans tous les temps le monde admira.

Mais à côté de ce travail artisanal s'est développée à partir du XIXème siècle, sous l'impulsion des inventions de Jacquard, toute une fabrication mécanique qui a su, en s'industrialisant, rester d'art et de goût.

Les dames de France et du monde, riches ou pauvres, peuvent, grâce à la machine, se parer des merveilles qui étaient réservées jusque là à l'entourage du Roi.

Et c'est ainsi que se développa dans différentes régions de France une industrie des plus prospères: dans le Nord, Calais, Caudry, Saint-Quentin et Cambrai sont les principaux centres de production; cependant le centre de la France, avec Lyon et le Puy leur fait une sérieuse concurrence.

Grâce à leur production, de nombreuses industries ont à leur disposition des articles qui leur permettent d'orner et de décorer leurs propres créations.

C'est en premier lieu la Haute-Couture qui, plus spécialement cette année, a accordé une place de choix à la dentelle.

La Couture en gros et la Confection féminine ont également adopté la dentelle et la broderie, cependant que la lingerie de luxe est restée fidèle à la dentelle à la main.

Les fabricants de corsets et de gaines savent, dans leur fabrication, employer la grâce et la force en utilisant le tulle et la dentelle élastiques qui sont pour la confection une importante industrie de base.

Quant aux modistes, elles ornent volontiers leurs chapeaux de paillettes, de broderies et les enveloppent ou les surmontent de voilettes aux fins réseaux.

Si la femme est celle qui profite le plus les fabrications des dentelliers et des brodeurs, l'enfant n'est pas oublié puisque dès son plus jeune âge, dans sa layette comme dans son berceau, il en est environné.

Abandonnant le terrain frivole et charmant de la toilette féminine et enfantine, il convient de noter que les dentelles et les broderies sont employées à des fins plus nobles et plus élevées, puisque l'Eglise elle-même les fait participer à la liturgie.

Cet emploi décoratif a, du reste, été reconnu par les Ensembliers et les Décorateurs qui les utilisent aussi bien pour garnir une table de somptueuses nappes que pour décorer un appartement par l'emploi de tulle et de la guipure en stores et en rideaux.

Il conviendrait, pour être complet, de citer quantités d'autres industries utilisatrices: décorateurs de théâtres, cartonniers, industries des jouets, etc...

Dans tous les domaines, à tous les moments de la vie, la dentelle et la broderie viennent compléter, orner, agrémenter ce qui, sans elles, paraîtrait fade et sans grâce

Au moment où, par la grâce de la mécanique, elles sont devenues accessibles à tous, nombre d'industries s'ingénient à les employer dans leurs créations les plus diverses et contribuent par leur collaboration au rayonnement de la dentelle et de la broderie françaises.

Mangez ce qu'il vous faut

Chaque âge a des besoins spéciaux, et ils sont tous importants. Jusqu'à vingt ans, nous avons besoin d'aliments propres à nous sustenter, à nous faire arriver à l'âge mûr, et à parfaire notre éducation. Les exercices physiques,, les études à l'école et à la maison, la tension des examens et les troubles généraux de l'adolescence, tout cela fatigue le corps. Il est important de bien se nourrir, et très souvent une tartine de confiture ou de beurre d'arachide et un verre de lait après l'école, peuvent faire des merveilles.



Bien se nourrir

Il y a beaucoup de Canadiens dont la santé et les affaires ne vont pas bien parce qu'ils se nourrissent mal. Ils ne se rendent pas compte qu'à notre époque de raffinement nous ne sommes plus capables de manger tout ce qui nous tombe sous les dents comme faisait l'homme des cavernes.

Pour bien nous porter, être heureux et réussir dans la vie, nous devons observer certaines règles, et nous ne manquons certainement pas de facilités pour mieux nous nourrir. Il est facile de mieux nous porter sans écouter les fabricants de pilules.

Un sage a dit — et rien n'a jamais démontré le contraire, — que 90% des soi-disant maladies d'estomac sont causées non pas par des dérangements internes mais par des malentendus entre l'estomac et son propriétaire.

Les femmes avisées font des provisions de VINAIGRE BLANC HEINZ pour réussir les marinades



IN BOUTEILLES, CRUCHES D'UN GALLON ET À LA MESURE

Gracieux modèles d'encolures

Au début de l'automne qui accourt déjà, vous voudrez rajeunir ou égayer cette robe qui date un peu, mais dont le tissu est toujours beau. Nous reproduisons ici un dessin de l'Unité Paysanne, *de France, qui illustre sept façons différentes de confectionner une encolure: le petit collet "Peter Pan", si jeune d'allure, voisine avec un col dont les pointes descendent sur l'empiècement. Puis, à sa gauche, une encolure en V dont la bordure se prolonge tout au long de la fermeture du corsage, et se répète au bout de l'épaulette. A droite, une simple boucle ment l'aspect d'une robe, ou encore d'une simple jupe avec blouse.*



La jolie petite veste, un peu masculine d'allure, mais qui n'en conserve pas moins une grâce charmante, a le don de changer complètement d'aspect d'une robe, ou encore d'une simple jupe avec blouse.

Et que pensez-vous de la féminité de l'empiècement-devant, avec ses plis religieuses, pour compléter votre deux-pièces bleu marine?

Enfin, sur des revers bien taillés, posez des fleurs...

Le coup de soleil

Souvenez-vous encore une fois qu'un coup de soleil est une brûlure réelle. Prenez du soleil à petites doses. Par ailleurs, certaines lotions soigneusement choisies, appliquées avant de s'exposer au soleil, brunissent la peau et empêchent les brûlures.

Signes de la faim

Une expérience tentée il y a quelques années au Minnesota, sur trente-deux personnes, a révélé non seulement l'effet du manque de nourriture mais l'ordre d'apparition des symptômes. D'abord, la fatigue, suivie d'endolorissement des muscles, d'irritabilité, d'apathie, d'horreur du bruit, de manque d'ambition, de nonchalance, d'un déclin des facultés mentales et du pouvoir de concentration, de mauvaise humeur et de vertige.

Tels sont les effets éprouvés par des personnes qui se sont volontairement privées de nourriture pendant plusieurs mois. Voici maintenant ce que révèlent des enquêtes faites au Canada en 1939-1940. Sur le nombre de personnes examinées, seulement 40 pour cent environ ont été trouvées adéquatement nourries, 40 pour cent tout juste, et 20 pour cent en état grave de sous-alimentation.

Ce qui est encore plus remarquable est le fait qu'en 1944 les maladies dues à la sous-alimentation ont causé plus de décès parmi les enfants que la paralysie infantile, comme le dit le Dr L.-B. Pett, chef de la division de la nutrition du ministère de la Santé nationale et du Bien-Etre. Et il ajoute: "...malgré que nos connaissance soient suffisamment avancées pour éviter la sous-alimentation".

On ne saurait vraiment dire que 40 pour cent de nos gens souffrent continuellement de la faim, au sens ordinaire du mot. Il existe un autre genre de faim, une faim secrète qui fait dépérir les gens, qui leur fait mener une vie léthargique, et finalement mourir avant l'âge, même quand ils mangent à leur faim.

Nous menons pour la plupart une vie languissante, en proie à toutes sortes de maladies que nous pourrions éviter par un bon régime.

Aujourd'hui, comme toujours, cette marque tient lieu de qualité supérieure.

THÉ "SALADA"

Voici une NOUVELLE céréale

GOÛTEZ À LA NOUVELLE CÉRÉALE DE KELLOGG—délicieux raisins sucrés et tendres avec de croustillants flocons de son Kellogg. Riche en fer, chargé de toute la valeur nutritive du bon grain, tel est le *nouveau* et double régal de Kellogg. Doublement délicieux! Doublement nourrissant! Achetez aujourd'hui *les flocons de son aux raisins de Kellogg!* Vous vous en féliciterez!

CÉRÉALE et FRUITS dans la MÊME boîte!



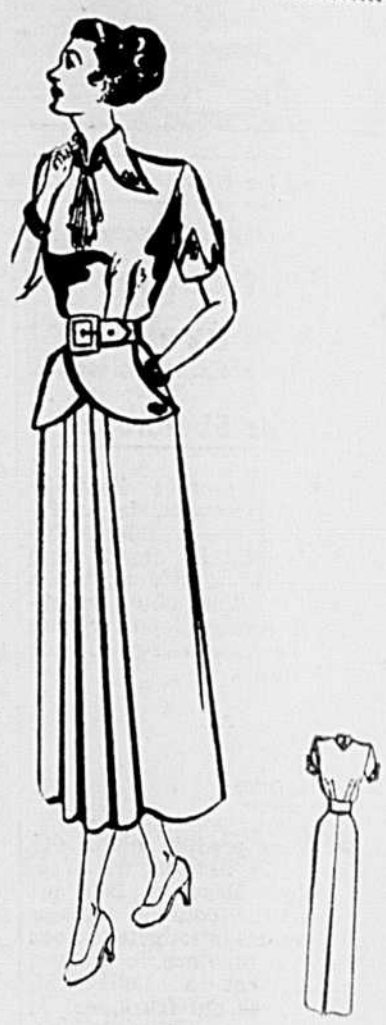
PATRONS

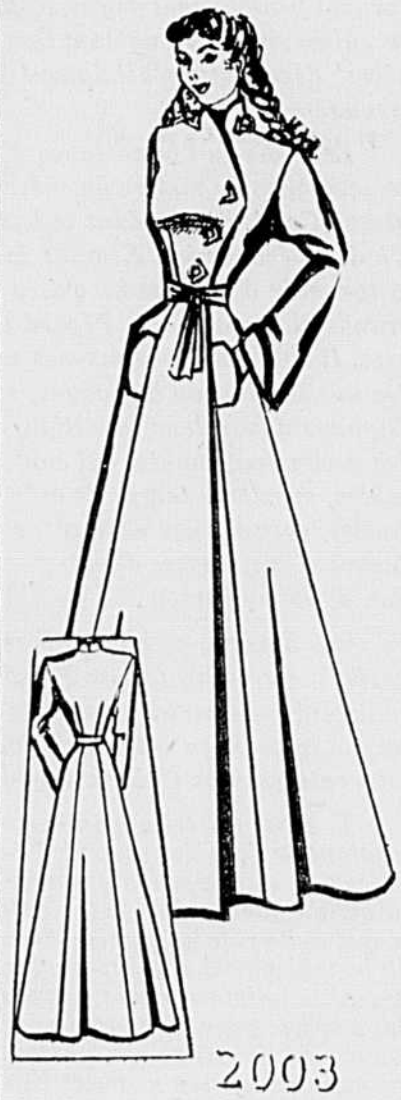
par "L'ELEGANTE"

PATRON NO T-7032

Voici la petite robe idéale pour flâner à la campagne. La pointe du collet se retrouve sur la manche courte. Les fantaisies originales de la jupe dissimulent deux poches. La jupe est joliment pourvue de quatre plis en avant et d'un gros pli creux en arrière. A remarquer aussi le collet qui dans le dos se termine en pointe sur laquelle on a posé un bouton semblable à ceux des ailes du poignet et des poches.

Grandeurs offertes: 12, 14, 16 ,18, 20 ans. Prix: $0.35 (taxe incluse). Instructions en français.





PATRON NO T-2003

Nous vous présentons aujourd'hui une robe de chambre bien seyante et de belle allure.

Bien ajustée à la taille, la jupe va en s'élargissant vers le bas. Un poignet retourné, une bien jolie poche, jusqu'au petit collet châle que vous pouvez porter relevé, autant de détails qui confèrent à ce vêtement un chic incontestable. De gros boutons fantaisistes sur le devant ainsi que près du collet y ajouteront une note personnelle.

Vous endosserez cette robe de chambre bien féminine avec plaisir, surtout si vous l'avez faite vous-même.

Grandeurs offertes: 12, 14, 16, 18 ans; 38, 40, 42. Prix: $0.35 (taxe incluse). Instructions en français.

A NOTER AVEC SOIN. — Les patrons achetés ne sont pas échangeables et, à moins d'erreur ou de défaut grave, il est inutile de les retourner à nos bureaux. Cette stricte condition ne souffre pas d'exception. Les timbres-poste, les timbres d'accise et autres effets non négociables ne sont pas acceptés en paiement de ces patrons. Prière d'effectuer le paiement en bons de poste ou en timbres-BONS-DE-POSTE qu'il ne faut pas confondre avec les timbres-poste. PAS DE C.O.D. Vu les conditions commerciales actuelles, il peut arriver qu'un certain délai s'écoule avant que vous ne receviez le patron commandé.

ADRESSEZ TOUJOURS TOUTES VOS COMMANDES AU

Service des patrons

Dépt EL.

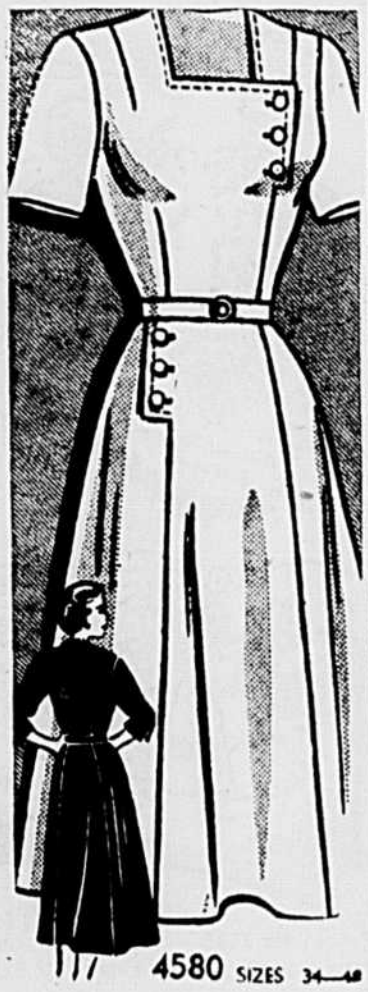
LA TERRE DE CHEZ NOUS

515, avenue Viger — Montréal

PATRONS

par ANNE ADAMS







PATRON No 4580

Ce modèle de fin d'été fera une robe très distinguée pour vos dernières sorties estivales. La jupe, très seyante, se pare de trois boutons et de points de broderie, réplique exacte du corsage.

Grandeurs offertes : 34, 36, 38, 40, 42, 44, 46 et 48.

Prix : $0.30 (taxe incluse). Instructions en anglais seulement. Prière de commander avant un mois.

PATRON No 4851

Tout à fait la robe convenable pour les débuts scolaires de votre chère petite ! Des manches longues sont incluses pour la petite couventine. L'empiècement et le petit collet peuvent se faire en tissu contrastant.

Grandeurs offertes : 2, 4, 6, 8, 10 ans. Prix : $0.30 (taxe incluse). Instructions en anglais seulement.

PATRON No 4653

La robe classique est le type par excellence de la mode pratique et facile à porter par toutes les tailles. La version ci-jointe se conforme aux détails de la mode actuelle.

Grandeurs offertes : 12, 14, 16, 18, 20; 30, 32, 34, 36, 38, 40, 42. Prix : $0.30 (taxe incluse). Instructions en anglais seulement. Prière de commander avant un mois.

A NOTER AVEC SOIN. — Les patrons achetés ne sont pas échangeables et, à moins d'erreur ou de défaut grave, il est inutile de les retourner à nos bureaux. Cette stricte condition ne souffre pas d'exception. Les timbres-poste, les timbres d'accise et autres effets non négociables ne sont pas acceptés en paiement de ces patrons. Prière d'effectuer le paiement en bons de poste ou en timbres-BONS DE POSTE qu'il ne faut pas confondre avec les timbres-poste. PAS DE C.O.D. Vu les conditions commerciales actuelles, il peut arriver qu'un certain délai s'écoule avant que vous ne receviez le patron commandé.

ADRESSEZ TOUJOURS TOUTES VOS COMMANDES AU

Service des Patrons

LA TERRE DE CHEZ NOUS

515, avenue Viger, Montréal

Recettes de France

Les conserves en Charente

par Madeleine Jean MARIOT

(Reproduction autorisée par la Société des Gens de Lettres)

Le texte qui suit a été spécialement préparé pour les lectrices de la Terre de Chez Nous. *L'auteur, Madame Madeleine Jean Mariat, demeure à La-Flotte-en-Ré, département de la Charente Maritime (France). Plusieurs familles canadiennes retracent leur origine dans la région qu'elle habite. Mme Madeleine Jean Mariat nous parle avec compétence des coutumes culinaires de son pays.*

La saison d'été est vraiment une période harassante pour toutes celles qui vivent à la campagne.

Chez nous en Charente, les paysannes, outre l'aide qu'elles apportent à leurs maris pour les gros travaux, et le train-train journalier de la maison et de la basse-cour, ont encore sur les bras la confection des conserves.

Car n'est-ce pas, la règle veut que dans une ferme on ne laisse rien perdre, et quel autre moyen de conserver pour l'hiver tous les fruits, les légumes, les oeufs, les fromages si abondants en été, et qui seront une telle ressource

Quand on dit à nos paysannes françaises que dans d'autres pays les agriculteurs achètent tout bonnement leurs conserves chez l'épicier, elles pâlissent d'horreur. Elles savent compter.

Eet même en vendant leurs fruits, leurs légumes, la production et la vente n'étant pas organisée pour cela, elles perdraient de l'argent, puisqu'en rachetant les conserves, elles supporteraient elles-mêmes les frais du bénéfice du ramasseur, et du revendeur, et de la fabrication de conserves.

Et si dans d'autres régions mieux outillées, on calcule autrement, chez nous, chaque été, fermement, toute fermière digne de ce nom réserve sur ses journées et ses nuits parfois le temps d'éplucher, de mettre en flacons, de stériliser les provisions pour l'hiver.

Et ceci nous a permis en temps d'occupation d'échapper à la famine complète, puisque les conserves industrielles étaient obligatoirement réservées aux Allemands.

Dans nombre de familles d'intellectuels, de fonctionnaires, on s'aperçut alors de la profonde sagesse paysanne, et on se mit à l'école des fermières, humblement, tirant parti de tout, utilisant tout, ne laissant rien perdre!

Il n'est pas besoin d'un matériel très compliqué, au contraire de ce que l'on croit habituellement. Le matériel perfectionné est souhaitable, et évite une perte de temps et garantit des résultats avec moins de peine. Mais en suppléant au manque de perfectionnement par du bon sens, et de l'application, les conserves sont tout aussi bonnes, et se gardent tout aussi longtemps.

Ainsi pendant toute l'occupation, nous avons stérilisé nos pois, nos cerises, nos prunes, etc., dans de vulgaires bouteilles fermées d'un solide bouchon, lequel bouchon était maintenu par un capuchon en fil de fer qui l'assujettissait solidement sur le goulot de la bouteille, en s'entrecroisant. Ce capuchon, nous le fabriquions nous-mêmes. Maintenant, ô luxe, qui fera peut-être sourire les agricultrices canadiennes, nous en trouvons dans les boutiques, qui sont tous préparés, et qu'on vend par douzaines...

Et voici les recettes proprement dites:

Les cerises

Les meilleures sont l'espèce dite de Montmorency ou cerise anglaise. On les dénoyaute, on les met dans des litres ou des flacons en *les tassant un peu.* Il faut en effet toujours tasser les fruits dans les flacons ou bouteilles, car à la stérilisation ils diminuent beaucoup.

Verser dessus une bonne cuillerée de sucre en poudre, ou deux ou trois morceaux, et mettre un morceau de gousse de vanille, ou un peu de vanille en poudre (très peu). Fermer hermétiquement suivant le système que vous employez habituellement (ne pas mettre d'eau).

Donner *huit minutes* d'ébullition à partir du moment où l'eau bout dans la marmite ou le stérilisateur. (Vous avez mis vos flacons à l'eau froide).

Laisser refroidir avant de sortir les conserves.

(Si vous n'avez pas de stérilisateur, prenez une grande marmite ou une lessiveuse, ou tout autre vaste récipient, avec couvercle. Placez au fond un vieux sac plié en quatre. Enveloppez chaque flacon ou bouteille d'un vieux morceau de sac, ou de chiffons ou de paille, et placez-les, les uns à côté des autres, en laissant aussi peu d'espace que possible. Bourrez les espaces vides s'il y en a avec de la paille ou des chiffons et faites bouillir le tout. Le temps d'ébullition se calcule à partir du moment où toute la marmite est en ébullition).

Mirabelles ou autres prunes au naturel

Enoyauter comme les cerises, tasser dans les flacons, mettre très peu de sucre, et stériliser *trente minutes.*

Les framboises, les groseilles se conservent de la même manière. Il faut *huit minues* pour les framboises et *vingt minutes* pour les groseilles.

Enfin pour les abricots, les pêches, les pommes, les poires, on peut aussi (et cela permet d'utiliser des fruits un peu touchés ou tombés, ou d'un degré différent de maturité) en faire une compote que l'on passe au presse purée pour enlever les peaux, et que l'on verse dans des flacons ou des litres. Bien boucher et stériliser vingt minutes par litre (une pinte environ). Ces purées de fruits seront très peu sucrées ou même pas du tout. On les sucre lorsqu'on ouvre les bouteilles l'hiver, et en les faisant très légèrement recuire.

Les purées de pommes, de poires, etc., sont très utiles pour la confection de tartes et de toutes sortes d'entremets. Elles gardent tout le parfum de l'été et la saveur du fruit fraîchement cueilli.

Elles nous ont permis aussi, pendant les restrictions, de confectionner des confitures au fur et à mesure de nos disponibilités en sucre.

On se sert de la purée stérilisée pour confectionner des confitures comme si c'étaient des fruits frais. On compte alors 1/3 de livre

(Suite à la page 21)



Mlle Pierrette MENARD, de West Shefford, a été élue présidente des clubs féminins 4-H, la semaine dernière, au cours du grand congrès annuel des 4-H. Mlle Ménard fait partie de cette organisation de jeunesse depuis quatre ans.

Rectification

Dans la *Terre de Chez Nous,* numéro du 9 août, à la page 9, il s'est glissé une erreur que nous nous empressons de corriger. Le bas de vignette qui expliquait la série de photos portait les mots: une fois que le sac a été plongé dans le premier chaudron pendant 30 minutes, le transférer, etc. C'est 30 secondes qu'il aurait fallu lire.

CONSEILS AUX FERMIERS
GILLETTS

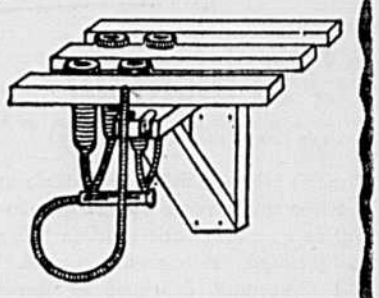


Avantages de la lessive pour le nettoyage des trayeuses mécaniques

Le nettoyage des parties caoutchoutées des trayeuses mécaniques avec une solution froide de lessive est en usage depuis 1930 à la Ferme Expérimentale du gouvernement fédéral. Cette méthode est simple, peu coûteuse, et des plus efficaces. La lessive de Gillett supprime toutes traces de lait après rinçage, ainsi que toute graisse; facilite l'élimination des corps étrangers et de la saleté; prévient la culture des bactéries ou les tue instantanément.

RECOMMANDATIONS DU GOUVERNEMENT

1. Aussitôt la dernière vache traite, et tandis que la pompe fonctionne encore, faites passer par succion une chaudière d'eau froide ou tiède dans les gobelets aspirateurs et les tubes. Elever et abaisser les gobelets aspirateurs, pour que l'eau et l'air passent alternativement par les tubes.
2. Détacher les tubes à lait et à air de la chaudière, et placer l'ensemble des gobelets aspirateurs sur le râtelier à solution. Remplir les gobelets et les tubes d'une faible solution de lessive (2 c. à thé par gallon d'eau).
3. Démonter la tête de l'appareil, et placer la soupape à succion dans la solution de lessive.
4. Brosser la chaudière et la tête de la chaudière avec l'eau chaude additionnée d'un nettoyeur approprié; puis rincer et stériliser avec les autres ustensiles.
5. Immédiatement avant la traite, retirer la solution des tubes, et s'en servir pour récurer le plancher de la laiterie. Replacer la soupape et remonter la machine.
6. Une fois par semaine, démonter le réseau des tubes à lait, ajuster les manchons intérieurs; au besoin, remplacer les tubes de caoutchouc trop fendillés, remonter, et remplir d'une solution de lessive.
7. Une fois par mois, nettoyer le tuyau de succion, en suivant les directives du fabricant. Si l'on néglige d'observer ces précautions après une traite, démonter l'appareil et faire tremper 30 minutes les parties caoutchoutées dans une solution de lessive bouillante deux fois plus forte (4 cuillerées à thé par gallon d'eau). Plonger les pièces métalliques dans l'eau bouillante pendant 5 minutes, puis suspendre et faire sécher. Ne pas employer de solution de lessive pour les trayeuses dont certaines parties où passe le lait sont en aluminium.



Un râtelier à solution est infiniment préférable à la simple immersion des tubes et des gobelets dans un récipient.

Employez la lessive Gillett régulièrement pour nettoyer vos étables, poulaillers, etc. Gillett facilite votre travail, tout en protégeant la santé des bestiaux. Ayez-en toujours une bonne provision sous la main!

Nouvelle brochure GRATUITE



Enseigne comment Gillett expédie le travail et protège la santé, dans la maison et à la ferme! Demandez votre exemplaire. Envoyez votre coupon aujourd'hui même.

COUPON: Veuillez m'envoyer *gratuitement* votre nouvelle brochure Gillett.
NOM.....
ADRESSE.....
.....
Envoyez à:
STANDARD BRANDS LIMITED
801, Immeuble Dominion Square, Montréal, Qué.

Format ordinaire ou boîtes économiques de 5 lbs. GLF-70F

L'Union Catholique des Fermières

Belles réalisations à Sherbrooke

Nous extrayons du rapport de Mme Ovila Pinard, présidente diocésaine de l'U.C.F. de Sherbrooke, les faits suivants qui démontrent la vitalité de la Fédération fondée il y a cinq ans.

Le nombre des cercles est passé de 7 à 69, tandis que celui des membres a fait une courbe ascendante de 359 à 2,461 au 30 juin 1950.

L'Union diocésaine a organisé 98 journées d'étude, groupant 4,312 participantes. On relève parmi les sujets traités: la technique des réunions, l'organisation de cours technique, l'organisation du service de vente, l'assurance mutuelle, la mission de la femme, l'assurance-santé, les expositions d'artisanat, l'enseignement postscolaire, etc.

De plus, 8 séries de journées sociales ont été organisées avec une assistance de 431 membres.

Le bureau de direction s'est réuni 19 fois et l'exécutif a tenu 11 réunions d'une journée complète pour étudier la situation de l'U.C.F. et compléter la préparation des directrices à leur rôle.

Chaque année, le bureau de direction a envoyé une délégation au congrès provincial.

Depuis deux ans, un pèlerinage se dirige chaque été vers Sainte-Anne de Beaupré et l'Oratoire Saint-Joseph.

La Fédération entretient un excellent service de publicité dans le journal "Le Messager", de Sherbrooke.

Les services organisés par l'U.C.F. comprennent la vente d'articles d'artisanat ($1,000 en deux saisons), l'organisation de cours de confection de chapeaux, de tissage et de couture, la mise sur pied d'une assurance mtuelle pour les accessoires de cercle: protection contre le feu et les accidents graves durant le transport (à date, le déboursé a été de $10), la propagande pour les Services de Santé de Québec (11 groupes sont organisés), enfin un syndicat de lecture et un service de vente pour les membres: fil à coudre et à tisser, laine et lin, retailles et matériel à la verge.

Dans le diocèse de Sherbrooke, il y a également une fédération autonome des 8 cercles des milieux urbains qui groupent plus de 400 membres

NOS CONGRES

Diocèse de Nicolet

La série des congrès diocésains de l'U.C.F. se continue: celui de Nicolet est annoncé pour le 17 août et se tiendra à Warwick. En voici le programme:

PROGRAMME

9 hres a.m. — Messe à l'église paroissiale, M. le Chanoine Arthur Leblanc. Sermon par Monseigneur Martin. Bénédiction du drapeau.

9.45 hres — Inscription des déléguées. Bienvenue par la présidente locale: Madame Joseph Pellerin . Un mot de ladirectrice de secteur : Mademoiselle Madeleine Morin.

10.00 hres — Ouverture du Congrès par Madame Omer Côté, présidente diocésaine.

10.15 hres — Rapport des activités. Bilan. Forum général.

MIDI — Diner et visite des exibits de l'exposition. N. B.—Le café sera fourni gratuitement; tout le monde devra apporter son goûter.

1.30 hre—Explication des exhibits de l'exposition par Mademoiselle Dupuis, secrétaire générale.

2.00 hres — Résolutions. Etude et discussion.

3.00 hres — Allocutions: Madame Pinard, v.-présidente générale; R. Père Lebel, aumônier général; Mademoiselle Marie Dupuis, sec. générale; Monseigneur Martin, Vicaire général.

4.00 hres—Elections. Mot de la fin par M. l'Aumônier diocésain.

Funeste coïncidence



Le fait que je vous raconte cette fois-ci est plus qu'intéressant, il est angoissant ; je tairai les noms par discrétion.

Il s'agit d'un garçonnet de la banlieue de Montréal. Caractère violent et fier, ce petit bout d'homme a vite appris de l'entourage les paroles d'insultes au Christ, à l'Hostie, au Calice, à la Sainte Vierge.

Qui au juste lui a enseigné le blasphème? On ne le sait pas. Ce n'est ni son père, ni sa mère, ni aucun membre de sa famille. A ce qu'il semble, ce n'est personne en particulier, mais un peu celui-ci, un peu celui-là, un oncle de passage, un gamin dans la rue, un groupe de jeunes gens à la porte d'un restaurant, un ouvrier qui s'impatiente à son ouvrage, etc...

Or, le petit gars, petit à petit, a bel et bien contracté cette infernale habitude, et, dans ses moments de colère, c'est comme de tout son être qu'il maudit son Dieu, son Sauveur ou sa Mère du ciel.

Une après-midi qu'il jouait sur l'eau avec de petits camarades, sous les yeux de ceux-ci, il disparut sous l'onde, remonta trois fois sans qu'on pût le ressaisir, et enfin disparut. Ses camarades ont rapporté que la dernière parole qu'ils ont entendue de lui, avant sa dernière et fatale plongée, ce fut... un blasphème.

Imaginez la douleur des parents en apprenant cet accident... mais plus encore en apprenant les circonstances qui l'ont entouré: plus que le fait de la mort, c'était le fait de cette dernière parole qui brisait les coeurs, surtout celui de la maman, qui dans son désespoir, répétait:

—"Qui donc a enseigné le blasphème à mon enfant?"

Il y a une foule de coupables dans le pénible et plus que tragique récit qui précède. Et c'est pourquoi il faut une levée en masse de tous les hommes de bonne volonté pour enrayer au plus tôt cette vraiment satanique habitude qui se répand de plus en plus et gangrène nos enfants.

Tous à l'oeuvre pour enrayer cette contagion!

Envoyez le récit de vos victoires à "La Croix de l'Année sainte", 514 est, Mont-Royal, Montréal 34.

Le péché d'ironie

"Nous avons dit qu'il ne fallait pas se mettre sur le pied d'égalité avec ses enfants ou ses subordonnés. Mais il faut rester en étroit contact avec eux; il faut les comprendre et pour cela se pencher affectueusement sur eux.

"La vraie condescendance nous fera éviter certaines attitudes et nous en imposera d'autres.

"Ce qu'il ne faut pas faire, c'est d'humilier, de froisser et de fermer les enfants et les adolescents en dédaignant leurs idées, en tranchant avec trop d'autorité, dans les discussions admissibles, en imposant sa manière de voir d'un ton doctrinal; — c'est de manier à tout propos l'argument d'autorité, qui écrase plus qu'il n'élève et réduit au silence plus qu'à l'assentiment; — c'est de répliquer d'une manière cinglante qui blesse; — c'est de traiter par l'ironie dédaigneuse : l'ironie est une arme à laisser aux faibles, à la rigueur, mais elle est presque toujours odieuse et lâche entre les mains d'un supérieur contre un

(suite à la page 10)

Offre de lancement

vous permettant de commencer à vous monter un service complet d'argenterie du modèle "Signature" exclusif à Kellogg.

3 CUILLERS à thé à votre initiale

75¢ seulement *et un dessus de boîte de Bran Flakes Kellogg, (ou 1 dessus de boîte de Pep ou de Krumbles Kellogg, ou le bout du carton de l'assortiment Variété Kellogg.)*



Chaque pièce de cette argenterie que vous chérirez toute votre vie est gravée à votre chiffre . . . ravissant modèle "Signature" de Kellogg, richement plaqué. Plaqué Old Company fabriqué et garanti par Wm. Rogers Mfg. Co., Hamilton, Ont. *Profitez de cette offre de lancement!*

Kellogg's BRAN FLAKES

ENCERCLEZ BIEN

ENCERCLEZ BIEN L'INITIALE DÉSIRÉE ET POSTEZ CE BON

Kellogg's, Box 936B, Toronto, Ontario

Ci-joint ( )é en argent et ( ) dessus de boîte de Bran Flakes, ou de Pep, ou de Krumbles de Kellogg, ou ( ) bout(s) du carton de l'assortiment Variété Kellogg. Veuillez m'envoyer franco ( ) cuillers à thé du modèle "Signature", gravées à l'initiale encerclée ci-dessous.

NOM.....

ADRESSE.....

VILLE..... PROVINCE.....

Cette offre est réservée aux habitants du Canada

A	B	C	D	E	F	G	H	I	J	K	L	M
N	O	P	Q	R	S	T	U	V	W	X	Y	Z

PATRONS

par ALICE BROOKS



7037

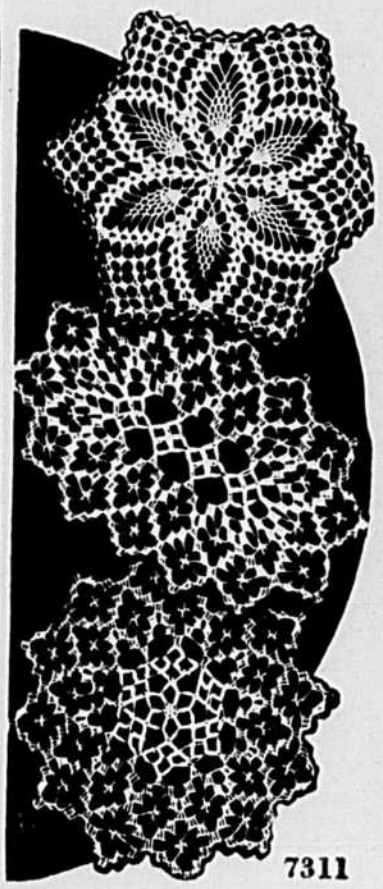


7002

Patron No 7037 — Vous vous acheminez vers le grand jour : aimeriez-vous à en perpétuer le souvenir dans une broderie qui défiera le temps ? Ce motif mesure 12¼ x 15½.

Patron No 7002 — Ce patron vous offre quatre façons différentes de moderniser votre chambre à coucher dans un choix de couvre-pieds, dessus de bureau, rideaux et draperies.

Prix : $0.30 chaque patron (taxe incluse). Instructions en anglais seulement. Prière de commander avant un mois.



7311



7387

Patron No 7311 — Chacun de ces trois modèles différents de centres ne vous coûtera qu'une journée de travail. Ils sont si faciles à exécuter ! **Patron No 7387** — Le même motif de broderie et de tricot peut faire des garnitures très différentes : essayez celui-ci qui vous propose trois arrangements.

Prix : $0.30 chaque patron (taxe incluse). Instructions en anglais seulement. Prière de commander avant un mois.

A NOTER AVEC SOIN — Les patrons achetés en sont pas échangeables et, à moins d'erreur ou de défaut grave, il est inutile de les retourner à nos bureaux. Cette stricte condition ne souffre pas d'exception. Les timbres-poste, les timbres d'accise et autres effets non négociables ne sont pas acceptés en paiement de ces patrons. Prière d'effectuer le paiement en bons de poste ou en timbre-BONS-DE-POSTE qu'il ne faut pas confondre avec les timbres-poste. PAS DE C.O.D. Vu les conditions commerciales actuelles, il peut arriver qu'un certain délai s'écoule avant que vous ne receviez le patron commandé.

ADRESSEZ TOUJOURS TOUTES VOS COMMANDES AU

Service des Patrons

LA TERRE DE CHEZ NOUS

515, avenue VIGER MONTREAL

15

A l'ombre du clocher

L'Actualité de la dévotion à la bonne sainte Anne

(Deuxième instruction) (1)

par M. l'abbé Anselme Longpré, Ph.L.Th.L., curé de Ste-Croix-de-Dunham

Dans une première instruction, nous avons vu comment les enseignements qui se dégagent de la vie intérieure très profonde de sainte Anne sont d'une pressante actualité, contre les envahissements de l'esprit du matérialisme; nous verrons maintenant que la manière de vivre de sainte Anne dans l'état du mariage fournit également des leçons que le monde actuel a un grand besoin d'entendre et de mettre en pratique.

Il y a dans l'Eglise divers états de vie: en particulier, l'état du mariage, l'état religieux, l'état sacerdotal. Ces trois états représentent diverses manières stables de vivre, d après des règles bien déterminées et en vue de buts très précis. On se fait religieux pour tendre à la perfection chrétienne par la pratique des trois voeux de pauvreté, de chasteté et d'obéissance; on devient prêtre pour travailler au salut des âmes et exercer excellemment la charité envers Dieu et envers le prochain; l'homme et la femme s'unissent dans le mariage pour élever des enfants de Dieu, agrandir la famille adoptive du Père Céleste et permettre au Corps Mystique du Christ d'atteindre son plein développement. Tous savent que l'état sacerdotal et l'état religieux sont des états de vie très saints et très aptes à conduire à la perfection ceux qui en vivent les règles dans un esprit d'amour. Il n'en est malheureusement pas toujours ainsi, en ce qui concerne l'état du mariage, qui lui aussi, pourtant, est un état de vie très saint et très apte à conduire à la sainteté ceux qui en suivent les divines lois, avec pureté d'intention. On ne peut s'imaginer jusqu'à quel point une conception basse, terre-à-terre, païenne, du mariage nuit à la société chrétienne et tue dans leur germe tous les espoirs de progrès spirituel dans le monde. Il n'y a donc rien de plus nécessaire que de travailler à la préparation, à l'établissement, à la conservation ou à la restauration de foyers profondément chrétiens.

Pour atteindre ce but, l'enseignement théorique n'est certes pas à dédaigner, mais rien n'égale en efficacité, surtout auprès des masses populaires, la puissance de l'exemple. C'est pourquoi le déferlage des foules sur les flancs du mont Royal, pour contempler le foyer de Nazareth, et à Sainte-Anne de Beaupré, pour contempler le foyer d'Anne et de Joachim, constitue un des grands espoirs de restauration chrétienne en notre pays, à l'heure actuelle. Comme quelques-uns cependant auraient pu trouver peut-être trop sublime et trop exceptionnels les exemples du foyer de Nazareth, la Divine Providence qui nourrit les petits oiseaux aussi bien que les aigles, a voulu mettre à côté du foyer de Nazareth, le foyer d'Anne et de Joachim. En effet, bien que Marie et Joseph fussent unis par les liens d'un véritable mariage, la foi chrétienne nous enseigne cependant que la conception et l'enfantement du Verbe Incarné furent tout à fait miraculeux et en dehors des voies ordinaires, tandis que dans le foyer d'Anne et de Joachim, les lois ordinaires du mariage suivirent leur cours, même si Marie, l'enfant privilégiée, ne naquit qu'après plusieurs années de mariage et beaucoup de prières.

— I —

L'exemple d'Anne et de Joachim met dans un relief très net le but premier du mariage chrétien: l'enfant! Anne et Joachim se marièrent pour avoir des enfants, comme le prouvent les longues années de prières qu'ils firent pour obtenir un enfant. Comme les Juifs savaient que le Messie devait sortir de leur race, Anne et Joachim se marièrent dans l'espoir de jouer un rôle, par leurs descendants, dans la préparation et la venue du Rédempteur. Ainsi le Christ Rédempteur fut vraiment le but ultime de leur mariage. Jésus-Christ est aussi la raison dernière et profonde du mariage chrétien. Dans un document de la plus haute inspiration doctrinale et apostolique, un de nos évêques, Mgr Labrie, après S. S. Pie XI, le rappelait récemment, en disant aux prêtres: "Dites aux papas qu'ils sont pères avec le Père Eternel et par le Père Eternel, pour faire d'autres fils de Dieu. Dites aux mamans que comme la Vierge Marie, elles ont mission de mettre au monde, d'autres Jésus". (2) En effet, par le saint baptême, vos enfants deviennent des fils adoptifs de Dieu et les membres du Corps mystique de Jésus-Christ. Ne voyez-vous pas dès lors à quelle sublime vocation, Dieu vous a appelés par votre vocation au mariage? C'est pourquoi Notre-Seigneur Jésus-Christ a voulu que l'union de l'homme et de la femme soit scellée et sanctifiée par un sacrement que saint Paul appelle: "Grand sacrement; magnum sacramentum... in Ecclesia" (3) Et puisque, selon la pensée des saints docteurs, saint Augustin et saint Thomas, tous les sacrements sont sortis du côté entr'ouvert du Christ Jésus mourant sur la croix, c'est donc de ce Coeur sacré, épris de la gloire de son Père et d'un immense amour pour les hommes, qu'est sorti l'admirable sacrement de mariage, par lequel les époux procurent la gloire de Dieu, en conduisant des hommes nombreux à la grâce de la filiation adoptive et de l'incorporation au Christ.

Sans doute pour se conformer à notre nature d'êtres composés d'un corps et d'une âme, Dieu a voulu que ses oeuvres les plus admirables se présentent ordinairement sous un humble vêtement sensible: la présence de Jésus-Christ dans l'Eucharistie est liée aux humbles espèces du pain et du vin; notre âme spirituelle et incroyablement belle non seulement vit dans un corps de chair mais elle ne peut agir que par lui, ainsi dans le mariage, destiné à agrandir la famille adoptive de Dieu, il y a un élément matériel et sensible qui ne doit pas être méprisé, mais auquel les époux ne doivent guère plus s'arrêter que le communiant ne s'arrête aux espèces eucharistiques. N'est-ce pas ce que saint Paul appelle: "user du mariage comme n'en usant pas", ce qui ne veut pas dire de ne pas en user, mais d'en user avec pureté d'intention, pour sa fin très noble et très élevée. (4)

Sans forcer nullement la note, et malgré la brièveté des renseignements que l'histoire nous fournit sur la vie d'Anne et de Joachim, il est facile d'entrevoir que ces admirables époux, même avant l'institution du mariage comme sacrement de la Loi Nouvelle, avaient cependant de leur état de vie une vue très haute. D'après la tradition conservée par les anciens Pères de l'Eglise, comme saint Jean Damascène, saint Clément d'Alexandrie, saint André de Crète, Anne avait environ 24 ans et Joachim 46 ans, lors de leur mariage. Ils vécurent ainsi vingt ans, sans avoir d'enfant. En sa 44e année, sainte Anne aurait enfin donné naissance à la Bienheureuse Vierge Marie. Elle aurait vécu encore douze ans, après la naissance de Marie, et Joachim serait mort quelque temps seulement après que la Sainte Vierge se fut consacrée au service du temple, à l'âge de trois ans. La vénérable Catherine Emmerich — dont les écrits ont toujours été en grand honneur dans l'Eglise — parle aussi dans ce sens dans le Livre de ses Révélations. (5)

Ainsi nous voyons le prix que ces vrais époux attachaient à l'enfant. Eprouvés pendant vingt ans par une stérilité involontaire, ils ne cessèrent de prier et de faire pénitence jusqu'à ce qu'ils aient obtenu du ciel de mettre au monde Marie, cette pure fleur d'innocence et de sainteté, la future mère du Verbe Incarné. Anne et Joachim ne vécurent que pour leur enfant. Dès que celle-ci est suffisamment orientée dans la vie, ils disparaissent. Tel est l'idéal que les époux doivent avoir sans cesse devant les yeux: donner des enfants à Dieu, les élever chrétiennement, les aider à faire leur chemin dans la vie et vers l'éternité. Cette droiture et pureté d'intention est la condition fondamentale de la sainteté dans le mariage et il ne faut permettre à aucune mauvaise doctrine d'en ternir l'éclat.

— II —

En second lieu pour vous sanctifier dans l'état du mariage, il faut utiliser les moyens particuliers à cet état. Je n'insiste pas sur les moyens généraux de sanctification, propres à tous les chrétiens: la prière, la fréquentation des sacrements, la fidélité aux lois de Dieu et de l'Eglise. En plus de ces moyens généraux proposés à tous, l'état du mariage vous fournit des moyens particuliers et qui sont très aptes à vous conduire à la perfection.

La beauté de la vie du foyer aux yeux de Dieu lui vient surtout de la fidélité de chacun dans les petites choses, et de la persévérance à accomplir avec joie et amour les obscures besognes de la journée. Le devoir d'état est pour chacun l'expression de la volonté de Dieu. Si la perfection chrétienne consiste principalement dans l'amour de Dieu, et si aimer Dieu, comme Notre-Seigneur nous l'enseigne, c'est faire sa volonté, il est facile de voir l'importance du devoir d'état. Ce devoir d'état, par la répétition

(Suite à la page 21)



Dimanche le 20 août, à Ste-Anne-de-Stukeley, aura lieu le grand pèlerinage annuel des producteurs de sucre d'érable et des cultivateurs des Cantons de l'Est. Une messe sera célébrée à 10 heures. A 1 heure, il y aura assemblée et discours. Cette photo est celle du sanctuaire de Ste-Anne-de-Stukeley, lors de son inauguration, il y a quelques années.

(1) Voir: *La Terre de Chez Nous*, 19 juillet 1950.

(2) Le Prêtre et les Vocations, *Revue Eucharistique du Clergé*, Montréal, juillet et août 1948, p. 205.

(3) Eph. V. 32.

(4) I. Cor., VII, 29-36.

(5) Les écrits de la Vénérable Catherine Emmerich, la grande stigmatisée du XVIIIe siècle, ont eu déjà plus de cent éditions françaises et ont été traduits et édités dans plusieurs langues, avec les autorisations exigées par le Droit canonique. Au Canada, le célèbre Père Frédéric, Franciscain, dont la cause de béatification avance rapidement à Rome, s'en est inspiré constamment dans ses nombreux ouvrages.

Quelle joie d'entendre de nouveau



Quelle joie d'entendre clairement de nouveau — SANS AUCUN BOUTON APPARENT DANS L'OREILLE! Un dispositif transparent, presque invisible cache la surdité. Apprenez comment une découverte sensationnelle **combat la surdité** d'une façon inconnue auparavant.

PAS DE BOUTON apparent dans l'oreille!

GRATIS! Découvrez comment vous pouvez entendre de nouveau les sons précieux que vous croyiez avoir perdus pour toujours. Postez simplement le coupon et vous recevrez la brochure GRATUITE. Sans frais ni obligation.

Beltone

MONO-PAC
One-Unit Hearing Aid

Beltone Hearing Aid Co.,
Dépt 256-B
1450 W. 19th St., Chicago 8, Ill.

POSTEZ CE COUPON BROCHURE GRATIS

Beltone Hearing Aid Co., Dépt. 256-B
1450 W. 19th St., Chicago 8, Ill.

S.V.P. m'envoyer la brochure GRATUITE sur la façon de combattre la surdité sans bouton apparent dans l'oreille.

NOM .....

ADRESSE ..... PROV. .....

Agents Beltone dans chaque grande ville au Canada. Consultez votre annuaire du téléphone.

"On peut se passer de l'union", dit-on. Mais l'expérience a démontré partout que ceux qui ne s'en passent pas en retirent d'incontestables avantages.

Des BRIOCHES légères, à mie fine

Si faciles à faire avec la nouvelle Levure SÈCHE qui lève vite!



Voici enfin une levure sèche qui lève vite, qui se *conserve* et retient toute sa vigueur sans réfrigération jusqu'au moment de servir. Jamais de levure gaspillée ou trop lente avec la nouvelle Fleischmann's Royal qui lève vite. Achetez-en une provision pour un mois!

BRIOCHES LÉGÈRES

● Combinez ⅔ t. eau, 3 c. à soupe sucre granulé, 1 c. à thé sel et ¼ t. shortening; faites chauffer, brassant constamment pour dissoudre sucre et sel, et fondre shortening; laissez tiédir. Mesurez dans un bol ½ t. eau tiède, 1 c. à thé sucre granulé, et brassez jusqu'à dissolution. Parsemez sur le liquide le contenu d'une enveloppe de Levure Sèche Fleischmann's Royal qui lève vite. Laissez reposer 10 min., PUIS brassez bien.

Ajoutez le mélange sucre-shortening refroidi et incorporez en brassant 1 œuf bien battu et 1 c. à thé jus de citron. Tamisez deux fois ensemble 2 t. farine à pain déjà tamisée et ¼ c. à thé macis moulu. Incorporez au mélange de levure; battez lisse. Incorporez encore 1 t. farine à pain tamisée une fois, pour faire une pâte très molle. Graissez le dessus de la pâte. Couvrez, placez au chaud, à l'abri des courants d'air, et laissez lever au double du volume. Abattez la pâte, découpez-en des cuillerées à l'aide d'une cuiller à soupe, que vous laisserez tomber dans des moules à muffins graissés, remplissant chacun à la moitié. Graissez le dessus, couvrez et laissez lever au double du volume. Cuisez environ 20 min., à four vif, 425° F. Donne 20 brioches de grandeur moyenne.



LA GRANDE AMIE

Par PIERRE L'ERMITE

(Reproduction autorisée par la Société des Gens de Lettres de France)

(Suite)

— Si vous voulez que je les noie? ça me coûtera... Mais les voir partir ailleurs... tout à côté ...les rencontrer chassant devant M. de Chailuy!.. nos chiens à nous? Non! Jamais!.. J'aime mieux m'en aller du pays avant! Tous les paysans m'arrêteraient mener ce soir, par la route de Frières, chez M. de Chailuy; la sur les routes pendant un mois pour me poser des questions aux quelles je ne pourrais pas répondre.

— Pierre, tu n'as pas de coeur, s'écrie Jacques d'une voix altérée.

— Pardon... c'est pas moi, c'est vous!

— Moi?..

— Oui, vous!

— Pierre, tu devrais pourtant sentir que je souffre plus que toi ...je n'ai pas à te rendre mes raisons... j'aurais cru que tu les supposerais... Veux-tu m'obéir? Veux-tu m'obliger à coupler mes chiens moi-même?

Et Jacques se dirige vers le chenil.

Alors, le piqueur, la démarche traînante, va chercher les cordes; et, de ses gros doigts tremblants d'émotion sur lesquels tombe une larme qui perle malgré lui, mordant sa moustache, il se prépare à coupler les bêtes.

— Misère de malheur? Si jamais on m'avait dit cela... que ce serait moi qui les mettrais à la porte, ces braves chiens, j'aurais juré que c'était pas possible! Pauvre Pierre, va!.. C'est la récompense de trente-cinq années de service... Crevez-vous pour le monde!

Mais l'opération est bien plus difficile que Jacques ne l'a supposé. D'abord les bêtes ne comprennent pas... et regardent indécises, anxieuses... puis, tout à coup ,pressentent quelque chose d'anormal, de mauvais, et résistent... se réfugient en masse au fond de leur vieux chenil.

— Voyez, monsieur le comte, personne ne veut vous quitter!

— Forcez-les!

— C'est aisé à dire.

Jacques, alors, s'avance, les deux mains derrière le dos, voit toute sa meute littéralement collée au mur, et qui regarde avec des yeux au fond desquels il y a une indiscutable compréhension de choses menaçantes, vaguement entrevues.

— Pierre, prends le fouet!

— Prenez-le vous-même! moi, j'ai le coeur qui se décroche.

— Où est-il, le fouet?..

— Je ne sais pas... répond Pierre, qui en a toute une collection dans le coffre à biscuits.

Des yeux, Jacques cherche les fouets de chasse, ouvre une porte, puis une autre, et en trouve de neufs, bien rangés, dans la sellerie; il revient, terrible, la lanière haute, avec, sur le visage, une expression dure que Pierre ne lui a jamais vue.

— Ici les bêtes!.. Murmuro! Ravageot! Ténébro!..

Pour la première fois, les vieux chiens n'obéissent pas. Toute la meute se recule de plus en plus, semble se fondre, presque couler devant ses pas. Elle se tasse au fond du chenil, bondit sur les bancs, s'aplatit le long des murailles, saute comme si elle voulat s'y cacher, s'y enfouir.

Jacques frappe... frappe encore, frappe toujours!.. Mais rien ne bouge dans cette masse vivante qui s'obstine, silencieuse; c'est à peine si quelques chiens — les jeunes — hurlent de douleur sous la lanière cinglante; et, comme dans une armée de braves où les vieux se sacrifient les premiers, ce sont les chiens les plus anciens, les vétérans, les premiers compagnons d'armes, qui s'immobilisent entre lui et les autres; Murmuro et Ravageot, les bêtes courageuses qui, par deux fois, avaient coiffé le sanglier le jour de la dernière chasse; Marjolaine, une superbe bête, cadeau d'Odile encore fillette, et qui se laisse battre, là, sans comprendre, ne sachant pas...

Et il y a de tout dans leur regard de bêtes intelligentes: une sorte de pitié, de commisération pour la souffrance que doit éprouver celui qui les fouaille, mais qui les aime pourtant. Leurs yeux semblent dire: "Pourquoi ne veux-tu plus de nous? Que t'avons-nous fait? C'est en vain que tu t'obstines à nous chasser: on ne se quitte pas quand il y a de tels souvenirs en commun; nous sommes de vieux amis liés dans l'avenir comme nous l'avons été dans le passé!"

A cette heure d'exaspération, ces liens, Jacques veut les briser; il prend Marjolaine à deux mains par le cou et, brutalement, la jette hors du chenil en pleine cour. Mais les rudes chiens de Jacques ne sont pas des moutons; personne ne bouge; et avant qu'il se soit retourné, la chienne a bondi pardessus lui et, la queue basse, rentre dans la meute.

Jacques la reprend et la repousse par trois fois, et, par trois fois, Marjolaine rebondit au-dessus de sa tête et reprend sa place.

Alors Jacques jette son fouet et s'assied, presque vaincu.

Décidément, il n'est pas aussi fort qu'il le croyait; tout dans cette nature semble lui être trop chevillé au coeur pour qu'il aille au bout de sa résolution.

Et, pendant qu'il réfléchit, les coudes aux genoux, la tête dans les mains, les bêtes fouaillées, sentant une accalmie, descendent, l'entourent, le regardent, le poussent de la tête, lui caressent les mains comme de bons amis sans rancune: ".. Est-ce possible? tu avais pensé cela? C'est un mauvais rêve, oublions-le!"

A côté des chiens, Pierre attend, les yeux durs, pleins de reproches pour son maître. Non, jamais il n'aurait cru M. de la Ferlandière capable d'une telle idée. D'ailleurs, M. le comte doit bien sentir qu'il fait mal pusqu'il s'est arrangé pour éloigner Mlle Jeanne.

Jacques se lève et s'en va sans rien dire, essuyant, lui aussi, comme son piqueur, du revers de la main, une larme qu'il ne croyait pas devoir verser... Et, remonté dans sa chambre, il écrit à M. de Chailuy, d'une main qui tremble encore de la violence que la volonté lui imposa:

Mon cher ami,

Vous aviez raison, c'est trop dur? Je garde mes chiens; car, à moins de les expédier à cinquante lieues d'ici, je sens qu'ils me reviendraient tous et que vous feriez un mauvais marché. J'accepte votre première offre: prêtez-moi 20,000 francs pour un an.

Plus que jamais, croyez-moi bien affectueusement à vous.

JACQUES

* * *

Pourtant, Jacques n eveut pas encore s'avouer vaincu et, sans l'envoyer, tourne et retourne la lettre dans ses doigts: "Fait-il bien, en reculant ainsi devant sa première résolution? Se montre-t-il faible ou a-t-il simplement du coeur? Est-elle étrange, cette indécision qu'éprouvent les plus sincères pour apprécier une action humaine!.."

Puis il descend ,et, longtemps, se promène seul dans la grande allée bien silencieuse qui côtoie l'étang. Point par point, comme un scrupuleux qui se défie d'une sensation, il discute sa conduite, étudie sa faiblesse apparente... Toutes les saisons que, sous l'impression de la vente du Bois-Roux, il a données à M. de Chailuy, repassent devant la critique de son esprit, et en sortent maintenant infirmées.

Oui, comme tous les hommes, il allait sacrifier à l'orgueil et marcher sur son coeur pour paraître fort: car vendre sa meute, c'est en réalité, aller contre le but qu'il se propose. D'abord il atteint Odile: un tel sacrifice ne peut pour elle passer inaperçu; c'est faire payer à sa fiancée le cadeau royal du Bois-Roux qu'il a voulu gracieusement lui offrir... c'est, à la veille du mariage, découronner son antique foyer du cachet brillant de grande vie provinciale au milieu de laquelle Odile a toujours vécu .

Et puis, devant le pays, son sacrifice sera-t-il interprété comme Jacques le désire..? Les paysans n'y verront-ils pas plutôt une marque de faiblesse, présage de la débâcle générale?.. Et les Juifs de l'usine, un symptôme invitant à une reprise d'hostilité presque immédiate?..

M. de Chailuy, au contraire, est à la fois un ami et un silencieux qui, certainement, ne jettera pas dans le public le secret de son intervention.

Enfin, a conclu Jacques, souffrir pour souffrir, mieux vaut peut-être souffrir dans mon orgueil que dans mon coeur!..

Alors il ferme décidément la lettre, et laisse partir Firmin qui doit la porter. Mais, de la fenêtre de sa chambre, il suit encore des yeux son domestique au travers des blés, hésitant et, jusqu'au dernier moment, se demandant s'il ne doit pas le rappeler?

Et quand Firmin disparaît à l'horizon derrière les premiers peupliers de l'Abbaye, Jacques referme la fenêtre:

— Odile... ma petite Odile... murmure-t-il, il faudra m'aimer beaucoup, car, pour vous, j'ai déjà beaucoup souffert!

Fin du chapitre XV

GAGNEZ PLUS D'ARGENT

En vendant nos plans de pépinière bien connus. Travail intéressant et agréable rapportant d'excellentes commissions pour travail à plein temps ou à temps partiel. Maison établie depuis longtemps. ... ...

PEPINIERES LUKE FRERES LTEE, DEPT C

159 rue Craig O., Montréal

'MAGIC' vous donne des pâtisseries fines, délicieuses!

BISCUITS SANDWICHS À LA CANNELLE

Mélangez et tamisez une fois, puis tamisez dans un bol, 2 t. farine à pâtisserie déjà tamisée (ou 1¾ t. farine de blé dur tamisée), 3 c. à thé Poudre à Pâte 'Magic', ¾ c. à thé sel et ¼ t. sucre granulé fin. Incorporez 4 c. à soupe shortening refroidi haché fin. Combinez 1 oeuf bien battu, 1/3 t. lait et ½ c. à thé vanille. Faites un creux dans les ingrédients secs, versez-y les liquides, puis mélangez légèrement avec une fourchette, ajoutant du lait si nécessaire pour faire une pâte molle. Pétrissez 10 sec. sur planche farinée et abaissez au rouleau à 1/3"; découpez avec un emporte-pièce fariné de 1½". Battez en crème ensemble 1½ c. à soupe beurre mou, ¼ t. cassonade légèrement pressée, ½ c. à thé écorce d'orange râpée et ½ c. à thé cannelle moulue. Utilisant la moitié de ce mélange crémeux, déposez une petite cuillerée de ce mélange sur la moitié des rondelles de pâte découpées, puis couvrez de l'autre moitié des rondelles, pressant tout autour pour bien joindre. Etendez sur les biscuits le reste du mélange crémeux, puis déposez ceux-ci, légèrement espacés, sur une tôle à cuire graissée. Cuisez environ 12 min. à four chaud, 450°F. Servez chauds. Quantité: 16 biscuits.



Le nombre fait . . .

(suite de la page 5)

un diocèse favorisé géographiquement qui rétrograde, tandis que des diocèses plus pauvres paient avec joie leur cotisation. Il fait un appel à tous les membres présents pour analyser les causes de cette situation, et pour y remédier, lorsqu'ils seront de retour dans leurs paroisses respectives.

M. BEAUCHEMIN

M. J.-P Beauchemin, souhaite ensuite la bienvenue aux congressistes. "Si l'association a rétrogradé, dit-il, c'est que nous n'en comprenons pas la valeur. La classe agricole est à nos trousses quand ça va mal; quand ça va bien, on ne voit plus personne. Cependant, si nous sommes moins nombreux que nous devrions l'être, je suis sûr que nous avons la qualité; il faudrait aussi le nombre. Il y a 30 ans que l'U.C.C. existe, ses effectifs devraient doubler. Maintenant qu'on voit les heureux résultats de cette association, il n'y a plus de raison de ne pas en faire partie. L'assistance aux congrès n'a jamais nui aux travaux de la terre. Comment voulons-nous faire impression auprès des autorités, si nous ne sommes pas assez nombreux pour représenter la majorité? Il est très facile de nous diviser, et tous les hommes publics le savent. Mais les cultivateurs ne sont pas assez à l'aise pour être aussi indépendants. Il y a un défaut dont nous devons nous défier: c'est l'animosité entre les groupes d'opinions différentes. On voit parfois sacrifier un bon cultivateur pour sauver la partisanerie politique.

Il sera question, pendant cette journée, de conventions collectives: si nous étions assez nombreux, et de bons meneurs d'hommes, nous pousserions le gouvernement à agir."

M. G. Giroux donna ensuite le rapport des activités de l'année. Le conseil d'administration a tenu quatre assemblées et la Fédération s'est enrichie d'un nouveau syndicat: celui de St-Bernard de Lacolle. Comme moyen de propagande, des congrès paroissiaux ont été organisés et ont donné de très bons résultats. Comme on l'a constaté un peu partout, le nombre des membres a fléchi, mais on espère d'ici la clôture de l'année regrouper tous les anciens. Le manque de préparation technique de beaucoup de nos cultivateurs a inspiré la donation de 4 bourses d'études accordées à des élèves des écoles d'agriculture.

Dans l'après-midi, M. J. Auger, agronome de Verchères, se fit le porte-parole de ses confrères auprès des membres de l'U.C.C. et M. G. Bourdon, le dynamique président de la Fédération de Valleyfield, dont les problèmes maraîchers sont les mêmes que ceux du diocèse de St-Jean, apporta le salut fraternel de sa Fédération et exprima l'opinion que nous devrions avoir un conseil de recherches économiques.

Le Rév. Père Lebel montra ensuite comment le fait d'appartenir à une union professionnelle comme l'U.C.C. peut avoir une répercussion régionale, nationale et même internationale, puisque les avantages obtenus par une union forte, dans un coin du monde ont une répercussion sur les marchés et le standard de vie national et international. "Ce bel acte de charité et de collaboration fraternelle contribue à faire du bien à 4 millions d'individus au Canada et à un milliard d'individus à travers le monde, individus qui appartiennent à la classe agricole."

Plusieurs résolutions furent ensuite soumises à l'assemblée, dont la formation d'un comité maraîcher central, le prix des licences de tracteurs de ferme, l'emploi des pelles mécaniques, le respect de la loi de la Commission des Liqueurs le dimanche, et surtout la Loi des conventions collectives de travail qui serait de nature à remédier à un grand malaise dans cette région de culture maraîchère.

A M. Samuel Audette, vice-président de l'U.C.C., fut dévolu le rôle de tirer les conclusions du congrès. Il fit d'abord une comparaison entre la région si riche qu'il venait de traverser pour assister au congrès, et les régions à demi organisées et défrichées de l'Abitibi. Il déplora l'absence de la jeunesse aux réunions du jour: "Il faut prévoir la relève, avec conviction et désir sincère de travailler à la conservation des traditions". M. Audette affirma que la question du recrutement des membres de l'U.C.C. n'est pas une question d'argent, mais plutôt une question de confiance, de convictions. "En 1924, on devait reconnaître que l'agriculture était dans le marasme, mais, depuis, que de travail l'U.C.C. a accompli! Et cependant, aujourd'hui, on constate un phénomène renversant: la situation est bonne, et on ne reconnait plus le besoin de l'association professionnelle. Mais dans l'avenir, si nous avons moins de luttes à soutenir pour défendre nos besoins économiques, nous aurons à défendre les intérêts moraux et sociaux de la profession. La lettre adressée par les évêques en 1937 sur le problème agricole, porte ces mots: "L'union agricole aura pour conséquence immédiate l'esprit de coopération". On n'a pas l'esprit de coopération parce qu'on n'a pas fait d'union agricole. Le conférencier illustre par des exemples concrets les résultats auxquels on peut parvenir par la coopération bien comprise et mise en pratique, en fonction de la profession, et sous le signe de la profession. "Les gens les plus compétents pour régler vos problèmes, c'est vous. Le syndicat de l'U.C.C. est un instrument dont il faut savoir se servir comme préventif contre le communisme qui menace de nous envahir".

M. Audette passe ensuite à la question de l'établissement des enfants. "Il faut parler de nos produits et de leur écoulement, mais il est un beau produit dont on ne parle pas assez souvent, c'est les enfants. Le problème de leur établissement est un problème moral, un problème social épouvantable. On n'ose pas le regarder en face parce qu'il nous dépasse. Un individu seul n'est pas capable de le régler. La paroisse et la profession doivent l'étudier, et il faut qu'on trouve le moyen de le régler. Il n'est pas vrai que nos jeunes ne veulent pas s'établir, ni faire de colonisation. Qu'on leur montre une lueur, un moyen de s'établir. Le problème de l'établissement est le problème numéro 1, car il y a danger que la jeunesse de notre milieu rural pourrisse. L'Union des Bûcherons vient d'enrôler 1,000 hommes en 4 semaines. Les idées subversives entreront par ce canal. Je fais appel à votre compréhension. Le service que vous m'avez rendu en 1929, lorsque vous m'avez enrôlé dans l'U.C.C. lorsque vous m'avez montré une lueur, rendez-le aux jeunes d'aujourd'hui. Demain, sur 100 000 fils d'habitants qui courent les chantiers aujourd'hui, il y en aura la moitié qui seront des révoltés si vous ne les aidez pas".

Les élections ont donné les résultats suivants: M. Lionel Sorel, de St-Michel, président; M. L. Beauchemin, de Varennes, vice-président; M. Jacques Poissant, de St-Edouard; M. Hector Berthiaume, de Contrecoeur; M. Bernard Vinet, de St-Basile; M. Joachim Savaria, de Boucherville; M Dionys Thibodeau, de St-Blaise; M. Donat Bourgeois, de Lacolle; M. Donat Dubuc, de Laprairie, directeurs. M. G. Giroux et M. Eugène Vermette, demeurent respectivement secrétaire et vérificateurs.

La production du beurre à la baisse

Celle de la margarine augmente toujours

La production de beurre continue à diminuer, selon les derniers rapports de juillet, alors que celle de la margarine augmente sensiblement.

La production de beurre, nous annonce aujourd'hui le Bureau fédéral de la statistique a été de 36.420.000 livres, comparativement à 38.010.000 l'an dernier. Le total pour les sept derniers mois est de 155.294.000 livres, alors que l'an dernier la production avait été de 161.011.000 livres. La production de la margarine, de 5.525.000, qu'elle était en juillet 1949, a été de 5.891.000 livres en 1950. Depuis janvier elle a été de 54.928.000 livres, comparativement à 38,756,000 l'an dernier.

Le premier août dernier les stocks de beurre étaient de 60.963.000 livres, alors qu'au 1er juillet il sétaient de 49,445,000 livres. Le 1er août 1949, ils étaient de 59,875,000 livres.

D'un autre côté la quantité de margarine en entrepôt se chiffrait au 1er août de cette année à 1,930,000 livres, comparée à 2,520,000 livres au 1er juillet.

CAUSERIE LÉGALE

Par R. Saint-Y.

Responsabilité des Nettoyeurs-Teinturiers

Aujourd'hui tout le monde fait affaire avec les nettoyeurs-teinturiers. Les établissements de ceux-ci se sont multipliés pour pouvoir répondre à la demande grandissante.

Les relations de ces industriels avec leurs clients ont un aspect légal. Car, là comme pour d'autres commerces, il arrive des accidents.

Jusqu'ou s'étend la responsabilité du nettoyeur-teinturier? Quels sont les droits de ses clients pour les accidents ou les malfaçons aux effets qu'ils lui confient?

Nous tenterons, dans cette causerie, de donner un aperçu légal de la question, du moins dans ses grandes lignes.

VETEMENTS DETERIORES

Plus le vêtement confié au nettoyeur est dans un mauvais état, plus ce dernier doit user de prudence dans son travail. S'il accepte de le nettoyer, il sera responsable des dommages qui résulteront de l'opération.

Si le vêtement est retourné au client avec des taches indélibiles alors qu'il n'y avait pas de telles taches au moment où il a été confié au nettoyeur, ce dernier devra en payer la détérioration, si le vêtement peut encore être porté convenablement; il devra en payer toute la valeur actuelle, si le vêtement est désormais inutilisable. Dans ce cas naturellement, le client doit abandonner le vêtement au nettoyeur. Voir: Leduc vs Blanchard, Cour supérieure, Valleyfield, no 9752.

Pour que le nettoyeur soit dégagé de toute responsabilité, il lui eût fallu avertir le client qu'il entreprenait l'opération de nettoyage aux risques du client seulement.

ARTICLES DEPRECIES

Si les articles ne sont pas complètement inutilisables, le client qui les refuse ne peut en demander toute la valeur. Il n'a droit qu'à une compensation pour la perte de valeur.

Dans l'affaire ci-dessous, il était question de tapis qui sont revenus rétrécis des opérations de nettoyage. Comme ces tapis pouvaient encore servir, le tribunal n'a accordé au client que la perte de la valeur.

Dans aucun cas le nettoyeur ne peut repousser sa responsabilité en blâmant ses employés. Il est responsable de ceux-ci, au même degré que de lui-même. Voir: Standish Hall Hotel Inc., vs Therrien Co. Ltd., Cour supérieure, Hull, no 6543.

INCENDIE

Il arrive que l'établissement du teinturier-nettoyeur brûle avec les effets que ses clients lui ont confiés.

En général, le teinturier-nettoyeur sera responsable pour la valeur des effets. Il y a d'ailleurs une présomption à cet effet et le client n'a qu'à prouver qu'il y a eu incendie et que ses effets étaient alors sur les lieux de l'incendie ou sous la responsabilité du nettoyeur.

Il appartiendra alors au teinturier de prouver que l'incendie est un cas de force majeure et que, malgré toute sa diligence, il n'a pas pu le prévenir ou le combattre efficacement.

Si l'incendie paraît être la faute des employés du teinturier, il est responsable de la perte des articles qu'on lui avait confiés.

Mais s'il réussit à établir que, malgré tous ses soins et précautions, il n'a pas pu empêcher l'incendie, sa responsabilité est dégagée. Tel sera le cas, si le feu s'est déclaré dans une maison voisine, à son insu. S'il a fait tout son possible pour sauver les effets de son propre magasin, il n'aura pas à payer de dommages. Voir: Charron vs La Teinturerie Mathieu Ltée., Cour supérieure, Québec, no 34,769.

NOTE. — Tous droits de reproduction, totale ou partielle, ainsi que de traduction, réservés par le Service de Rédaction populaire, dirigé par A. Marin, casier postal "G", station G, Montréal.

L'ACADIE RURALE

Plus de 15,000 pèlerins au Bocage de Caraquet pour la fête de sainte Anne

Le 26 juillet dernier, la fête de sainte Anne fut célébrée avec piété à Sainte-Anne-de-Bocage, de Caraquet, où plus de 15,000 pèlerins s'étaient réunis malgré une température inclémente. Pendant la nuit précédant la fête, des pèlerins ont voyagé jusqu'à 25 et 30 milles à pied, sous une pluie presque continuelle.

La messe solennelle fut célébrée à l'extérieur, à l'ombre de la petite chapelle, par M. l'abbé Camille Albert, curé de Caraquet, assisté de MM. les abbés Eloi Martin, curé de Saint-Simon, et Edmond Savoie, curé de Grande-Anse, comme diacre et sous-diacre. S. Exc. Mgr Camille-André LeBlanc, évêque de Bathurst, assistait au trône accompagné par MM. les abbés Léon Lévesque, curé de Bathurst-est, et Moïse Lanteigne, curé de Petit-Rocher. Une foule recueillie bravait une fine pluie pour assister à cette impressionnante cérémonie où l'on voyait des malades pour la plupart venant de loin, sur des lits, dans des chaises roulantes ou autres appareils.

Près d'une quarantaine de prêtres étaient présents parmi lesquels on remarquait Mgr J.-A. Allard, P.D., curé de Maisonnette, et Mgr Livain Chiasson, P.D., curé de Shippegan.

Le sermon de circonstance fut prononcé par le R. P. Georges Bérubé, rédemptoriste, qui parla de sainte Anne et de la vie chrétienne. Il rappela que sainte Anne a toujours été d'un grand secours dans les besoins et dans la souffrance pour ceux qui l'invoquaient avec confiance et amour.

Monseigneur l'évêque adressa aussi la parole et félicita cette foule si pieuse malgré une telle température. Il lui demanda de vivre une vie chrétienne où la foi et la prière occuperont une place de plus en plus grande. Si l'on compte aujourd'hui moins de saints, dit Son Excellence, c'est que l'esprit du monde ne favorise pas la sainteté et ceci explique le petit nombre de vocations religieuses. Il demanda aux mères de famille de préparer le terrain pour les vocations par une vie plus divine à l'exemple de sainte Anne.

La touchante cérémonie de la supplique et de la bénédiction des malades eut lieu à trois heures de l'après-midi. Le R. P. Bérubé prêcha à cette occasion devant une immense foule et plus d'une cinquantaine de malades étaient rangés dans le sanctuaire dans leur lit ou des chaises roulantes.

Le prédicateur rappela les grandes vertus de la bonne sainte Anne et insista sur la puissance qu'elle possède dans le Ciel. Pendant le salut du Saint-Sacrement auquel officiait M. l'abbé Eloi Martin, eut lieu la bénédiction des malades, cérémonie touchante de foi et d'amour. Chaque malade fut béni individuellement avec le Très Saint Sacrement pendant que la foule implorait le Ciel pour leur guérison physique si c'est la volonté de Dieu, et pour la consolation spirituelle des âmes affligées.

Cette cérémonie de l'après-midi se termina par une procession dans le Bocage. La foule priait en commun et chantait des cantiques à la bonne sainte Anne.

La procession aux flambeaux qui devait avoir lieu le soir fut remplacée par un exercice comprenant un sermon prononcé par le R. P. Ferdinand Gagnon, rédemptoriste, qui exhorta les fidèles à avoir grande confiance en Dieu. Il dit que le Coeur de Dieu ne peut rien refuser à Ses amis et qu'après la Sainte Vierge et saint Joseph, la bonne sainte Anne est celle qui occupe le plus haut rang dans l'amour de Dieu. Il leur recommande de toujours aller vers cette sainte, la grande thaumaturge, qui exauce avec générosité les demandes de ceux qui souffrent peines et misères.

Les pèlerins s'en retournèrent en emportant de cette journée de prières un souvenir inoubliable.



Mme Alphonse Desjardins, épouse du fondateur des Caisses populaires. Elle fut une collaboratrice dévouée de ce grand bienfaiteur de la population canadienne.

AUTRE BELLE MANIFESTATION

Commencée dans la pluie fine, la messe du dimanche s'acheva par une pluie battante mais les quelques milliers de pèlerins ont su lui tenir tête. Le sens chrétien en a conclu que la goutte d'eau était nécessaire pour que l'humanité ait sa part dans le sacrifice.

Plusieurs malades s'étaient rendus assister à la grand-messe célébrée par le R. P. Bouchard, C. SS.R., et le R. P. G. Bérubé, C.SS. R. fit le sermon de circonstance sur sainte Anne et la famille.

Dans l'après-midi, avec une température tout aussi capricieuse, eurent lieu les exercices de la supplique à la bonne sainte Anne suivis par un bon nombre de pèlerins venus de tous les coins de la province, de malades alités en chaise roulante. Il était vraiment touchant de voir ces malades et ces dévots de sainte Anne l'acclamer de tout coeur et remplir l'air de pieux cantiques. Sur ces bancs humides, avec autant d'attention et de piété, on ne peut qu'être ému et avouer en toute sincérité que ces prières ne seront certainement pas vaines.

(Suite à la page 21)

"Relations" du mois d'août

Sommaire des articles publiés

Editoriaux: Lettre qui fait honneur. L'article de M. Blair Frazer. Prière mariale et pureté.

Articles. — A quoi servent nos épargnes? R.-H. Tremblay. Les pensions de vieillesse, Emile Bouvier. Conversations avec Budenz, II: Luigi d'Apollonia. Les Lituaniens au Canada, Stanislas Kulbis. "Etablis-nous dans la paix", Jacques Tremblay.

Commentaires: La lettre de la Consistoriale. — Notre problème économique. — "De la bombe d'Hiroshima à l'appel de Stockholm".

Au fil du mois: Trois invitations. — Un précurseur. — Indécences. — Chantiers et coopérations. — Les agronomes. — En Colombie. — L'Université de Saint-Louis honore un Juif.

Articles. — Gérard Barbeau parmi nous: Edouard Dumas. Univers ou Palestine: Alexandre Dugré. Le progrès de nos hôpitaux: Marie-Joseph d'Anjou. "Treasure Island", Paul Racine. Un grand catholique français: Joseph-P. Archambault. Horizon international: Joseph-H. Ledit.

Les livres. Histoire doctrinale de l'humanisme chrétien. — The Coming Defeat of Communism. — L'amour à l'âge atomique. — Hull, 1800-1950. — La vie française en Amérique en 1950. — Un royaume vous attend: l'Abitibi. — L'histoire des Années Saintes. — Jubilé 1950.

En trois mots.

Abonnement: $2.50 par année, le numéro, $0.25. "Relations", 8100 boulevard Saint-Laurent, Laurent, Montréal (14), P.Q. VEndôme 2541.

Beurrerie détruite

Un violent incendie a réduit en cendres la beurrerie de M. Antonio Brasseur, de Roxton-Pond, localité voisine de Granby. On a réussi à sauver quelques meubles seulement du logis qui occupait l'arrière de la beurrerie. Les machineries, de nombreux accessoires et les bureaux ont été complètement détruits. Les dommages sont évalués à plus de $20,000.

Demandez aujourd'hui mes recettes **CROWN BRAND** *éprouvées**



JANE ASHLEY
Département du Service Domestique
The Canada Starch Company Limited

c'est GRATIS!



Délicieux . . . **économique aussi!**

Matin, midi et soir—aux repas . . . entre les repas . . . après l'école—le sirop Crown Brand vous rend mille et un services . . . vous aide à mieux servir plus de monde . . . plus souvent—ainsi qu'à ménager sur le budget de votre cuisine.

Se vend dans la boite de 2 livres, pratique et facile à verser avec son goulot allongé; dans la boite de 5 livres, si populaire, et celle de 10 livres, si économique, si commode avec sa solide poignée. La prochaine fois que vous irez au magasin, ne manquez pas d'acheter du sirop Crown Brand.

* **Gratis:** *Jane Ashley vous offre ses recettes éprouvées:*

Envoyez une carte postale au: *Département du Service Domestique* T5

THE CANADA STARCH COMPANY LIMITED
Case postale 129, Montréal, P.Q.

Le véritable esprit d'union

"L'action des cultivateurs pour améliorer leur sort sera féconde si elle s'exerce dans l'harmonie et dans un véritable esprit d'union. Il faut que toutes les forces qui agissent dans notre monde agricole: corps agronomique, techniciens, école d'agriculture, union professionnelle, coopératives, caisses populaires, travaillent de concert et dans une parfaite collaboration, chaque mouvement restant dans son rôle. Les rivalités mesquines, les divisions, les luttes, les chicanes perpétuelles, le désir de suprématie d'un groupe sur l'autre quel qu'il soit, l'esprit de clocher, l'opposition de clans, les querelles partisanes, le fanatisme, non seulement cela expose à manquer gravement parfois à la justice et à la charité, mais tout cela cause un éparpillement des énergies, annule les efforts et entraîne fatalement des résultats néfastes".

(Extrait d'une allocution prononcée le 11 juin, à Saint-Bruno, par Son Excellence Mgr Melançon, évêque de Chicoutimi.)

Une jeune mais . . .

(Suite de la page 9)

ment l'autre tiers, bon nombre ne jouissent de la coopération que sous une forme réduite, leur coopérative ne leur offrant qu'un ou deux genres de services. Donc aucune coopérative, semble-t-il, n'a encore tout-à-fait épuisé ses possibilités de recrutement ni de développement.

Non, la S.C.A. de Saint-Casimir ne nous paraît pas avoir été favorisée d'opportunités spéciales. Toute la différence avec telle ou telle autre repose plutôt dans les hommes qui l'ont orientée. Trouver les hommes en mesure de tirer parti des opportunités, voilà la plus rare et la plus précieuse des opportunités.

Elle fut donnée à la S.C.A. Son succès vient de ce qu'elle a pu grouper en même temps une équipe de directeurs à l'esprit alerte et entreprenant, mais tempéré de prudence —un gérant riche d'une formation coopérative unique et surtout un propagandiste d'une activité inlassable et très effective.

Dès ses débuts la Coopérative a adopté pour principe d'établir un roulement dans le bureau de direction, de sorte qu'à chaque année deux ou trois nouveaux parmi les membres viennent s'initier de près à l'administration. Après 13 ans de ce régime, il s'en trouve aujourd'hui une quarantaine, au sein de l'assemblée générale, qui ont été, un moment ou l'autre, mêlés intimement à la direction. Voilà qui donne du poids aux délibérations de l'assemblée et entretient l'harmonie à l'intérieur de la société.

Un autre actif à l'avantage de cette coopérative est son gérant. Il est un agronome, natif de la place et qui connaît bien son monde. Il connaît également bien son affaire, puisqu'avant d'assumer cette fonction, il lui avait été donné de suivre de près diverses organisations coopératives tant dans l'Ontario que dans le Québec.

L'atout essentiel de la Société, le pivôt sur lequel tourne tout le mécanisme de l'organisme et le fait fonctionner avec un remarquable rendement, c'est son propagandiste, son conseiller, son aviseur, M. Antoine Roy, agronome du comté de Portneuf. La Coopérative est son oeuvre. Sans l'agronome Roy, elle ne serait certainement pas ce qu'elle est et bien probable qu'elle ne serait pas du tout. Aux heures difficiles de la beurrerie, c'est lui qui l'a sauvée par ses conseils, ses encouragements et sa propagande de tous les jours auprès des patrons. Quand il s'est agi d'organiser la meunerie sur une base régionale, c'est lui qui fit triompher le projet, l'a fait accepter avec enthousiasme dans les paroisses voisines.

Le travail, le dévouement, l'esprit d'initiative de ces hommes suffisent à expliquer les résultats et l'expansion de leur coopérative. Ils ont agi avec prudence, mais ils ont agi tout de même. Ils ont compris que la vraie prudence n'est pas inactive, qu'elle ne se ramène pas à ne jamais engager le crédit de la Coopérative, mais bien à ne pas l'engager au delà de ses capacités de remboursement. D'autres, dans des conditions identiques, attendraient encore pour bâtir l'illusoire retour de soi-disant "conditions normales" Autant vaut attendre le Messie



Authier-Nord

(Abitibi)

Le 11 juillet, notre bureau de direction décidait de tenir une journée d'étude le 23 du même mois. A cette occasion, nous avions invité un propagandiste de la Fédération, et c'est le secrétaire, M. J.-P. Lamoureux, qui est venu. Voici le compte rendu de cette journée. Un repas fut servi dans la salle paroissiale pour permettre à ceux qui demeuraient au loin d'assister aux conférences de l'après-midi. La mauvaise température nous obligea à retarder une partie du programme, celle des jeux. A deux heures et demie commencèrent les conférences. M. le curé nous souhaita la bienvenue. M. Siméon Cartier, président en l'absence du président du Syndicat, fit de même. Puis M. Lamoureux, après avoir expliqué pourquoi les cultivateurs doivent se grouper, répondit aux diverses questions que lui posa l'assistance. Il le fit pendant deux heures, ce qui prouve que l'assemblée était très intéressée. M. le président leva la séance en remerciant le conférencier et en faisant appel à l'union de tous les cultivateurs afin de renforcir notre syndicat, et surtout, de travailler mieux à la formation des membres.

Immédiatement après ces conférences, le bureau de direction s'est réuni pour fixer la date de la prochaine assemblée avant le congrès annuel. Une résolution a été adoptée pour remercier le conférencier, M. Lamoureux, et les épouses des membres qui ont préparé le repas.

L'assemblée suivante a eu lieu le 30 juillet. M. Joseph Audette, agronome de Macamic, était le principal invité

Sylva CLOUTIER, secrétaire.

Saint-Adelphe

(Champlain)

Les nouveaux officiers de l'U.C.C. de St-Adolphe pour l'exercice 1950-51 sont les suivants: président, M. Gérard Déry; vice-président, M. Fernand Veillet; directeurs, MM. Armand Gagnon, François Roberge, André Lafontaine, Emilien Tousignant et Benjamin Lafontaine; secrétaire, Emile Bordeleau. L'aumônier du syndicat est M. l'abbé Henri Lemire. M. Paul Trépanier a été élu directeur pour la section des bûcherons.

Emile BORDELEAU, secrétaire.

Landrienne

(Abitibi)

Le syndicat de l'U.C.C. de Landrienne s'est donné un nouveau bureau de direction pour l'année 1950-1951, composé de MM. André Audette, président, Gérard Prince, vice-président, Fernand Gariépy, Philippe Matte, Joseph Mattard, Adrien Galarneau et Wilfrid Pelchat, directeurs, et Gérard Caron, secrétaire. Le comité d'amélioration des terres est formé de MM. Adrien Lefebvre, président, Georges Lapointe et Philippe Boisvert. Celui de l'établissement rural comprende MM. Ar. Lefebvre, Gaudios Auger et Gérard Prince.

Gérard CARON, secrétaire.

Convocations

DIMANCHE, le 20 AOUT

Armagh, (Bellechasse),
Chartierville,
Lac Saint-Paul, (Rimouski),
L'Esprit-Saint,
Manseau,
Rivière-Davy,
Rochebeaucourt, (Abitibi),
Sainte-Blandine,
Saint-Mathias,
Sainte-Rose-de-Poularies,
Wotton.

LUNDI, le 21 AOUT

Notre-Dame-de-la-Paix,
Ste-Irène-de-Laferté, (Abitibi),
Sainte-Ursule.

Saint-Pamphile

(L'Islet)

M. Edmond Lévesque, de St-Pamphile, comté de L'Islet, a été nommé secrétaire du Syndicat de l'U.C.C. de cette paroisse.

M. J.-A. Marion . . .

(Suite de la page 24)

contrat de bacon promis à l'Angleterre parce que les prix domestiques ont été meilleurs à la suite de nos exportations de boeuf aux Etats-Unis. Notre marché domestique se développe et devient particulièrement intéressant pour la vente du lait en nature, du fromage, du lait en poudre et du lait condensé. Le beurre cause encore un problème tant que la question de la margarine ne sera pas résolue.

GRAINS

Au sujet des grains, le président général fait remarquer que les cultivateurs sont devenus de véritables manufacturiers qui achètent des grains de l'Ouest pour les transformer en différents produits, tels le porc, et le lait. Il y aurait lieu d'augmenter dans le Québec la production des céréales.

En terminant, M. Marion rappelle le rôle joué par l'U.C.C. pour la protection des fils de cultivateurs contre la conscription. Parce que les cultivateurs de l'Est du Canada vivent surtout de l'industrie laitière, ils ont plus besoin de main-d'oeuvre que dans l'Ouest où l'agriculture est mécanisée.

M. L'ABBE LABBE

Le curé de St-Elzéar remercie M. Marion de ses conseils judicieux. Il invite les congressistes à faire connaître l'U.C.C. pour que la classe agricole soit plus unie et plus forte. Il ne s'agit pas seulement de conserver des positions acquises, mais aussi d'affronter l'avenir. Il demande aux cutivateurs de prier Dieu pour qu'Il nous épargne une autre guerre et qu'Il conserve longtemps à la tête de l'U.C.C. des dirigeants vigilants et dévoués.

BESOIN D'ETUDES

Le gérant de la coopérative de St-Anselme, M. Laurent Caron, prononce une causerie intitulée: "Nous n'avons plus besoin d'étudier!" Il se base sur une petite enquête faite dans une paroisse de 150 cultivateurs, où 75 ont une automobile, 51 possèdent un tracteur, 117 des toilettes à l'eau, 56 une chargeuse à foin et 67 une trayeuse mécanique; de plus, l'électricité et les commodités modernes existent dans presque toutes ces familles. Parallèlement à cette première observation, on notait chez ces 150 cultivateurs les faits suivants: 111 prêts agricoles ou hypothèques, $40,000 de crédit dans les coopératives de la localité, une production moyenne de lait de 4,000 livres par vache et un rendement en grain de 20 minots à l'acre. Le conférencier en déduit, car il s'agit d'une *paroisse prospère*, que les cultivateurs ont réellement un *grand besoin d'étudier leurs problèmes*. Il explique que le cultivateur a trois grands devoirs individuels et des devoirs collectifs.

Les devoirs individuels sont: 1) appartenir à son Association professionnelle et aux organismes coopératifs agricoles; 2) étudier et améliorer les techniques de production sur la ferme; 3) aimer sa profession et la faire aimer des enfants.

M. Caron explique, ensuite, que l'effort collectif des cultivateurs doit favoriser l'étude des uns avec les autres. Il est facile d'organiser des équipes d'étude et les cultivateurs sont assurés de la collaboration de l'U.C.C. et des agronomes.

En l'absence du Rév. Engelbert Lacasse, s.j., aumônier général adjoint de l'U.C.C., retenu ailleurs par un congrès de fédération de l'Association professionnelle, M. l'abbé J.-A. Nadeau tire les conclusions du congrès et invite les cultivateurs à entrer nombreux dans l'U.C.C. et en faire connaître les bienfaits dans leur milieu.

J.-A. LAPOINTE

Saint-Agapit

(Lotbinière)

Une assemblée spéciale des directeurs de l'U.C.C. de St-Agapit a été tenue à la salle paroissiale, au début de ce mois, sous la présidence de M. Gédéon Rousseau. Les directeurs présents étaient MM. Joseph Laflamme, vice-président, Antonio Bergeron, Antonio Baron, Roch Simoneau, Henri Fournier et Josaphat Fortier. L'assemblée a d'abord nommé trois délégués au congrès de la Fédération, MM. Gédéon Rousseau, Joseph Laflamme et Gaudias Biron. Elle a aussi demandé à la Fédération d'inviter le député du comté, M. René Bernatchez, à ce même congrès. Les résolutions adoptées furent les suivantes: 1) que la licence de tracteur soit au taux uniforme de $5.00, y compris le permis de conduire et la remorque pour les gens de la ferme; 2) Que le gouvernement adopte une loi de convention collective pour la vente des produits de la ferme; 3) Que la Confédération de l'U.C.C. intensifie sa lutte contre la vente de la margarine au pays et réclame l'établissement d'un tarif douanier élevé sur l'entrée au pays des huiles végétales qui entrent dans la fabrication de la margarine; 4) Que les producteurs laitiers jouissent de la même protection accordée aux producteurs de tabac de Québec et d'Ontario qui bénéficient d'un tarif douanier élevé sur l'entrée du tabac américain au Canada.

Gaudias BIRON, secrétaire.

Recommandations

(Suite de la page 6)

juguer leurs efforts pour conserver leur marché local: le plus important au Canada. Il faut qu'ils se donnent la main pour ne fabriquer que des conserves de haute qualité; les premiers en fournissant des produits irréprochables et les seconds en les transformant suivant les directives de la technique moderne et les lois et règlements qui les régissent.

C'est par la coopération et l'entente mutuelle bien comprise que les deux groupes intéressés atteindront au succès de leurs entreprises respectives.

L'Exécutif de

L'Union catholique des Cultivateurs

PRESIDENT GENERAL: M. Abel Marion, Sainte-Edwige, Compton

AUMONIER GENERAL: Le Rev. Père Léon LEBEL, S.J., 515, avenue Viger, Montreal;

AUMONIER ADJOINT: le Rév. Père Engelbert Lacasse, S.J., 14, rue Dauphine, Québec.

VICE-PRESIDENT GENERAL: M. Jean-Baptiste LEMOINE, Sainte-Victoire, Richelieu

VICE-PRESIDENT GENERAL: M. Samuel AUDETTE, La Maison du Bûcheron, 319, rue St-Paul, Québec, P.Q.

DIRECTEURS GENERAUX:

M. Benjamin MANSEAU, Ste-Monique, Nicolet.
M. Gérard GAUTHIER, St-Jacques, Montcalm.
M. Joseph BOUCHARD, St-Bruno, Lac St-Jean.
M. Napoléon MATHIEU, St-Ephrem, Beauce.

SECRETAIRE GENERAL: M. Thuribe BELZILE, 515, avenue Viger, Montréal, P.Q.

Remerciements à saint Isidore

Ceux dont les noms suivent avaient promis de faire publier dans ce journal les faveurs obtenues par l'intersession du saint patron des cultivateurs. Ce sont M. et Mme Ulderic Landry, de Saint-Ignace, comté de Missisquoi; M. Bertrand Lavoie, de Saint-Gabriel, comté de Kamouraska, pour la guérison de deux animaux; M. Adélard Ouellet, du même endroit, pour la guérison d'un animal. Un autre abonné du comté de Maskinongé remercie le grand saint pour avoir obtenu la guérison d'un animal.

CRIBLURES . . .

(Suite de la page 3)

portées dont la margarine est faite. On sait trop bien que l'interdiction ne va pas jusque là. Le jour viendra peut-être où les autorités fédérales reconnaîtront la nécessité d'imposer des droits plus élevés sur les huiles d'outre-frontière et d'ailleurs. Il est vrai qu'on attend toujours le jugement des sages du conseil Privé de Londres. Mais s'il arrivait que ce jugement confirme la décision de la Cour suprême du Canada, il resterait à notre gouvernement de donner à l'industrie laitière une protection efficace. Et il est bien dans les limites de sa juridiction de taxer fortement les matières premières étrangères dont la margarine est faite. Il faudra en venir là.

D. B.

La réouverture...

(Suite de la page 1)

quer, au cours de cette réunion, que le projet ne vise pas à concurrencer le Marché Bonsecours ni les autres marchés de la ville de Montréal ou de la banlieue; mais comme le Marché Maisonneuve peut offrir 314 places et dispose d'un vaste terrain de stationnement, il sera très facile aux maraîchers de s'y installer à l'ombre et à l'abri, et les épiciers pourront stationner leurs voitures sans craindre de bloquer le trafic.

Le Marché Maisonneuve sera donc ouvert tous les jours de la semaine à partir de vendredi, 18 août prochain.

A remplir au bon moment

Secrétariat général de l'U.C.C.,
515, avenue Viger, Montréal, P.Q.

Je vous adresse avec plaisir la somme de six dollars en paiement de ma contribution à l'U.C.C. et de mon abonnement à la "Terre de Chez Nous" pour l'année courante.

Nom .....

Paroisse .....

Bureau de Poste .....

Comté .....

L'abonnement à LA TERRE DE CHEZ NOUS seulement est de $1.00 par année ou de $2.50 pour trois ans.

TEMPÉRATURE

La température, plus fraîche que d'ordinaire en cette période de l'été, a semblé retarder la croissance de certaines récoltes, particulièrement celle du blé d'Inde, mais, pour l'ensemble de la production végétale dans la province de Québec, on peut dire que les prévisions sont de passables à bonnes. D'après le bureau provincial des statistiques passant en revue la période du 15 juillet au 5 août, l'engrangement du foin a été prolongé par les pluies fréquentes, sauf dans la région de Montréal où ce travail était terminé et où la récolte de foin a été meilleure que l'an dernier. Ailleurs dans la province, le rendement en foin n'a été que moyen. Les pâturages étaient riches en herbe et la production laitière, bien que satisfaisante, avait tendance à baisser. Les productions maraîchères et industrielles rendaient bien. La récolte de tabac paraissait normale. Celle de la betterave restait très prometteuse. On s'attendait à de forts rendements de framboises et de bluets. Enfin, les insectes qui on causé le plus de dommages au cours de cette période ont été les sauterelles dans les districts sablonneux de la province.

Transport des bestiaux à l'exposition d'hiver

Conséquence de l'abandon des taux spéciaux consentis par les compagnies de chemin de fer

Par suite de l'abandon par les chemins de fer de taux spéciaux en faveur du bétail d'exposition, le transport des animaux qui participeront cette année à l'Exposition d'hiver de Toronto sera plus coûteux. Le ministère fédéral de l'Agriculture continuera néanmoins de payer 75% des frais de transport du bétail provenant des provinces disposées à payer la proportion additionnelle de 25%, annonce-t-on aujourd'hui, à Ottawa.

Etant donné les déboursés supplémentaires, le ministère fédéral a également décidé de laisser entièrement aux provinces la responsabilité de déterminer les animaux qui recevront ou ne recevront pas cette aide au transport. Comme par les années dernières, le ministère de l'Agriculture de chaque province verra à acquitter d'abord les factures de fret des bestiaux transportés par quantité d'un wagon, du point d'expédition au point d'arrivée et vice versa. Le ministère fédéral de l'Agriculture effectuera un remboursement de 75% de ces frais sur réception de factures représentant la part qui lui revient des déboursés. Il est entendu que, dans chaque cas, l'expédition aura d'abord reçu l'approbation du ministère provincial concerné. Le règlement ne s'applique qu'aux expéditions par wagon complet et qu'aux points d'assemblée situés en dehors de l'Ontario. Le ministère fédéral ne paiera aucune des dépenses encourues pour rassembler les bestiaux au point d'expédition, qu'il s'agisse du voyage d'aller ou de retour.

Le ministère fédéral de l'Agriculture a avisé les provinces que les conditions de paiement avec les nouveaux taux seront les mêmes que par les années passées. Tel que mentionnée, cependant, la juridiction des ministères provinciaux sera plus étendue.

M. Arthur Dallaire élu président

M. Arthur Dallaire, de Saint-Henri de Taillon, a été élu président du Syndicat coopératif agricole de Saint-Henri de Taillon, lors de l'assemblée annuelle de cette institution tenue dernièrement. M. Armand Hudon a été choisi comme vice-président tandis que MM. Joseph Gilbert, Armand Fortin, Joseph Morin, Ovila Larouche et Jean Tremblay ont été nommés directeurs. Les trois membres du comité de surveillance pour la prochaine année seront MM. Léonidas Dallaire, Georges Fortin et Jean Dallaire.

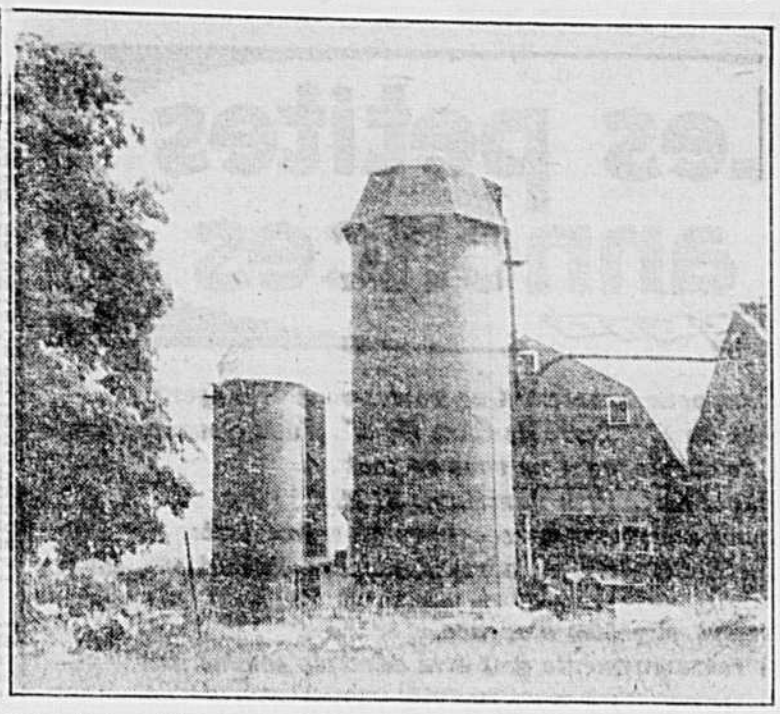
Plusieurs cultivateurs assistaient à cette assemblée présidée par M. Arthur Dallaire. M. Joseph Bouchard, président de la Fédération de l'U.C.C. du Saguenay, représentait cette dernière.

Les états financiers révèlent un chiffre d'affaire global de $98,662.10 pour le dernier exercice. Ce montant se répartit de la façon suivante par services: épicerie, $32,160.28; fabrique laitière, $27,014.57; consignation d'animaux, $22,859.26; presse à foin $514.68; le trop-perçu est de $750.56. Les nouveaux taux de dépréciation ont contribué à diminuer ce trop-perçu de plusieurs cents dollars.

Le syndicat coopératif agricole de Saint-Henri de Taillon a beaucoup progressé depuis quelques années. L'on comptait dans cette paroisse, deux coopératives qui se disputaient la clientèle et les administrateurs compétents. Grâce à un travail constant d'éducation de la part du syndicat paroissial de l'U.C.C. ces deux coopératives se fusionnaient en une seule pour devenir l'institution florissante d'aujourd'hui.

Cette coopérative a voté encore cette année, au service de propagande de l'U.C.C., un montant représentant .1 de 1% de son chiffre d'affaires. Elle a, de plus, choisi le service coopératif de la Fédération de l'U.C.C. du Saguenay pour faire la vérification de ses livres.

M. Joseph Bouchard adressa quelques mots de félicitations aux membres à la fin de la réunion et les incita à demeurer fidèles aux principes et aux méthodes coopératives pour du succès toujours plus grand.



Cette photo a été prise sur la ferme de Leland Slayton, de Warner, N.H. A voir ces deux gros silos, on admet tout de suite qu'il s'agit d'une exploitation où la production du fourrage est bien organisée et où le problème des pâturages est surveillé de près. Le visiteur peut admirer de beaux champs de ladino, de luzerne et de brome.

(Photo Paul Boucher)

Résolutions adoptées au congrès de la Fédération de Québec-Sud

Le congrès annuel de la Fédération de l'U.C.C. de Québec-Sud a eu lieu le 8 août. Nous en donnons le compte-rendu en dernière page. Voici quelles sont les résolutions qui ont été adoptées par les délégués des syndicats paroissiaux.

Résolutions adoptées au congrès de la Fédération de Québec-Sud, à Sainte-Marie, le 8 août 1950.

1o La Fédération de l'U.C.C. de Québec-Sud, demande au gouvernement provincial d'établir une Ecole ménagère d'agriculture dans la région. Cette demande a été appuyée par les paroisses suivantes: Sainte-Justine, Saint-Prosper, Sainte-Clotilde, Saint-Pierre, Saint-Martin, Saint-Benjamin, Saint-Frédéric, Beauceville, Saint-Joseph, Saint-Elzéar, East Broughton, Coureelles, Saint-Ephrem et Saint-Isidore;

2o La Fédération demande au gouvernement provincial un octroi spécial pour l'établissement des fils de cultivateurs, versé comme suit: $300 pour le premier fils établi, $400 pour le deuxième, $500 pour le troisième, et $600 pour le quatrième; que l'octroi soit accordé à des candidats sérieux sur tous lots qui ont déjà été octroyés;

3o Que le ministère de la Voirie prenne à sa charge l'entretien des chemins jusqu'à la clôture de la ferme; qu'il s'occupe de l'entretien et du gravelage des chemins dont la forme aura été faite soit par des particuliers, soit par la municipalité, quand cette forme aura été acceptée par l'ingénieur;

4o Que le gouvernement fédéral impose une taxe sur les huiles importées qui entre dans la fabrication de la margarine: proposé par MM. Hervé Nadeau, de Saint-Ephrem, Alonzo Doyon, Emile Coulombe, de Saint-Isidore, Napoléon Voilleux, de Sainte-Rose, Laurent Goulet, de Saint-Prosper, Josaphat Moreaux, de Saint-Elzéar, Jean-Thomas Giguère, de Saint-Joseph, Barthélemy Breton, de Saint-Gédéon, Beauce, Léon Dion, de Saint-Ludger, Napoléon Mathieu, de Saint-Ephrem et Arthur Grégoire, d'East Broughton;

5o Que la Fédération demande au bureau central de l'U.C.C. de faire en sorte que l'abonnement à la *Terre de Chez Nous* soit laissé aux soins du cercle paroissial de l'U.C.C., afin d'éviter les inconvénients et les malentendus déplorés en certains endroits. (Demande faite par les paroisses de Sainte-Justine et de Beauceville);

6o Que le département de l'Instruction publique accorde une place plus grande à l'enseignement du catéchisme et à la récitation des prières telles la prière du matin et le chapelet, en vue de former de meilleurs citoyens. (Demande faite par Saint-Prosper);

7o Que le gouvernement provincial applique la loi de véhicules-moteurs, pour punir, et même faire perdre les permis de conduire, ceux qui conduisent les autos sous l'influence de la boisson. (Demande faite par Saint-Pierre de Broughton);

8o Qu'un agronome soit nommé dans Beauce-Nord qui dessert six paroisses: Saint-Pierre de Broughton, Sacré-Coeur de Jésus, Saint-Jules, Saint-Frédéric, Saint-Séverin, Saint-Ephrem et Sainte-Clotilde, (demande formulée par les paroisses de Saint-Pierre de Broughton, East Broughton), et que, d'une façon générale, on décentralise les bureaux d'agronomes dans toutes les régions en vue de donner un meilleur service aux cultivateurs qui ont besoin des services des agronomes. (Demande faite par Saint-Anselme);

9o Que la licence des tracteurs de ferme soit réduite à $5 par année (demande faite par la paroisse de Saint-Martin);

10o Que le gouvernement adopte une loi de conventions collectives applicable pour la vente des produits agricoles: (demande faite par Sainte-Clotilde, Saint-Frédéric, Saint-Benjamin, Saint-Prosper, Saint-Martin, Saint-Pierre de Broughton, East Broughton et Saint-Isidore);

11o Que le gouvernement octroie dix heures de travail au bulldozer en faveur de tous les cultivateurs qui en ont besoin, et ceci à tous les ans;

12o Que le gouvernement provincial maintienne l'embargo sur la margarine dans la province, et que des félicitations et remerciements lui soient adressés pour avoir voulu accomplir son devoir en interdisant l'importation, la fabrication et la vente de la margarine.

RADIO

DES CAUSERIES SUR LA METEO

Aucune science n'intéresse plus vivement l'homme de la rue que celle du climat, la météorologie. Elle joue aussi un rôle très important à une époque où l'on voyage énormément. On connait cependant assez mal cette science, et, si elle nous déçoit, c'est souvent qu'on ne sait pas en interpréter les messages. Les cultivateurs, en particulier, ont besoin de savoir ce qui en est.

Une série de causeries permettra aux auditeurs de Radio-Canada de mieux connaitre la météorologie, ses méthodes et ses nouvelles applications. Le conférencier, M. Oscar Villeneuve, est directeur du bureau de météorologie du ministère des terres et forêts.

Ces causeries commencent ce soir. Chaque mercredi suivant, à 10 h. 15 du soir, après les nouvelles, M. Villeneuve expliquera les applications de cette science.

LE REVEIL RURAL

Voici la liste des conférenciers et artistes invités aux émissions du "Réveil rural" pour la semaine du 20 août:

Dimanche, le 20 août: Jardins plantureux, jardins fleuris.

Lundi, le 21: GEORGES MAHEUX: Conseils agricoles de la semaine.

Mardi, le 22: MARGUERITE PAQUET et ses chansons.

Mercredi, le 23: RAYMOND GOUDREAULT, du Jardin botanique. (Conférence.) Fleurs coupées pour la décoration du foyer.

Jeudi, le 24: Sujet agricole.

Vendredi, le 25: JACQUES LAROCHELLE et ses chansons.

Samedi, le 26: Commandant LUCIEN BEAUGE, conférencier.

À VOTRE SANTÉ



Pour vous lever dispos et frais
Ouvrez le soir la fenêtre
Une nuit d'air pur et frais
Vous remplira de bien-être.

Ministère de la Santé nationale et du Bien-être social

Hommes et femmes maigres, ajoutez à votre poids 5, 10, 15 livres.

Jouissez d'un renouveau d'entrain, de vitalité, de vigueur

Quelle ivresse! Les membres anguleux s'arrondissent, les cavités disgracieuses s'emplissent, le corps perd son aspect maladif et "efflanqué". Des milliers de personnes louangent OSTREX, le tonique qui donne du poids. Il enrichit le sang, stimule l'appétit, facilite la digestion; vos repas vous apportent alors plus d'entrain, augmentent votre alimentation, ajoutent de la chair à vos os décharnés. Ne craignez pas de prendre trop d'embonpoint. Cessez dès que vous avez atteint le poids que vous désirez. Le format de présentation ne coûte que 60 cents. Pour augmenter votre poids, acquérir de l'entrain et de la vitalité, faites l'essai, aujourd'hui même, des comprimés toniques OSTREX. En vente chez tous les pharmaciens.



Pour la maison aux pans de bois, "B.P. Insul-Bric" est la clef d'un bien-être constant. Il "isole" froid et chaleur tout autant que le ferait un mur en briques de 8 pouces, réduit par ce fait vos comptes de chauffage, ne requiert ni peinture, ni entretien.

Nul autre n'est comparable aux revêtements "B.P. Insul-Ated". Leur construction "Armorized" toute spéciale et exclusive, procure à *toute la surface*, joints compris, une résistance étonnante. Ils s'appliquent aisément et s'accompagnent d'un coin renforcé spécial, le coin de métal "B.P. Armoured".

B.P. Insul-Bric" est offert dans les tons de rouge, chamois ou diverses combinaisons de brun nuancé, avec lignes de mortier noires ou blanches, au choix.

Pour détails complets sur l'"Insul-Bric", ou les autres revêtements "B.P. Insul-Ated": l'"Insul-Tex" (couleurs chamois ou gris blanc) et l'"Insul-Stone" (riche imitation de pierre grise), voyez votre marchand "B.P.", ou écrivez-nous à case postale 6063, Montréal, ou case postale 2876, Winnipeg.

BUILDING PRODUCTS LIMITED — BP

Les fabricants de "B.P. Insul-Bric" et autres revêtements "B.P. Insul-Ated" manufacturent aussi les bardeaux d'asphalte "B.P.", la planche isolante "B.P. Insul-Board", la toiture en rouleaux "B.P.", le carrelage d'asphalte "B.P. FLORTILE" et divers autres matériaux de construction.

BUILDING PRODUCTS LIMITED

Distributeurs par tout le Canada

AGENTS DEMANDES

AGENTS DEMANDES! Faites $50 à $75 par semaine, vendez à domicile les produits BERUBE. Articles de toilette, épices, essences, produits pharmaceutiques, domestiques, vétérinaires, insecticides, etc. GROS PROFIT. Expérience pas nécessaire. Territoire de votre choix. Ecrire à **LOUIS BERUBE, Saint-Alexandre, Co. Kamouraska, P.Q.**

AGENTS pour la vente de vêtements sur mesures, de la manufacture directement au client. Commissions élevées, occasion splendide. Veuillez écrire pour nos échantillons et instructions. **FENWICK Tailoring Company, Dépt. T., B.P. 218, Montréal.**

BON REVENU — territoires profitables pour vendeurs agressifs. Ecrivez immédiatement. **FAMILEX, 1600, Delorimier, Montréal.**

AIGUISAGE

AIGUISONS lames, clippers, pour vaches, moutons, barbiers, 35c set. Ouvrage garanti retourné en 24 heures. **L'USINE STEWART, Dépt. A., 232, rue Prince, Sorel, P.Q.**

AIGUISONS lames clippers, pour vaches, moutons, barbiers, 35c le set. Ouvrage garanti retourné en 24 heures. **L'Usine Stewart, Dépt A, 232 Prince, Sorel, Qué.**

ANIMAUX A VENDRE

VERRATS et femelles Yorkshire enregistrés, classés **XXX** âgés 5 à 6 mois, descendant de parents de l'Ile-du-Prince-Edouard. S'adresser à **GEORGES RICARD, St-Michel, Co. Napierville.**

VEAU mâle pur sang, génisse pur sang choix Shorthorn, bon veau croisé Shorthorn, génisse choix 2½ ans, mère Holstein, père Shorthorn, type laitier. **THOMAS TREPANIER, St-Ludger, Co. Frontenac, P. Q.**

REPRODUCTEURS Yorkshire classés **XXX** de 6 mois et 8 mois, descendants de père de l'Ile du Prince-Edouard, prêts pour le service. **HECTANCE CHARPENTIER, Clairvaux, Co. Bagot, P.Q.**

TAUREAU Holstein 3 ans, classé à l'enregistrement supérieur, à vendre à bon compte. S'adresser à **ROBERT PELLETIER, St-Roch des Aulnaies, Co. L'Islet, P.Q.**

A VENDRE

DIRECTEMENT DE LA MANUFACTURE: COUVRE-LITS EN CHENILLE $4.99 CHACUN.

PREMIERE QUALITE, grandeur 90 x 100 dans les plus nouveaux dessins soulevés, bien tissés, dans toutes les couleurs pastel. $4.99 chacun. Grandeur 90 x 100 complètement recouverts de chenille avec dessin de fleurs $7.50 chacun. Envoyé C.O.D. avec frais de poste. Argent remis immédiatement si non satisfaits. **HANDICRAFT DISTRIBUTEURS 254 ouest, rue Sherbrooke, Montréal.**

ATTENTION CULTIVATEURS

NOUS POUVONS vous fournir cette année des tétines, boyaux à lait en plastique, boyaux à air, etc., pour votre trayeuse quelle qu'en soit la marque, tétine pour Surge 0.65, autres marques 0.70. Satisfaction garantie ou argent remis. N'attendez pas au dernier moment. Commandes postales acceptées. **DAIRY EQUIPMENT CO., 5650, avenue des Plaines, Montréal 36, P.Q.**

SACS — BARILS ET DRUMS

SACS de sucre non lavés 23c chacun. Sacs de farine non lavés, 21c chacun. Sacs de sucre et de farine lavés, 27c chacun. TONNES de mélasse, $2.75 chacune. DRUMS propres, $5.50 chacun. C.O.D. acceptés. Toutes sortes de sacs, poches et barils. S'adresser à **JOS LeBEL, 540, rue Villeray, Montréal.**

ATTENTION! MAGASIN DE COUPONS

AVONS un grand assortiment de coupons de toute première qualité en mains à des prix excessivement bas. Venez nous voir ou écrivez-nous pour avoir notre liste de prix gratis. **ASSOCIATED CONVERTERS, INC. 4103, boulevard St-Laurent, Montréal.**

COUPONS GRATUITS. — Gros paquet de flanellette, broadcloth, coton, gabardine, crêpe, etc. Longueur 1 à 5 verges, 5 lbs pour $4.99. Satisfaction garantie. Cadeau spécial envoyé gratuit avec première commande. Agent demandé pour chaque paroisse, liste de prix gros et détail gratuite. S'adresser à **M POULIN, 1706 St-Hubert, Montréal.**

LA CANADIAN BELGO BLOC DE SOREL, dont M. Prosper Meunier est le propriétaire, met sur le marché pour les cultivateurs un bloc en ciment fait en rond pour former un diamètre de 12½ pieds pour silo. Ecrire ou téléphoner à **CANADIAN BELGO BLOC, 39, rue Guévremont, Sorel. Tél. 2276.**

SACS de sucre en coton non lavés, 23c chacun. SACS de farine non lavés, 21c chacun. SACS de sucre et de farine lavés, 27c chacun. Envoyez mandats poste. C.O.D. acceptés. **Transport au frais de l'acheteur. LES AGENCES BELMONT ENRG., Casier Postal 31 Station R., Montréal 10.**

CAMION "Chevrolet" avec dompeuse, un engin "International" 1½ à 2½ forces, presque neuf, une paire de roulettes à chevaux, un radio à batteries "Marconi". Un fer à repasser "Coleman", 1 poêle à l'huile, 1 moulin à laver à main, à vendre. S'adresser à **DONAT COLETTE, Boucherville, P.Q.**

MATERIEL pour robes de couvent. GABARDINE noire ou bleu marine, 56" de largeur $1.69 la verge. GABARDINE noire de 42 à 44 pouces de large, 98c la verge. ALPINE noir 38 pouces de largeur, 89c la verge. Demandez notre liste de prix gratis. Prix spécial pour magasins. **ASSOCIATED CONVERTERS, 4103 boulevard St-Laurent, Montréal.**

BRACELET pendentif, boucles d'oreilles, bagues, pierre du Rhin, ensemble $1.69. Etui à chapelet cuir repoussé $0.75 garanti. **BIJOUTIER MONDOU, 230, rue Prince, Sorel, P.Q.**



Qu'avez-vous à vendre? Que voulez-vous acheter? Que voulez-vous échanger? Dites-le en cette page aux lecteurs de la "Terre de Chez Nous". Vous trouverez par ce moyen plus de fournisseurs et de clients qu'il ne vous en faut...

COUT DE L'INSERTION: 5 cents le mot. Prix minimum: $1.00.

RABAIS de 20 pour cent pour cinq insertions consécutives du même texte.

DONNEZ CLAIREMENT vos instructions: nom, adresse, nombre d'insertions, tous détails utiles.

Les petites annonces sont strictement payables d'avance.

Toute lettre ou toute demande de renseignements doit être adressée comme suit:

LES PETITES ANNONCES, LA TERRE DE CHEZ NOUS, 515, AVENUE VIGER, MONTREAL, P.Q.

LE TIRAGE DE "LA TERRE DE CHEZ NOUS" DEPASSE MAINTENANT 84,000 COPIES

A VENDRE

20 VERGES DE COUPONS SEULEMENT $2.75

3 LBS, longueurs de ½ à 3 vgs. Un excellent assortiment comprenant beau Jersey de Rayon pour lingerie, Crêpes, Spuns, Soies, Cotons, etc., qui vous émerveilleront. 5 vgs d'élastique gratuit. Commande d'échantillon d'une lb, $1.00. Livraison immédiate. Envoyez votre remise aujourd'hui à **SEARS, Dépt T, 5486, rue St-Urbain, Montréal, P.Q.**

LISIERES DE SOIE A TAPIS

SOIE mélangée, satin, crêpes, 40 lbs $1.90. Lisières blanches, $1.50. Pas de C.O.D. Liste gratuite gros ou détail sur demande. **SCHAEFER, Boite 163, Drummondville, P.Q.**

SEIGLE D'AUTOMNE à vendre, nouvelle récolte, $2.50 le minot. **Borgia Gascon, 882 St-François de Sales Station, Co. Laval, Qué.**

BELLES RETAILLES pour couvre-pieds piqués: laine, corduroy, édredon, $1.00 les 3 livres. Coton $1.00 les 2 livres. Satisfaction ou remboursement. **Casier 31, 515 Ave Viger, Montréal.**

HUIT TONNES DE BON FOIN à vendre. S'adresser à **JOSEPH BOUTIN, Plessisville, Co. Mégantic, P.Q.**

PROTEGEZ VOTRE TOIT!

LES VIEUX TOITS percés se remettent à neuf avec la peinture d'amiante liquide Elastik Roof Kote. Facile à appliquer. Vous épargnez de l'argent. Tous renseignements gratis. **DOMINION CEMENT PAINT COMPANY, Dept. F. 451 King West, Toronto. (NOTRE 61e ANNEE).**

ESSAIMS d'abeilles italiennes, dans ruche à 9 cadres $8 — dans ruche à 10 cadres $9. Boites de surplus et tous accessoires pour la production du miel et pour la mise en conserve. Hache-viande avec poulie pour moteur, Nos: 12, 22, 32. Echelles extension Easey-Way à rouleaux avec crochets brevetés (safety-lock). Wagons "Otaco" sur pneus, ou roues avec ou sans essieux pour transformer vos wagons à essieux avec fusées (tuques). Escompte de 10 à 25% sur toutes nos lignes. Catalogue et prix sur demande. Agents demandés. **J. B. MONTAMBEAULT, Agent manufacturier Gros et Détail, Batiscan, Qué. Tel: 49.**

COMPTABLE LICENCIE

A. BEGIN, comptable agréé licencié en loi et sciences commerciales, 25 est, **rue St-Jacques, Montréal. Tél. HArbour 0036 ou 102, rue Jeanne d'Arc, Québec. Tél. : 4-1462.**

COMMERCE A VENDRE

EMBOUTEILLAGE de liqueurs douces, établi depuis quarante ans, très bien installé, propriété privée bien située. Garage et entrepôt, deux camions. A vendre à de bonnes conditions. Cause de décès. S'adresser à **Mme GEORGES TRAVERSY, Pierreville, Qué. Tél. 21.**

DIVERS

COURS COMMERCIAL PAR CORRESPONDANCE — Demandez notre PROSPECTUS envoyé gratis sur demande. Adressez: **COURS MODERNES PRATIQUES ENRG., Casier 5, Saint-Hyacinthe, Qué.**

LIVRES FRANÇAIS, ROMANS, etc. **DEMANDEZ** notre catalogue gratis. Livres tous genres. Abonnements. **LE FOYER DU LIVRE ENRG., 2332, rue Bourbonnière, Montréal.**

HOMME DEMANDE

HOMME célibataire pour ouvrage général sur ferme demandé, nourri et logé. S'adresser à **JOSEPH LEGAULT, 11 Haut de St-François, St-Vincent de Paul, Qué. Tél. 7266.**

INSTITUTRICES DEMANDEES

INSTITUTRICE demandée pour l'année 1950-51. Prix payé $800. Diplôme et références exigées. S'adresser à **EDMOND BERNIER, secrétaire-trésorier, Ste-Gertrude de Pontiac, Abitibi, P.Q.**

INSTITUTRICES diplômées, références exigées. Salaire $900. Ecole de 10 à 20 élèves. Service d'autobus. S'adresser à **PIERRE LEBEL, St-Herménégilde, Co. Stanstead, P. Qué.**

INSTITUTRICE DEMANDEE

INSTITUTRICES diplômées demandées pour l'année 1950-51. Salaire $900. Références exigées. S'adresser à **ROSAIRE COURTEMANCHE, St-Joachim de Shefford, Co. Shefford, R.R. No 1.**

LA COMMISSION SCOLAIRE de St-François d'Assise de Frelighsburg demande deux institutrices diplômées avec références et degrés de diplôme, bon salaire, pour classe de campagne. S'adresser à **PAUL-E. OUELLETTE, sec.-trés., Frelighsburg, Co. Missisquoi, Qué.**

LA COMMISSION SCOLAIRE DE BARFORD demande 5 institutrices diplômées d'école normale pour école de rang. Salaire $900. S'adresser à **FERNAND ST-PIERRE, Coaticook Nord. Tél. 629 r. 1-2.**

INSTITUTRICES demandées pour l'année 1950-51. Prix payé de $600 à $900. Diplôme et références exigés. S'adresser à **ALONZO POULIN, Sec.-Trés., St-Zacharie, Co. Dorchester, P. Q.**

INSTITUTRICES demandées pour 1950-51, salaire $900. Diplômes et références exigés. Ecoles rurales. S'adresser à **C. ST-GERMAIN, sec.-trés. Municipalité scolaire du Lac des Iles, Co. Labelle, P.Q.**

INSTITUTRICES demandées pour l'année 1950-51. Prix payés $800 et $900. Diplôme et références exigés. S'adresser à **CHS CARIGNAN, sec.-trés., AMOS, R.R. 3, Abitibi, P.Q.**

INSTITUTRICES demandées pour l'année 1950-51. Prix payé $1,000. Diplôme et références exigés. S'adresser à **LEON GUINDON, président, St-Bernard de Lacolle, Co. St-Jean, P.Q.**

LA COMMISSION SCOLAIRE DE ST-HERMAS, Abitibi, demande institutrices diplômées. Salaires : $800 à $900; école du village occupé par des religieuses. S'adresser à HILAIRE BOISSE, Sec.-Trés., Boulé, Abitibi-Ouest.

MACHINES AGRICOLES

WAGONS de ferme neufs "Otaco" tout acier, roues pour pneus 600 x 16 Timken Bearings — capacité 8000 lbs, $110 sans pneus. S'adresser à **ROLAND LAPORTE, 947, rue Cherrier, Montréal.**

TRACTEUR FORD

TRACTEUR Ford et Camions 1950 à vendre — Livraison immédiate. S'adresser au **GARAGE MAUGER, Contrecoeur, Co. Vercheres, P.Q.**

PELLE CHARGEUSE hydraulique avant pour tout tracteur. Manipule aisément terre, fumier, neige. Indispensable sur la ferme. Satisfaction garantie, $200 et plus. "SCRAPER" pour Ford et Ferguson, spécial $75. Reversible $85. **ROLAND LAPORTE, 947, rue Cherrier, Montréal.**

BATTEUSE Forano avec souffleur de marque "Québec", à vendre en bon état. S'adresser à **ARTHUR HEBERT, Napierville, Qué.**

MOULIN A BATTRE Moody avec empocheur en très bon ordre, à vendre à bon marché. **P.-E. Ouellette, St-Janvier, comté Terrebonne.**

PETITE BATTEUSE à vendre, sur roues, pouvant battre 60 minots à l'heure, en très bonne condition. **Jean-Paul Perrault, St-Alexis, comté Montcalm, Qué.**

TROIS LIEUSES à grain usagées McCormick en très bonne condition. 1 tracteur usagé W4 sur pneus, garanti comme neuf. 1 tracteur usagé Cockshutt 70 sur roues acier, à vendre. S'adresser à **GERVAIS BASTIEN, St-Elzéar, Laval. Tél. 507.**

2 BATTEUSES Moody No 7 — 1 Batteuse Moody No 5 sur pneus. 1 TRACTEUR Massey-Harris 44 avec pelle hydraulique et lame. 1 Tracteur Massey-Harris No 30 — 1 Tracteur Massey-Harris Every — 2 Tracteurs Oliver 70 — 1 Tracteur McCormick Deering servant à arracher les betteraves. 1 Lieuse à blé-d'Inde Massey-Harris — 1 Ensileur McCormick Deering — 2 Presses à foin Moody — 1 Presse à chevaux International. Toutes ces machines sont de bonne qualité et vendues à prix modique. Dépositaire de la ligne FORANO. Démonstration à l'exposition de St-Hyacinthe. **LUCIEN TETREAULT, St-Césaire, Co. Rouville. Tél. St-Césaire 601-S-15.**

BATTEUSE Moody No 6 avec souffleur, empocheur sur camion d'acier, à vendre, en très bon état. S'adresser à FERNAND LALANDE, agent, **St-Hermas, Qué.**

A VENDRE, une moissonneuse-batteuse Internationale 52R, 5 pieds de coupe, actionnée par moteur auxiliaire, a servi deux ans, parfaite condition, $1,100. S'adresser à : **H.-O. Bois, St-Bruno, comté Chambly.**

ON DEMANDE

ON DEMANDE à acheter fer, fonte, cuivre, plomb, zinc, aluminium, batteries, guenilles, etc. Meilleurs prix payés. Nous avons en mains du tuyau usagé de toutes grosseurs à vendre. **QUEBEC ENTREPOT ENRG., 215, rue Dorchester, Québec, P.Q.**

ON DEMANDE à acheter poules et gros poulets bien engraissés, spécialement des chapons. POSTE DE CLASSIFICATION. Abattage sur appointement. **SALAISON ARSENAULT, 1061, rue de l'Eglise, Verdun, P. Q.**

L'INSTITUT de MICROBIOLOGIE de l'Université de Montréal a besoin d'un certain nombre de mouffettes "Bêtes puantes" pour entreprendre des expériences. Il paiera jusqu'à nouvel ordre $3.50 par animal apporté à sa ferme de **LAVAL DES RAPIDES, 531, boulevard des Prairies,** ou $2.50 par animal expédié Collect à la même adresse. Pour renseignements complémentaires, prière de s'adresser au **Dr L. POIRIER, 2980, rue Barclay, Montréal.** Cette offre peut être retirée sans autre avis.

PHOTOGRAPHIES :

PHOTOS FINIES PARCHEMIN SUR PAPIER VELOX. Films développés, imprimés, 25c. IMPRESSION, 3c. AGRANDISSEMENT GRATUIT. Ajoutez 5c frais d'expédition. **LA BELLE PHOTO ENRG., Station Hochelaga, Dépt D,, Montréal.**

AMATEURS

FILMS développés gratuitement, impressions toutes grandeurs, 3c. GRATIS, agrandissement carte postale avec commande de 24c ou plus. Commande payable d'avance. Ajoutez 5c frais postaux. **JEAN ST-JACQUES, Case 145, Station Delorimier, Montréal.**

SERVICE DU MEME JOUR. Films développés et imprimés, 25c ch. Impressions n'importe quelle grandeur 3c chacune. Chaque commande finie et retournée par la malle en 24 heures. **STUDIO RAPIDE, Dépt " C. N.". Station "E". Montréal.**

SUPERBES agrandissements 8 x 10 gratis donnés avec commandes de portraits, 3c chacun, plus malle, etc. Finition de films 25c. **FRANCIS STORES REG'D, Hébertville, Qué.**

AGRANDISSEMENT 5 x 7 gratis avec commande de 35c. Impressions 3c chacune. Développement du film gratuit. Taxe et frais de poste en plus. **STUDIO T. D., Boite L. Station E. Montréal.**

POUSSINS - POULETTES

CAGES A VOLAILLES ET A DINDES A VENDRE — S'adresser pour prix à **L. ALARY, 151 St-Charles, Ste-Thérèse de Blainville, Qué.**

POULETTES P.R.B. N.H. et croisées âgées de 3 à 5 mois à vendre. **ALCIDE LACHARITE, aviculteur, St-François du Lac, Co. Yamaska, P.Q.**

A VENDRE poulettes P.R.B. de 5 mois, commencent à pondre. **Jean-Paul Perrault, St-Alexis, Co. Montcalm, Qué.**

400 POULETTES P.R.B. à vendre, commencent à pondre. S'adresser à **Télesphore Mercier, St-Roch de l'Achigan, Qué.**

A VENDRE 200 poulettes hybrides âgées de 5½ mois, $2.00 ch., 200 poulettes Light Sussex âgées de 4 mois, $1.60 ch. **Polydore Leduc, Ile Perrot, Co. Vaudreuil, Qué.**

POUSSINS DE QUALITE A L'ANNEE. Augmentez vos profits en aviculture avec des poussins de la meilleure qualité du Couvoir Coopératif de Marieville. Races Hybrides N.H X P.R.B. et L.S. & N.H Durant l'été et l'automne délai de livraison de trois semaines. Poussins vendus TRANSPORT PAYE. Ecrivez pour informations et prix. **COUVOIR COOPERATIF DE MARIEVILEE, Marieville, P.Q.**

COUVOIR CERTIFIE ET APPROUVE

AVEZ-VOUS BESOIN de bons poussins de race lourde? Deux races Hybrides, New-Hampshire X L. Sussex et New-Hampshire X Roch Barré. Ces deux croisements sont excellents pour poulets à griller au prix de $14 le cent. Notre COUVOIR est en opération toute l'année. Confiez vos commandes avec confiance au **COUVOIR MODELE D'ARTHABASKA, Co. Arthabaska, P. Q.**

POUSSINS - POULETTES

POULETTES Rock Barrées, Light Sussex et Hybrides, choisies spécialement pour la ponte, six mois, $2.40 chacune, cinq mois $2.00 chacune, plus frais de transport. Envoyez 10% avec la commande de suite. S'adresser à **E.-A. MORIN, Saint-Camille, Co. Bellechasse, P.Q.**

125 belles POULETTES Light Sussex de 4½ mois, à la veille de pondre, à vendre. S'adresser à **WILLIE TIMMONS, Wickham West, Co. Drummond, P.Q.**

POUSSINS naissants, poulets à griller, poulets de 3 à 6 semaines, dindonneaux 3 à 5 semaines, poulettes de 10 semaines pour la ponte. **TWEDDLE CHICK HATCHERIES LIMITED, Fergus, Ontario.**

SUR COMMANDE, nous faisons couver durant la saison d'été-automne. Troupeau de races choisies. Gros poussins vigoureux sélectionnés — expérience de 25 années. Vaste choix de races pures, croisées. Ecrivez-nous pour plus amples informations. **FRED W. BRAY, LIMITED, 121 John Street North, Hamilton, Ont.**

RECOLTE A VENDRE

SIX ARPENTS de betterave à sucre à vendre. Récolte approximative : 80 tonnes. Pour toute information s'adresser au **PRESIDENT LOCAL de l'U.C.C., Beloeil, Co. Verchères.**

REMEDES



PRISES PIDARD — Nouvelles et merveilleuse préparation contre la maladie du souffle, toux et gourme des chevaux. Quelle que soit la gravité ou l'ancienneté du cas, satisfaction garantie. Par poste $1. Important de spécifier approximativement l'âge et le poids de votre cheval. Adressez-vous à **Thos-Ls GIRARD, specialiste des voies respiratoires, St-Félicien, Co. Roberval, P.Q. Agents demandés.**

LA BERNARDINE

MERVEILLEUSE TISANE préparée par **Les Pères Cisterciens** pour maladie de l'estomac, de l'intestin, du foie, de la peau, $1.25 la boite. **PRIEURE DES PERES CISTERCIENS, Rougemont, Qué.**

AVEC VOS PORCS

CESSEZ d'avoir des troubles et des pertes inutiles à la naissance, au sevrage et durant la croissance de vos porcs. Obtenez un engraissement plus rapide. METHODE qui donne les résultats attendus. Ecrivez pour renseignements gratuits sur PORCALINE - Tri-Tonik. **ANIMAL MEDICINE des DRS MOFFETTE, 651, rue Villeray, Montréal.**

SOUFFREZ-VOUS de HERNIE? Notre méthode perfectionnée vous procurera secours, confort et support. Pas d'élastique, ni bandage et ni lames d'acier. Ecrivez à **SMITH MANUFACTURING CO., Dépt 200, Preston, Ont.**

ETES-VOUS CREVES? Nouveaux lève-poids patentés tiennent comme la main humaine. Ecrivez-nous pour plus de renseignements. **HANDLOCK PRODUCTS, 146 King Street East, Kitchener, Ontario.**

HEMORROIDES, eczéma, plaies, démangeaisons, essayez l'onguent "CAMPREX", fameux composé à base d'extraits végétaux. Des milliers souffrant de ces malaises ont été promptement soulagés. Par poste $2 la jarre. Dès aujourd'hui, envoyez votre commande à **LA CAMPREX CAMPAGNA FABRIQUE, Arthabaska, P.Q.**

TERRES A VENDRE

A VENDRE: Terres, commerces, maisons. Demandez le catalogue gratuit R.A.R. **ADMINISTRATION RURALE ENREGISTREE, Case Postale 270, Cowansville, Qué.**

TERRE A VENDRE, 6 arpents par 40, grange neuve 45'-x 100', maison 30' x 45' deux étages, cette terre peut garder 25 vaches; renseignements, s'adresser sur les lieux à: **Alfred Bruneau, St-Henri, Comté Lévis (Rang Grillade), Qué.**

TERRE 240 acres, maison, grange neuve, eau courante, électricité, autres dépendances, érablière. Autre terre l'autre côté du chemin 100 acres, bois, autobus, voisin école, 3 milles village, outillage moderne, gros roulant. A vendre avec ou sans roulant ou échangerais pour petite terre près ville. **ALPHONSE LECOURS, Piopolis, Co. Frontenac, Qué.**

TERRE de 90 arpents pour tout genre de culture, à vendre avec ou sans roulant et animaux. S'adresser à **LOUIS RACETTE, St-Alexis, Co. Montcalm, P.Q.**

SUTTON, 230 acres, 100 bois, sucrerie 1000. Bonne maison, bons bâtiments, étable spacieuse, carcans, abreuvoirs, grande porcherie, poulailler, eau courante, 14 vaches, 16 taures, 35 cochons, volailles, roulant, $11,000. Pas d'agents. S'adresser à **A. ROY, 37 Columbia, Montréal.**

TERRE de 110 arpents, 70 en terre faite, située dans le 6e rang St-Bonaventure, 1 arpent école, électricité, 2 milles du village. S'adresser à **ARMAND BAHL, St-Bonaventure, Co. Yamaska, P.Q.**

ATTENTION!

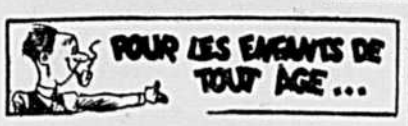
25 milles Montréal, Ste-Angèle Monnoir, terre 60 arpents, bois, toutes commodités, sur route nationale, roulant, crédit agricole. Site commercial, $7,000 comptant. S'adresser à :

ROSAIRE CLEMENT,
Marieville, R.R. No 1

VENDEURS DEMANDES

VENDEURS DE VETEMENTS DEMANDES

UNE DES MANUFACTURES les plus progressives au Canada de vêtements masculins et féminis faits sur mesures, demande des vendeurs actifs et compétents. — Meilleure commission, meilleur boni. Aucune expérience nécessaire. Pour plus de renseignements, écrire à **CASE 106, Station N, Montréal.**



L'employé. — J'étais tellement malade, hier, monsieur, que j'ai failli mourir.

Le patron. — Mais je vous ai vu passer à bicyclette dans l'après-midi.

L'employé. — Ça devait être quand je suis allé chercher le médecin.

* * *

— Tu as fini de peinturer. Pourquoi ne pas mettre un avis : "Peinture fraîche" ?

— Je n'ai pas envie de voir des traces de doigts tout autour !

* * *

— Le docteur a apporté un bébé, dit la mère à son bambin.

— Il connaissait la maison, il est venu me voir le mois dernier pour la rougeole.

* * *

Au visiteur : — Monsieur est allé au cimetière porter sa femme en terre. C'est la quatrième.

— A quel cimetière ?

— Il a coutume d'aller au cimetière de l'Est.

Se récréer

La récréation est essentielle à la santé physique et morale — elle détend l'esprit et le corps.

L'Actualité de la ...

(Suite de la page 15)

monotone des mêmes actions, sous le regard de Dieu seul, et souvent au milieu de grandes fatigues, ennuis et dégoûts, nous fournit en outre une merveilleuse occasion de constante et très méritoire mortification. Sans doute le chrétien devra ajouter certaines mortifications volontaires (6), mais il reste que la mortification prinpale, la plus méritoire et la moins sujette aux illusions, sera toujours celle de son devoir d'état.

En outre, le foyer est une excellente école de perfection parce qu'il fournit de nombreuses et délicates occasions de s'exercer à la charité fraternelle. Il est inévitable de rencontrer au foyer la diversité des caractères, des goûts et des opinions. Chacun en plus a ses défauts et ses épreuves personnelles, et le contact quotidien ne permet guère de les dissimuler longtemps. Quel vaste champ ouvert à la charité, au support mutuel, au pardon réciproque! Si l'on se rappelle que Notre-Seigneur nous a dit, en parlant de la charité fraternelle: "C'est à ce signe que l'on reconnaitra que vous êtes mes disciples, si vous vous aimez les uns les autres", on comprendra comment cette vie du foyer qui nous met quotidiennement dans l'occasion de pratiquer cette vertu et parfois d'une façon vraiment héroïque, peut facilement conduire une âme qui s'y applique à la perfection évangélique.

Enfin, la vie du foyer exige souvent que l'on mette en pratique cette parole de Notre-Seigneur: "Si quelqu'un veut venir après moi, qu'il se renonce, qu'il prenne sa rroix et qu'il me suive." Il y a dans la vie du foyer peut-être plus que nulle part ailleurs de la vraie joie et du vrai bonheur; mais il y a aussi des épreuves: pauvreté, mortalité, départs, incompréhensions, etc. Heureux les époux qui comprennent le prix de la croix! Sans la croix, on s'attache à la terre et on oublie Dieu et le ciel. Sans la croix on devient égoïste et viveur! Mais la croix nous détache peu à peu de tout et nous unit à Jésus-Christ. Tout cela et mille autres perles précieuses encore vous le trouverez dans votre foyer, moyen providentiel voulu par Dieu pour conduire les époux à la perfection chrétienne.

L'histoire en attestant que Joachim et Anne sont vraiment le père et la mère de Marie, semble nous dire bien peu de choses, mais en réalité, elle nous dit beaucoup. Il n'était pas nécessaire d'en dire davantage. Avec cette seule donnée historique, il nous est facile de concevoir quelle vie très sainte fut celle d'Anne et de Joachim et quelles admirables vertus ils pratiquèrent à leur foyer. "On juge l'arbre à ses fruits", nous dit Notre-Seigneur. Or, le fruit du mariage d'Anne et de Joachim fut la très Sainte Vierge Marie, la toute pure, l'Immaculée, celle dont la sainteté surpasse celle des anges et des saints. Ne craignons donc pas, en considérant un tel fruit, d'exagérer la sainteté d'Anne et de Joachim. Disons sans crainte, ou plutôt disons avec crainte de ne pas dire assez, que la sainteté d'Anne et de Joachim est au-dessus de toutes nos conceptions et de toutes nos louanges. Et remplis de cette idée qui résume toute la tradition catholique à l'endroit de ces saints époux, prions-les de nous aider à imiter leurs vertus.

(6) Il est évident, par la répétition incessante de cet enseignement sur la nécessité des mortifications volontaires, que S.S. Pie XII veut inculquer un principe fondamental dans la vie spirituelle. Prétendre en effet qu'il n'est pas nécessaire de s'imposer de temps en temps des mortifications spontanées et volontaires est une nouveauté contraire à toute la tradition catholique, à l'enseignement des maîtres, et à l'exemple de tous les saints canonisés.

Les conserves ...

(Suite de la page 13)

de sucre par livre de fruits (soit un tiers du poids de fruits).

Il existe aussi une autre manière de conserver les fruits et ces conserves servent alors dans les grandes occasions, ou lorsqu'on reçoit un invité de marque, ou un vieil ami qu'on est heureux de revoir.

Je veux parler des fruits à l'eau de vie.

Mais la première condition c'est d'avoir une très bonne eau de vie naturelle, de marc de pommes, par exemple, ou une eau de vie de prune; tout alcool douteux doit être écarté parce que nocif. Une de mes tantes prenait chaque printemps un grand bocal de deux litres, fermant hermétiquement. Elle y versait un litre (2 pintes) d'eau de vie. Puis au fur et à mesure que les fruits apparaissaient: fraises, cerises, framboises, pêches, etc., elle en plaçait quelques-uns dans son bocal, qu'elle refermait chaque fois avec soin. Elle allait ainsi jusqu'aux raisins. Alors elle ajoutait environ un verre de sirop de sucre vanillé (un verre l'eau qu'elle faisait bouillir avec trois cuillerées de sucre en poudre). Et à chaque cérémonie, à chaque réception, elle puisait dans ce bocal avec une grande cuiller et servait dans des petits verres quelques fruits arrosés de leur liquide odorant.

On avait l'impression de savourer en quelques gorgées l'été tout entier...

...*Les cerises à l'eau de vie* traditionnelles se font de la même manière: Dans un bocal, on les couvre de bonne eau de vie ,on les laisse macérer un mois à *l'ombre* mais dans un endroit bien sec. Ajouter le sirop décrit plus haut.

Les framboises, les cassis se préparent pareillement en ajoutant une cuillerée de sucre de plus dans le sirop.

Il ne faut pas énoyauter les cerises, et il faut leur conserver un petit bout de queue.

Les framboises doivent être aussi fraîches que possibles et pas écrasées du tout.

Les cassis se mettent entiers, on leur enlève simplement l'extrémité et la queue.

Les prunes à l'eau de vie

On prend des Reine-Claude, ou des Sucre-Vert, ou des Mirabelles ou des Quetsches, ou toute autre variété dont le noyau s'enlève facilement.

Les laisser entières, les mettre dans l'eau et poser sur le feu, jusqu'à ce que l'eau "épingle" (c'est-à-dire qu'on voit monter à la surface de l'eau des petits points comme des têtes d'épingles). Enlever les prunes aussitôt, les rincer à l'eau froide, les égoutter, les ranger dans des bocaux, et verser dessus un mélange d'eau de vie à 45 degrés, et de sirop dans la proportion de deux tiers d'eau de vie, et d'un tiers de sirop.

Laissez macérer six semaines avant de s'en servir.

Les abricots ou les pêches se préparent de la même façon mais on peut aussi les dénoyauter et les partager en deux s'ils sont trop gros.

Un flacon de fruits à l'eau de vie se conserve très longtemps, même entamé. Il suffit de bien refermer le flacon chaque fois qu'on a puisé quelques fruits et de ne pas laisser le niveau du liquide descendre au-dessous des fruits qui restent. Le cas échéant, il faudrait remettre un peu d'eau de vie mêlée de sirop par-dessus. Et maintenant bon courage et bonne réussite à toutes celles que ces préparations tenteront.

Plus de 15,000 . . .

(Suite la page 17)

A 7 h. 30, le R. P. Bouchard, C. SS.R., dans une dernière instruction, parla encore de la dévotion à sainte Anne que les Acadiens gardent toujours. Ce bocage si gracieux par ses souvenirs invite le peuple acadien de la région à venir demander des grâces à la bonne sainte Anne. L'orateur, en terminant, recommande de prier beaucoup pour la paix.

La procession aux flambeaux faite le soir donnait une impression de beauté et de piété. Sous un firmament rasséréné, quelques milliers de personnes priaient et chantaient à l'unisson. Tout portant au recueillement. La mer était calme et belle, les arbres remplis de rosée n'agitaient point leurs feuilles, et cette couronne de flambeaux allumés portés par cette longue suite d'hommes, de femmes et d'enfants fervents était vraiment une manifestation d'esprit chrétien.

Ceux qui n'ont pas entendu ce *Magnificat* de mille voix avec les flambeaux élevés au refrain, semblables à des vagues, ne savent pas très bien tout ce qu'il y a de joie renfermée dans le cantique de la Vierge.

C'est ensuite le Salut du Saint-Sacrement dont M. l'abbé Eloi Martin était l'officiant. On s'approcha ensuite pour baiser une dernière fois la relique de sainte Anne.

"Les Chansons de Paris"

Sous ce titre, on vous présente un fort bel album de 23 chansons modernes et "popularisées" au Canada par la radio et les chanteurs bien connus Lise Roy et Jacques Normand.

L'album comprend les paroles complètes et l'accompagnement en musique pour piano dans le cas des 23 chansons. Quant à ces chansons elles-mêmes, on les reconnaitra facilement par la seule énumération des titres:

MAITRE PIERRE
C'EST SI BON !
JOSEPH EST AU BRESIL
DANSE AVEC MOI
AVEC SON TRALALA
PAPA MAMA SAMBA
C'EST VOUS MON SEUL AMOUR
MA MOME, MA P'TITE MOME
MAIS QU'EST-CE QUE J'AI !
C'EST ÇA L'AMOUR
VALSE PERDUE
CONGO
LA CHANSON DE VOS VINGT ANS
RUMBA DE LA PLUIE
QUE LE TEMPS ME DURE
DES MOTS D'AMOUR
FOLIES BERGERES
COMME UN CIEL D'ETE
MAMAN VOUS AIME
NOUS CHANTONS
BOLERO DE GRENADE
RIEN DANS LES MAINS, RIEN DANS LES POCHES
SAIGON

C'est ce qu'il y a de plus à la page. Quelques-unes de ces chansons, à elles seules, avec leur accompagnement pour piano, valent tout l'album. Telle la jolie pièce "Maitre Pierre" qu'on fredonne aujourd'hui un peu partout. C'est un modèle de chansonnette à l'air enlevant et aux paroles d'un goût parfait.

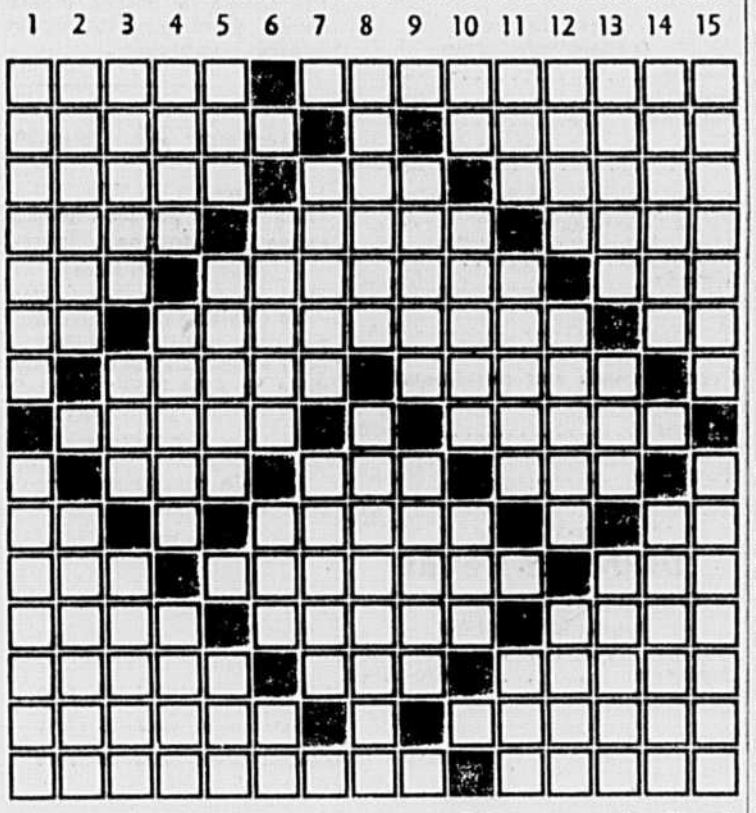
Le bel album "Les Chansons de Paris", présentées par Lise Roy et Jacques Normand, se vend au prix de $1.60, frais de poste compris. Les commandes C.O.D. et les timbres ne sont pas acceptés.

On écrit à

L'Agence Tout-Service
Case 16, STATION T,
Montréal, P.Q.

Vous pouvez communiquer avec l'U.C.F. en adressant : L'Union catholique des Fermières, 6240, rue des Ecores, Montréal. Le numéro de téléphone est TA. 1940.

Les mots croisés de "La Terre de Chez Nous"



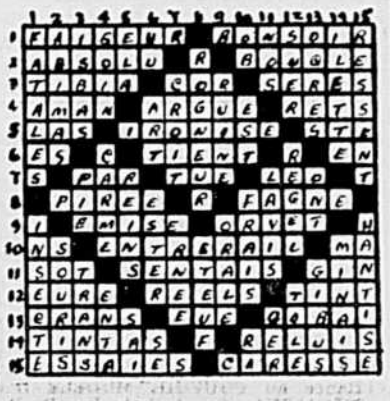
HORIZONTALEMENT

1—Céda pour un temps. — Qui concerne la poitrine (fém.).
2—Alliage de différents métaux, dont le cuivre forme la base. — Appui d'une muraille.
3—Retranche quelque chose sur les bords. — Préf. qui signifie "huit". — Félicité éternelle.
4—Groupe de maisons isolées des autres. — Soldats de la République sous la Révolution. — Haussa.
5—Tesson. — Fictions de poète. — Adj. poss. plur.
6—Vieux mot signif. "en les". — Qui excèdent la mesure ordinaire. — Cons. jumelles.
7—Ce qui sert à décorer. — Dépôts, magasins.
8—Qui assujettit à quelque peine. — Soutirer.
9—Argile rouge ou jaune. — Gris brun. — Genre de légumineuses.
10—Exclamation d'admiration. — Résine utilisée à la préparation du vernis. — Symbole chimique du cobalt.
11—Grande étendue d'eau entourée de terres. — Céder, manquer. —Douleur physique.
12—Mouvement subit avec effort. — Bière anglaise assez alcoolisée. — Appela, en général.
13—Sorte de coquillage marin (plur.). — Ch.-l. d'arr. (Vaucluse). — Cachai.
14—Mitre à trois couronnes (plur.). — Ce à quoi on est obligé.
15—Prononcer. — Qui a du bon sens.

VERTICALEMENT

1—Comparaison prouvant une chose par une autre semblable (plur.). — Charma, réjouit.
2—Parties de plaisir. — Lieu où l'on sèche le chanvre.
3—Saillie laissée à une pièce de bois ou de fer. — Art. contracté pour "de les". — Reculât, cédât, (pop).
4—A tel point. — Apôtre des Gaules, premier évêque de Paris. — Fondateur de la congrégation de l'Oratoire, né à Florence.
5—Interj. qui exprime une douleur physique — Qui a rapport aux fèces. — Qui a peu ou point d'humidité.
6—Signe qui baisse la note d'un demi-ton (mus.). — Evénement fortuit. — Connu.
7—Fondateur de la compagnie des prêtres de Saint-Sulpice (1608-1657). — Marcha en penchant d'un côté plus que de l'autre.
8—Louange (fig.). — Trouble du sens de la vue, qui fait voir doubles les objets.
9—Sorte de caleçon bouffant des danseuses de théâtre (plur.). Action de sauver.
10—Pron. pers. sing. 2e pers. — Ensemble de choses analogues. — Canal dans lequel coule une rivière (fig.).
11—Femme de Saturne. — Met la selle sur le dos d'un cheval. — Adj. dém. plur.
12—Petite monnaie espagnole. — Dernière partie du jour (plur.). — Cap de la côte N.-E. de la France.
13—Ch.-l. d'arr. (Bouches-du-Rhône) sur le Rhône. — Adj. poss. plur. — Imbécile (pop.).
14—Femelle du loup (plur.). — Rabattais de ses prétentions, cédais.
15—Accumule, amasse. — Qui appartient au soleil.

Solution du problème précédent



ATTENTION !

SUCRIERS ET CULTIVATEURS

Le grand pèlerinage annuel organisé spécialement à votre intention aura lieu au

Sanctuaire de Ste-Anne de Stuckley

Comté Shefford

DIMANCHE, LE 20 AOUT

Il y aura messe en plein air à 10 heures, assemblée et discours à 1 heure p.m.

Albert Bruneau, ptre

Ste-Anne de Stuckley, Shefford.

Le marché à bestiaux

Voici, au sujet des animaux vivants, les commentaires que nous fait tenir M. Vict. Pelchat, du service provincial de l'Industrie animale, de son bureau à 316, rue Bridge Montréal.

Les arrivages, lundi, comprenaient 1118 bêtes à cornes, dont 500 bouvillons, 200 taureaux et des vaches, provenant en majeure partie de l'Ontario. Il y avait 335 sujets du Québec, 5 wagons expédiés de l'Ouest et 150 têtes des Maritimes. A l'exception de quelques vaches de boucherie de l'Ouest, les bêtes de choix étaient très rares. A part le prix des taureaux qui semble vouloir monter, les autres étaient stables. Les arrivages de veaux se sont maintenus. Il y en avait 1,410 têtes, dont 740 du Québec, 557 des Maritimes et le reste, d'Ontario. La demande était très bonne et les prix plus élevés d'au moins $1. Il y avait 771 agneaux, dont 522 du Bas du Fleuve. La qualité laisse toujours à désirer. A preuve, un lot de St-Eloi, poids moyen de 66 livres; un autre de St-Eleuthère, 65 livres; de L'Isle-Verte, 66 livres; de St-Joseph D'Alma (40 agneaux), 64 livres en moyenne. C'est-à-dire qu'il y a permi ces agneaux... des "chats", des "carcasses" dont le producteur, tout le premier, ne voudrait pas sur sa table. Il n'y a pourtant aucune raison de presser l'expédition des agneaux, car on ne prévoit aucun encombrement ni chute des prix. Les porcs aussi sont trop légers en général

Nous avons remarqué un lot de Ville-Marie qui péchait à ce sujet. Redisons donc encore une fois qu'il ne faudrait pas expédier de porcs pesant moins de 200 livres. Les porcs de ce poids peuvent être classés A, sont payés plus cher, méritent la prime de $2, et donnent des profits satisfaisants. Lundi, les prix du porc étaient de 50 cents plus élevés que la semaine précédente.

Ils s'en vont... nos moutons

par Vict. PELCHAT, agronome,
Service de l'industrie animale,
Marché à bestiaux de Montréal.

D'année en année, la population ovine et le nombre d'agneaux mis sur le marché diminuent constamment et rapidement. Nous en avons la preuve par les chiffres suivants : en 1946 on comptait 2,942,000 moutons sur les fermes canadiennes; en 1947, 2,707,000; en 1948, 2,251,000 et en 1949, 2,075,000.

Pour Québec, le nombre de moutons et agneaux envoyés à l'abattage se chiffrait, en 1945, par 225,420; en 1946, 213,717; en 1947, 178,760; en 1949, 163,000.

Ce qui est doublement désappointant, c'est de constater qu'en plus de cette diminution constante dans le nombre d'agneaux mis sur le marché, la qualité de ces derniers laisse de plus en plus à désirer et c'est chose très facile à constater par les expéditions qui nous sont arrivées en ces derniers temps.

De la manière dont se comportent la production et la mise des agneaux sur le marché, n'est-ce pas suffisant pour se demander où nous allons avec l'élevage du mouton dans le Québec?

Pour toutes les expéditions reçues en ces derniers temps, les bons lots d'agneaux sont de bien rares exceptions et le plus souvent ne comprennent qu'un petit nombre de têtes. Comme exemple, la semaine dernière, il est arrivé du comté de Saint-Maurice, un petit lot de 42 agneaux donnant un poids moyen de 85 livres; mais d'un autre côté, rares étaient ceux qui avaient été écourtés et châtrés. De St-Jovite, comté de Terrebonne, nous avons vu un bon groupe de 18 agneaux qui donnèrent un poids moyen de 87 livres, c'est certainement très bien pour des agneaux expédiés à ce temps-ci de l'année. Dans cette dernière région, même si tout comme ailleurs, le nombre de moutons gardés sur les fermes a diminué, au moins, plusieurs mettent encore en pratique les recommandations faites au temps où il y avait un club d'éleveurs de moutons et ces éleveurs méritent certainement des félicitations.

Il est bien difficile d'en dire autant pour les expéditions qui nous sont arrivés du bas du fleuve, en ces derniers temps. Comme preuve, prenons une expédition de la vallée de la Matapédia et à laquelle peuvent fort bien se comparer la majorité des expéditions reçues dernièrement. Cette expédition comprenait 73 agneaux dont 43 donnèrent un poids moyen de 75 livres, 17 donnèrent un poids moyen de 60 livres et finalement, 13 petits avortons donnant un poids moyen de 45 livres. Que penser d'une telle expédition? Il n'y a certainement pas de quoi satisfaire soit le producteur soit l'acheteur sur le marché. Ce que le marché demande, ce sont des agneaux pesant au moins 75 livres et, de préférence, 80 livres.

D'après le témoignage de plusieurs bons éleveurs de moutons, étant donné le peu de déboursés à faire pour produire de bons agneaux de marché et les prix courants, il y a des bénéfices très intéressants à réaliser pour ceux qui se donnent la peine de produire de bons agneaux.

Plusieurs indices nous laissent croire que le recul constaté au cours des dernières années, dans l'élevage du mouton, va cesser. Déjà les demandes d'agnelles comme sujets d'élevage se font nombreuses. Cette semaine encore on a enregistré une demande de 30 sujets pour le même cultivateur. Aux Etats-Unis, il y a aussi une très forte demande et si nous avions suffisamment de bons sujets d'élevage possédant les qualités requises, nous aurions un très bon marché dans les Etats de l'Est. De plus, le plan préconisé l'an dernier à la suite de l'importation de moutons Northern Cheviot par les ministères fédéral et provincial de l'Agriculture a semblé susciter beaucoup d'intérêt et sa mise en application servira certainement à stimuler l'élevage du mouton dans les districts où des clubs seront organisés.

Plusieurs éleveurs considèrent beaucoup les prix de la laine. On constate que, depuis l'automne dernier, les prix de la laine ont augmenté sensiblement et avec les conditions qui prévalent actuellement dans le monde, il n'y a aucun doute que les besoins seront grands et la demande très bonne.

Comme pour toutes les productions animales, le nombre seul ne satisfait aucunement les exigences du marché, il faut aussi la qualité. Donc, plus d'agneaux, surtout de bons agneaux. Apprenez à les vendre comme il faut, et votre intérêt pour cet élevage renaîtra ou augmentera puisque, de cette manière, vous organiserez cette production animale sur la seule base qui puisse vous permettre de prévoir des profits réels et intéressants.

REVUE DES MARCHÉS

Le marché des animaux vivants

Porcs abattus

A —	32.75
B1—	32.35
B2—	32.00
B3—	31.75
C —	30.75
D —	25.50
Légers	30.85
Lourds	30.25
Extra-lourds (196 à 215 livres)	27.75
(216 livres et plus)	24.75
Blessés (à leur valeur) demi-castrats	26.25
Truies	22.00-23.00

Les octrois du gouvernement fédéral au montant de $2.00 sur les A et de $1.00 sur les B1 sont payés par mandats attachés aux certificats de classification.

Veaux de lait

Choix	29.00-30.00
Bons	27.00-28.00
Moyens	23.00-26.00

D'après les renseignements fournis par l'Association des Agents à Commission (MONTREAL LIVESTOCK EXCHANGE) en collaboration avec le Bureau du Service provincial de l'industrie animale, 316 rue Bridge, Montréal.

(Les sept agences à commission membres du MONTREAL LIVESTOCK EXCHANGE sont La Cooperative Canadienne du Bétail de Québec; M.-G. Donovan; Ryan & Bayne; W H. Maher Enr.; Mitchell & Beall; Emery Lauzon; Meunier et Frère).

Prix payés aux Cours à Bestiaux de Montréal (Pointe St-Charles) le lundi, 14 août 1950.

Communs et veaux de chaudière	18.00-22.00
Veaux d'herbe	14.00-16.00

Agneaux du printemps

Choix	28.00
Moyens et bons	25.00-27.00
Communs	20.00
Vieux moutons	6.00-13.00

Vaches

Choix (type à boucherie)	22.50-23.00
Bonnes	21.00-22.00
Moyennes	18.00-20.00
Communes	15.00-17.00
Très communes	12.00-14.00

Taures

Choix	28.00
Bonnes	26.00-27.00
Moyennes	22.00-25.00
Communes	15.00-20.00

Taureaux

Choix (type à boucherie)	23.00
Bons	21.50-22.00
Moyens	18.00-21.00
Communs	15.00-17.00

Bouvillons

Choix	30.00-30.50
Bons	28.50-28.75
Moyens	25.00-28.00
Communs	20.00-24.00

Le marché des produits avicoles

VOLAILLES EN BOITES

Semaine finissant le 9 août inclusivement

POULETS ABATTUS (au-dessus de 5 livres)

Spécial de lait	50c-53c
A de lait	49c-52c
B	38c-41c
C	28c-30c

(De 4 à 5 livres)

Spécial de lait	47c-48c
A de lait	46c-47c
B	34c-37c
C	25c

(De 3 à 4 livres)

Spécial de lait	37c-42c
A de lait	36c-41c
B	29c-35c
C	20c-22c

CHAPONS (au-dessus de 5 livres)

Spécial de lait	53c-54c
A de lait	52c-53c

POULETS A GRILLER (1¾ à 2½ livres)

Spécial de lait	39c-44c
A de lait	38c-43c
B	30c-37c
C	18c-22c

POULES ABATTUES (au-dessus de 5 livres)

Spécial	39c
A	38c-39c
B	35c-37c
C	22c-25c

(De 4 à 5 livres)

Spécial	37c
A	36c
B	33c-34c
C	19c-24c

Prix payés sur le marché de Montréal, d'après les renseignements fournis par le Service fédéral de l'Aviculture (Division de l'Industrie animale), à Montréal, pour de la volaille classifiée et emballée en boites standard.

(Moins de 4 livres)

Spécial	32c
A	30c-32c
B	28c-29c
C	10c-23c

VOLAILLES VIVANTES

Poules

5 livres et plus, de bonne qualité	30c-33c
5 livres et plus, de qualité médiocre	27c-30c
4 à 5 livres, selon la qualité	24c-31c
Leghorns selon la qualité et le poids	23c-26c

Poulets

De 6 livres et plus	37c-39c
De 5 à 6 livres	33c-37c
De 4 à 5 livres	34c-36c
De 3 à 4 livres selon la qualité	29c-32c

Poulets de gril

De 2½ à 3½ livres selon la qualité	27c-34c

Autres

Canards, 5 livres et plus	23c
Vieux coqs	18c

OEUFS

Semaine finissant le 9 août inclusivement

Prix de gros (caisses gratuites)

A-Gros	55c-55½c
Moyens	53c-53½c
Poulettes	39c-40c
B	38c-40c
C	28c

Prix de gros (caisses retournées)

A-Gros	50c-52c
Moyens	48c-50c
Poulettes	34c-35c
B	34c
C	23c-25c

Prix de gros aux détaillants (en vrac)

A-Gros	55c-58c
Moyens	53c-56c
Poulettes	45c-46c
B	39c-41c
C	30c-35c

Prix de détail aux consommateurs (en cartons d'une douzaine)

A-Gros	60c-66c
Moyens	59c-64c
Poulettes	50c-54c
B	45c-49c
C	36c-40c

DERNIERE HEURE

Prix de gros des oeufs payés lundi, 14 août 1950

A-Gros	55c-55½c
A-Moyens	53c-53½c
Poulettes	39c-40c
B	37c-39c
C	28c

Le marché aux fruits et légumes

Les prix des légumes à Montréal, tels que fournis par le Ministère de l'Agriculture, Bureau des inspecteurs, 424-A, Place Jacques-Cartier, lundi 14 août 1950.

BLUETS — Marché inchangé, $8.00 le cageot de 24 pintes.
POMMES — Jaunes transparentes, grosses, $3.00-$4.00; moyennes, $1.50-$1.75; Duchesse, $1.50 le minot.
AUBERGINES — Grosses, $4.00; moyennes, $3.00 la douzaine.
BETTERAVES — 20-25 cents la douzaine; 80 cents à $1.00 pour 50 livres.
BLE-D'INDE — Gros, 15-20 cents la douzaine; petits, 12 cents.
BROCCOLI — $1.00 la douzaine.
CAROTTES — 20-25 cents la douzaine; $1.00-$1.25 pour 50 livres.
CELERI — Gros, $1.00 à $1.25 la douzaine, suivant la qualité; moyens, 50-60 cents.
CHOUX — 80-90 cents le cageot.
CHOUX-FLEURS — $1.00 à $1.25, quelques-uns à $1.50; moyens, 75 cents la douzaine.
CONCOMBRES — 20-25 cents la douzaine.
COURGES — 75 cents à $1.00 la douzaine; squash, $2.00 la douzaine.
EPINARDS — 75 cents le minot.
LAITUE — $1.25 le cageot, Iceberg.
NAVETS — 30-35 cents la douzaine; 75 cents par 50 livres.
OIGNONS — Rouges et blancs, 35-40 cents la douzaine; jaunes, $2.00 la douzaine; du printemps, 25-30 cents la douzaine.
PATATES — Marché à la baisse; approvisionnement, 12,000 sacs; ordinaires, 90 cents à $1.00 par 75 livres; de terre noire, 75 cents.
PERSIL — 25 cents la douzaine de paquets; à racine, 30 cents.
PIMENT — Doux, $2.50 le minot; fort, $1.00 pour 6 pintes.
POIREAUX — 35-40 cents la douzaine.
RADIS — 20-25 cents la douzaine de paquets.
TOMATES — Approvisionnement, 6,000 btes; rouges, 90 cents à $1.00; Bijoux, $1.25-$1.50; roses, $2.-$2.50; et 2,000 paniers de 11 ptes à 90 cents.

Marché avicole à Montréal

Nous donnons ici, chaque semaine le rapport du marché des oeufs et de la volaille, tel que fourni par M. Noé Hénault, inspecteur régional, division de l'Aviculture, ministère fédéral de l'Agriculture, à Montréal

Montréal, le 9 août 1950

Le volume des réceptions d'oeufs se maintient assez abondant et comprend surtout des A gros. Les arrivages de l'Ontario et du Québec ne renferment qu'une petite proportion de "B", mais les offres d'oeufs de cette catégorie des provinces de l'Ouest sont maintenant plus nombreuses. Le marché a affiché un ton plus ferme au cours de la semaine, grâce à une demande de consommation assez active, et les A gros et les A moyens ont avancé de un à un cent et demi la douzaine. Un wagon a été dirigé sur les Etats-Unis cette semaine.

Le marché des volailles abattues conserve une position ferme. Les arrivages n'étant pas très abondants, les approvisionnements s'acheminent dans les voies du détail promptement car la demande de consommation se maintient excellente. L'excédent placé en entrepôts se limite à quelques petits lots présentement. Les prix demeurent fermes aux mêmes niveaux que la semaine précédente.

Les livraisons de poules vivantes ont augmenté cette semaine, tandis que celles de poulets sont à peu près les mêmes que la semaine dernière. La qualité est bonne chez les poules, mais les poulets renferment encore une forte proportion de sujets non finis. La demande reste très bonne et absorbe facilement tous les stocks, sauf les canards qui sont peu recherchés, particulièrement les oiseaux de qualité médiocre pesant moins de 5 livres, alors que les offres sont encore nombreuses.

Beurre et fromage

(Prix fournis par La Chaine Coopérative du Saguenay, Saint-Bruno, Lac St-Jean)

La Chaine Coopérative du Saguenay nous transmet les prix suivants pour la semaine se terminant samedi le 19 août 1950 :

BEURRE

Prix de remise aux producteurs pour qualité no 1 :

52½, f.a.b. à la fabrique.

FROMAGE

	Prix de remise aux producteurs	Prix de vente
Cheddar blanc no 1	27 7/16	28
Cheddar blanc no 2	26 15/16	27½
Cherrar blanc no 3	26 7/16	27

Nouvelle formule...

(Suite de la page 1)

Ecriture: "Bénis le Seigneur, ô mon âme, parce que c'est Dieu qui bénit les plantes et les animaux qui nourrissent l'homme et qui fait sortir de la terre le pain et le vin qui réjouissent le coeur de l'homme". Il continue en disant que "L'agriculture est noble parce qu'elle a été créée par Dieu lui-même. Il y a deux professions créées par Dieu: l'agriculture et le sacerdoce". Après avoir rappelé certains faits de l'Ancien Testament et de l'histoire des débuts de la Nouvelle-France, M. l'abbé Plante s'exprime ainsi : "Noble dans son ancienneté, l'agriculture l'est aussi par sa nécessité". Puis il montre la place prépondérante que cette profession occupe dans l'échelle des besoins de l'humanité.

Parlant de la désertion lamentable de nos campagnes par la jeunesse, l'aumônier diocésain signale le rôle très important que la famille agricole doit jouer dans la solution du problème de l'établissement rural. Il déclare que la profession agricole est "la gardienne de la foi, la sauvegarde de la famille, de la société et de la religion". Il invite les cultivateurs à suivre le conseil de l'Eglise en entrant dans l'association professionnelle.

Après la cérémonie religieuse, plus de trois cents cultivateurs se réunirent dans la salle paroissiale de St-Alexandre où le président du syndicat local, M. Louis Bernier, leur souhaita la bienvenue. M. le curé de St-Alexandre ainsi que plusieurs curés des paroisses voisines assistaient à ce congrès qui remporta un très vif succès.

EQUIPES D'ETUDE

Le président de la fédération de l'U.C.C. de Québec-Est, M. Félix Bélanger, ouvrit chacun de ces trois congrès par une brève allocution dans laquelle il expliqua pourquoi les directeurs de la fédération avaient décidé de tenir trois congrès au lieu d'un seul comme cela se faisait dans le passé. De l'avis de M. Bélanger et de ses collaborateurs au bureau de direction, ces trois congrès permettront aux cultivateurs de toutes les paroisses de la fédération d'assister plus facilement au congrès de leur Association professionnelle. Parlant, ensuite, de la nécessité pour les cultivateurs d'étudier eux-mêmes leurs problèmes et de trouver les moyens de les résoudre, le président de Québec-Est déclare: "Le temps est à l'action. Nous voulons par ces congrès tenus en équipes d'étude vous donner l'avantage d'exprimer votre opinion et de dire ce que vous pensez des problèmes agricoles, de l'U.C.C. et de ses services. Nous avons besoin de vos suggestions".

M. Bélanger signale aussi à l'attention de tous les congressistes le fait que la fédération a le précieux avantage d'avoir maintenant à son service un propagandiste. M. Léopold Larivée.

UN BREF RAPPORT

Dans le bref rapport d'activité qu'il présente aux congressistes, le propagandiste de la fédération, M. Léopold Larivée, signale que le président et l'aumônier ont visité 40 paroisses; que M. l'abbé Ernest Arsenault et M. P.-E. Dion ont tenu 10 assemblées; et que le propagandiste a tenu, pour sa part, 100 réunions paroissiales. Fait important: 10 nouveaux syndicats ont été fondés portant le nombre total pour la fédération de Québec-Est à 57 syndicats. L'assemblée applaudit un si beau travail. Deux autres syndicats sont en voie de formation. Grâce à la Fédération des Chantiers coopératifs, les contrats pour la coupe du bois deviennent plus faciles à obtenir. La fédération a nommé un comité de propagande composé de M. l'abbé L .Plante, de MM. F. Bélanger, S. Fortin et L. Larivée. Une initiative du propagandiste "L'U.C.C. en Marche" au poste C.H.G.B. de Ste-Anne-de-la-Pocatière a été fort appréciée des cultivateurs de la région. Ce fut une série de quinze émissions présentées le dimanche de 2 à à 2.30 heures P.M. Le congrès adopte une résolution de remerciements à l'adresse du poste C.H.G.B. qui a bien voulu répondre favorablement à la demande de la fédération. M. Larivée explique, ensuite, le mode de discussion que l'on propose pour ces congrès et les cultivateurs se groupent par petits comités.

MARCHES AGRICOLES

Les cultivateurs de Québec-Est sont d'avis que les marchés pour les produits agricoles sont assez avantageux à condition qu'on classifie les produits de la ferme et qu'on les présente de façon attrayante. Il y aurait lieu de chercher davantage à abaisser le coût de revient de nos produits que de demander sans cesse des prix de vente plus élevés. L'isolement du cultivateur en face de l'acheteur constitue une faiblesse qui pourrait être grandement corrigée par une loi de *"conventions colectives"*. Une telle loi permettrait aux producteurs agricoles de se grouper en vue de conclure des contrats de vente avec les acheteurs de leurs produits: lait, patates, bois, légumes, etc. En face des nombreux problèmes qui se posent actuellement aux cultivateurs, on reconnaît de plus en plus la nécessité de l'Union et un plus grand besoin de propagande en faveur de l'U.C.C. Les cultivateurs de cette région estiment qu'il faudrait utiliser davantage nos coopératives pour la vente des produits de la ferme, car elles sont en réalité "le prolongement du cultivateur". On signale aussi le rôle important joué par les agronomes de la région dans le but d'amener les cultivateurs à s'intéresser eux-mêmes à leurs affaires sur le plan technique et économique. En réponse à une demande assez générale pour un service de comptabilité au sein de la fédération, M. Larivée explique comment un tel système pourrait fonctionner et les congressistes sont unanimes à demander ce service, laissant à leurs directeurs le soin de décider du mode d'application et de fonctionnement.

ORGANISATNON DE L'U.C.C.

Les cultivateurs de Québec-Est croient que c'est le manque d'esprit coopératif et l'insouciance beaucoup plus que l'augmentation de la contribution annuelle qui sont causes d'une baisse des effectifs. On cite comme exemple le syndicat de St-Pascal qui a *doublé* le nombre de ses membres. On propose pour chaque paroisse une journée de propagande spéciale et la visite à domicile. Beaucoup de cultivateurs ne connaissent pas encore le magnifique travail réalisé, en ces dernières années, par l'U.C.C.; c'est pourquoi il serait bon qu'un représentant spécial de l'Union vienne de temps en temps adresser la parole dans les différentes paroisses de la fédération, car l'aumônier, le président et le propagandiste ne peuvent pas répondre à toutes les invitations.

LE BOIS DE PULPE

Dans les conditions qui ont prévalu jusqu'à aujourd'hui, les acheteurs de bois de pulpe sont les maîtres incontestés; il faut attendre qu'ils soient prêts à acheter et accepter sans rien dire les prix qu'ils veulent bien payer. Pour remédier à cette situation, la fédération de Québec-Est projette de mettre sur pied un système de vente collective. Il faudrait que les cultivateurs acceptent de classifier le bois et de le faire inspecter.

M. AUDETTE

M. Samuel Audette, vice-président de l'U.C.C., représentait la Confédération aux trois congrès de Québec-Est. Après avoir félicité les cultivateurs pour le travail pratique réalisé au cours de ces assises, il déclare que les congrès de Québec-Est remportent un franc succès parce que les cultivateurs ont discuté librement et ont exprimé leurs opinions. Il dit que l'exécutif de la Confédération est satisfait du travail réalisé par le propagandiste, M. Léopold Larivée.

Parlant de la valeur formatrice des retraites religieuses et sociales organisées par l'U.C.C., M. Audette définit la doctrine sociale de l'Eglise comme étant "la façon de faire vivre les hommes ensemble. Tous ceux qui se dévouent pour le bien commun, dit-il, doivent mettre du surnaturel dans leur action pour ne pas se décourager".

Passant au domaine forestier, M. Audette apporte quelques exemples démontrant la valeur et l'efficacité d'une bonne organisation pour la vente du bois. L'U.C.C., par son Service forestier, assure de meilleurs revenus aux bûcherons et les protègent contre les dangers moraux de toutes sortes. L'an dernier, 2,500 bûcherons ont fait pour $3½ millions d'affaires dans les chantiers coopératifs et se sont engagés à ne pas sacrer ni prendre de liqueurs alcooliques. Depuis trois ans, le bureau d'engagement de "La Maison du bûcheron" a répondu à 90,000 demandes d'emplois. Parlant de la nouvelle "Union des bûcherons" qui tente de s'organiser pour semer chez les jeunes des idées de lutte, de grève, de bataille et de négation de l'autorité, le vice-président général déclare que "nous sommes directement en lutte contre le communisme. Il continue en disant qu'il devient nécessaire "que les cultivateurs se groupent pour se défendre dans le domaine des idées."

"L'établissement des jeunes est le problème numéro 1 des "habitants" de la province de Québec", a dit M. Audette. Selon lui — et il parle après avoir fait de nombreuses enquêtes — les jeunes veulent devenir cultivateurs, mais la plupart n'ont pas les moyens. Quand il y a apahtie chez nos jeunes, elle vient souvent du fait qu'on ne s'occupe pas assez d'eux et de leurs problèmes. M. Audette termine en lançant un pressant appel à tous les cultivateurs de s'unir dans les rangs de l'U.C.C. Il félicite les congressistes pour le succès de leurs assises.

CONCLUSIONS

M. l'abbé Léopold Plante invite tous les cultivateurs à mettre en pratique les enseignements reçus au cours des congrès. Chaque membre doit faire profiter ses confrères des connaissances acquises et des avantages que lui offre l'U.C.C. "Celui qui sauve l'âme de son frère sauve la sienne".

NETTOYEUR D'ETABLE
Automatique
ROS
Pour détails complets, écrivez ou téléphonez à
FORANO LIMITEE
PLESSISVILLE, QUE. Tél. 115

A QUEBEC
LE BUCHERON S'HABILLE, SE LOGE ET SE NOURRIT
à la
Maison du Bûcheron
319, rue St-Paul, Québec, P.Q.

"On peut se passer de l'union", dit-on. Mais l'expérience a démontré partout que ceux qui ne s'en passent pas en retirent d'incontestables avantages.

Pour rendre le fourrage plus agréable au goût
MELASSES PURES DE CANNE A SUCRE
WIB
Vous n'avez pas à jeter de fourrage au goût désagréable. Transformez-le en un aliment nutritif et que les animaux recherchent, en l'arrosant de mélasses pures de canne à sucre WIB. Les cultivateurs, les agronomes et les vétérinaires recommandent tous cet aliment tonifiant, nutritif et conditionneur. Demandez la brochure gratuite: "L'Alimentation."
CANADA WEST INDIES MOLASSES CO. LTD.
5400 L, est, rue Notre-Dame
MONTREAL



Tout y a passé

"Tout y a passé et il n'était que partiellement couvert par l'assurance".

Cette phrase, vous l'avez déjà entendue et vous en connaissez tout le sens tragique. Si un tel malheur arrivait chez vous, aurait-on à la répéter? Songez que la valeur des bâtiments de fermes a considérablement augmenté depuis quelques années; en conséquence, il vous faut rajuster le montant de vos polices d'assurance. Les statistiques révèlent que seulement 37 pour cent des pertes causées par l'incendie sur les fermes sont compensées par l'assurance. Vous ne tenez pas à être de ceux qui manquent de protection. Pourquoi alors ne pas confier au propagandiste des sociétés d'assurance de l'U.C.C. le soin d'étudier votre cas?

●

En assurance-vie, incendie ou automobile, les cultivateurs sont des risques de choix; c'est pourquoi des sociétés organisées spécialement pour eux les assurent à des taux plus bas. Vous êtes donc certains d'économiser de l'argent en consultant d'abord le propagandiste des sociétés d'assurance de l'U.C.C. Si vous ne le connaissez pas, écrivez à l'adresse ci-dessous.

LES SOCIÉTÉS d'Assurance de l'U.C.C.
VIE • INCENDIE • AUTOMOBILE
515 AVENUE VIGER
MONTREAL (24)

A VENDRE
UNE MOISSONNEUSE-BATTEUSE INTERNATIONALE 52R
5 pieds de coupe, actionnée par moteur auxiliaire, a servie deux ans, parfaite condition, $1,100.
H.-C. BOIS
St-Bruno, Comté Chambly, Qué.

Poulettes disponibles dans les races suivantes — Livraison immédiate

1,000 P.R.B. (poulettes):
15 semaines . . . $1.50
16 semaines . . . 1.60
5 mois . . . 2.00

1,500 LEGHORNS (poulettes):
12 semaines . . . $1.20
14 semaines . . . 1.40
16 semaines . . . 1.60
5 mois . . . 2.00

250 NEW-HAMPSHIRES (poulettes):
15 semaines . . . $1.50
16 semaines . . . 1.60
5 mois . . . 2.00

Couvoir Coopératif Certifié et Approuvée
de
St-Raymond, Comté Porneuf, Québec



Le congrès annuel de la Fédération de l'U.C.C. de Québec-Sud a attiré un grand nombre de cultivateurs à Ste-Marie-de-Beauce, le 8 août dernier. Sur cette photo prise pendant la réunion, on reconnaît, au centre, M. J.-Abel Marion, de St-Hedwidge, président général de l'U.C.C., M. Napoléon Mathieu, de St-Ephrem, président de la Fédération; M. l'abbé J.-A. Nadeau, aumônier diocésain, et M. le curé de Ste-Marie.
(Photo Studio Bilodeau)

M. J.-A. MARION AU CONGRÈS DE QUÉBEC-SUD

A Ste-Marie de Beauce — 60 cultivateurs présents — Allocution du président général — Conférence par M. Laurent Caron — On divise la Fédération en 9 secteurs

Les cultivateurs qui ont pris part au congrès de l'U.C.C. tenu à Ste-Marie de Beauce, le 8 août dernier, ont eu l'avantage d'entendre le président général de l'Association, M. J.-Abel Marion. Ce congrès s'est ouvert par une messe célébrée par M. l'abbé L. Audet, supérieur du Grand Séminaire de Québec. Un sermon fut prononcé, à l'issue de la messe, par M. l'abbé J. Germain, aumônier du syndicat de Ste-Marie. "La lutte entre la cité du bien et la cité du mal n'est pas nouvelle, a dit M. l'abbé Germain. Mais jamais les méchants n'ont mis autant d'ardeur qu'ils en mettent aujourd'hui. Le cultivateur du Québec doit être un homme social et chrétien. L'association professionnelle de même que les organismes coopératifs lui aident à atteindre ce double but".

M. l'abbé Germain parle, ensuite, de la solidarité qui unit tous les membres d'une même profession; c'est pourquoi ils doivent toujours agir avec honnêteté. Il explique que l'U.C.C. travaille à résoudre les problèmes agricoles à la lumière de la doctrine sociale de l'Eglise. "Si vous devenez membres de l'U.C.C., vous aurez l'occasion de mettre plus de charité dans votre vie et dans vos relations entre cultivateurs. Nos évêques vous recommandent d'entrer dans l'U.C.C." Il termine en disant que par l'Association professionnelle, les cultivateurs atteignent plus facilement une honnête aisance nécessaire à la pratique des vertus.

LES DELIBERATIONS

Environ six cents cultivateurs prirent place dans la magnifique salle paroissiale de Ste-Marie. Sur la scène, on remarquait le président général de l'U.C.C., M. J.-Abel Marion, le président de Québec-Sud; M. Napoléon Mathieu; l'aumônier de la fédération, M. l'abbé J.-Arthur Nadeau ainsi que plusieurs membres du clergé.

Le président du syndicat de l'U.C.C. de Ste-Marie, M. Philippe Turcotte, souhaite la bienvenue aux congressistes et présente le maire de la localité.

Son Honneur le maire Louis Vachon prononce une brève allocution de bienvenue dans laquelle il se dit heureux de voir les cultivateurs de la région réunis en congrès à Sainte-Marie.

Le président de la fédération de Québec-Sud, M. Napoléon Mathieu, déclare le congrès ouvert sous la présidence d'honneur de M. l'abbé Lehoux, curé de Sainte-Marie. Il se dit particulièrement heureux de voir le président général, M. J.-A. Marion, assister à ce congrès. Il remercie tous ses collaborateurs au bureau de direction et signale le dévouement des aumôniers des syndicats de la Fédération. Il a des mots particulièrement élogieux pour remercier M. l'abbé J.-Arthur Nadeau qui se dévoue sans compter comme aumônier de la fédération de Québec-Sud. Il met les cultivateurs en garde contre la nouvelle "Union des Bûcherons" qui vient de s'organiser sous l'inspiration du "Conseil des Chômeurs" de la ville de Québec.

RAPPORTS D'ACTIVITE

Le secrétaire de la Fédération, H. Henri-Louis Poulin, présente le bilan du dernier exercice, vérifié par M. Louis Bolduc, vérificateur officiel de la Fédération. L'année se termine au 30 juin 1950 avec un actif disponible de $2,877.46.

Le vice-président de la fédération, M. Joseph Marcoux, présente le rapport de l'activité. On a tenu sept journées de secteurs, un congrès d'établissement, un congrès d'industrie laitière et deux retraites religieuses et sociales. La fédération a nommé un comité d'établissement, et a organisé deux chantiers paroissiaux. Actuellement, il y a sept chantiers paroissiaux et deux chantiers-écoles en formation. La vente de l'assurance a dépassé $1½ million en assurance-vie, $1½ million en assurance-feu; la fédération compte 458 assurés dans l'assurance-automobile de l'U.C.C.

ELECTIONS

Pour la première fois, la fédération de Québec-Sud est divisée en neuf secteurs qui comptent chacun un représentant au bureau de direction. L'élection tenue au congrès de Sainte-Marie était sous la présidence de M. J.-Abel Marion. M. l'abbé J.-Arthur Nadeau agissait comme secrétaire. Les nouveaux officiers pour l'année 1950-51 sont: MM. Napoléon Mathieu, Josaphat Marcoux, Emile Coulombe, Napoléon Veilleux, Laurent Goulet, Barthélémy Breton, Jean-Thomas Giguère, Léon Dion et Arthur Grégoire.

M. MARION

Après le dîner, les délibérations reprennent à 2 heures. Les résolutions adoptées par le congrès de Québec-Sud sont peu nombreuses et dénotent beaucoup de sens pratique.

Invité à prendre la parole dès le début de l'après-midi, le président général de l'U.C.C. parle de problèmes agricoles de grande actualité. Au sujet de la margarine, il rappelle la protection assurée à nos cultivateurs par la loi provinciale interdisant la fabrication et le commerce de ce produit. Reprenant la question des *conventions collectives*, M. Marion a déclaré: "Nous ne demandons pas une loi nouvelle. Nous demandons qu'on la rédige de façon à ce que nous puissions nous en servir. Nous demandons le même traitement que les autres. Cinquante pour cent des maux dont nous nous plaignons pourraient être réglés avec une loi de conventions collectives, à condition que nous sachions nous en servir." L'orateur explique, enusite, que cette loi obligera les cultivateurs à classifier leurs produits. C'est un beau sujet d'étude pour les syndicats de l'U.C.C. et aussi un beau sujet de propagande, puisqu'il faut être nombreux dans l'U.C.C. pour obtenir cette loi des conventions collectives.

BUCHERONS

La nouvelle "Union des bûcherons" récemment formée à Québec par un groupe de chômeurs suscite bien des questions. M. Marion met les cultivateurs en garde contre cette organisation à forte tendance communiste et rappelle que le Service forestier de l'U.C.C. et la "Maison du Bûcheron" ont épargné à nos jeunes de nombreux dangers.

MARCHES

M. Marion déclare que le Canada remplira à peine les ⅔ de son

(suite à la page 18)

Pour la protection des bûcherons

Depuis quelques semaines déjà, la rentrée aux chantiers se fait à une allure accélérée. Dans bien des cas, c'est un mal que les chantiers commencent d'aussi bonne heure, mais le fait est là quand même et, cette année, nos cultivateurs-bûcherons, par contingents massifs, prennent plus tôt que d'habitude le chemin des chantiers. Le passage des bûcherons à Québec, soit à leur entrée, soit à leur sortie des chantiers, pose toujours des problèmes. Nos jeunes, sortis de leur milieu habituel, sont sollicités par toutes sortes d'attractions et exposés à se laisser entraîner parfois. La Maison du Bûcheron de l'U.C.C. a été organisée et maintenue pour assurer une protection efficace à nos gens et, ce, à tout point de vue. A la Maison du Bûcheron, on est toujours assuré de trouver un personnel dévoué, toujours prêt à rendre service et à fournir les renseignements nécessaires. Le bureau d'engagement de la Maison, qui est opéré conjointement par le Service Forestier de l'U.C.C. et le Service de placement provincial, réussit chaque année à aider plusieurs milliers de bûcherons à négocier leur engagement en plus de leur donner des informations précises sur les endroits où il y a du travail, évitant ainsi de nombreux déplacements inutiles et les dépenses qu'ils comportent. La Caisse de Sûreté joue aussi un grand rôle pour la protection de nos jeunes en gardant les dépôts des sommes qui ne sont pas nécessaires au foyer. Le Magasin du Bûcheron joue aussi un grand rôle en accordant aux bûcherons de la marchandise de qualité aux plus bas prix possibles à leur entrée aux chantiers. Cette année, à cause de l'augmentation rapide du coût de la marchandise, particulièrement les articles en caoutchouc, en cuir et en laine, nous conseillons fortement aux bûcherons de s'approvisionner de ces articles avant d'arriver au chantier car le prix de la "vanne" leur causera de vilaines surprises. ..En un mot, la Maison du Bûcheron de l'U.C.C. est la vôtre. Pourquoi, lorsque vous êtes de passage à Québec, ne pas profiter de ses services? Vous pourrez ensuite jouir de la quiétude que l'on éprouve lorsqu'on est chez soi. ... ...

S. AUDETTE

Fédération du Saguenay

Le congrès de la Fédération de l'U.C.C. du Saguenay (diocèse de Chicoutimi), aura lieu à St-Ambroise, le 28 août. L'assemblée générale proprement dite se tiendra plus tard, le 18 septembre, à St-Bruno.

PEINTURE
GARANTIE
Le gallon **$2.75** et plus
Directement du fabricant
Liste de prix sur demande
R. TROTTIER
15761, rue Bellerive,
à:
Pointe-aux-Trembles, Montréal

Il y a un bon moyen de payer son abonnement moins souvent, c'est de prendre un abonnement de trois ans qui ne coûte que $2.50.

PUITS ARTESIENS
6 à 12 pouces de diamètre
THEOPHILE PROULX, puisatier
St-Pierre de Montmagny Tél.: 318 W-4



POUR TOUS LES MATERIAUX DE CONSTRUCTION

LA TOLE GAUFREE D'ALUMINIUM "ROYAL" DE GONNEVILLE que nous fabriquons vous permet d'économiser de trois manières, par comparaison avec tous les autres produits semblables présentement sur le marché. Voici comment:

1—Nous sommes les seuls manufacturiers au Canada à vous offrir des longueurs de tôle gaufrée d'aluminium allant jusqu'à 15 pieds, ce qui vous permet d'économiser aussi bien sur la main-d'oeuvre que sur le nombre de feuilles de matériel à acheter. AUCUNE PERTE.

2—Vous économisez également sur la largeur quand vous achetez la Tôle Gaufrée d'Aluminium "Royal". Nous nous spécialisons dans la tôle de 36 pouces couvrant 32 pouces de largeur net, ce qui représente encore un autre avantage appréciable aussi bien qu'une économie de main-d'oeuvre, par comparaison avec des matériaux de moindre largeur.

3—L'épaisseur de la Tôle Gaufrée d'Aluminium "Royal" est dans le 24 ga., absolument le plus épais qui soit offert par aucun fabricant. Tous ces avantages, dont plusieurs sont exclusifs à la Tôle Gaufrée d'Aluminium "Royal", représentent une économie pour vous, une meilleure apparence pour vos constructions et une plus longue durée.

Ecrivez-nous en nous donnant la grandeur de la couverture, soit du faîte et des chevrons, et nous nous empresserons de vous fournir un estimé gratuit. Rappelez-vous qu'il y a une offre spéciale pour ce temps-ci de l'année. A vous d'en profiter!



Servez-vous du coupon ci-dessous. Demandez nos estimés aujourd'hui. BENEFICIEZ DE L'OFFRE SPECIALE! Rappelez-vous que le fameux revetement ALGO-BRIQUE donne à votre maison et à vos dépendances le fini et la durée de la brique. Toutes les couleurs en stock avec joint blanc ou noir. Aussi les papiers à couvertures, bardeaux d'asphalte, planches murales, peinture et vitre, etc.

"ACHETEZ DIRECTEMENT DU MANUFACTURIER"

A.-L. Gonneville, Charette, comté Saint-Maurice, P.Q.
Envoyez-moi détails sur le matériel mentionné à la suite de mon nom.

Nom .....
Adresse .....
Suis intéressé dans .....

A.L. GONNEVILLE
DEPT. T. CHARETTE, CTÉ, ST. MAURICE